Calais,
Face à la frontière

niet! éditions

Nous encourageons la reproduction
totale ou partielle de cet ouvrage
à des fins non commerciales.

• • • • •

Photos de couverture et page 2 :

Gaspard Glanz pour taranis.news

• • • • •

niet-editions.fr

nieteditions@riseup.net

Diffusion : hobo-diffusion.com

• • • • •

CALAIS, FACE À LA FRONTIÈRE

Textes & entretiens

2017

Avant-propos

À partir de l'été 2015, les immigrant·e·s qui tentaient de parvenir en Europe ont soudain eu droit aux unes des journaux : les tentatives de franchir les frontières, leur fermeture, la suspension des accords de Schengen, les sordides quotas de « réfugiés » que les États tentaient de s'imposer mutuellement, les milliers de mort·e·s en mer...

L'attention s'est trouvée concentrée sur les principaux points de passage des frontières, de la Grèce à Calais en passant par Vintimille ou la Hongrie. À lire les journaux, on eût pu croire qu'il s'agissait d'une catastrophe naturelle survenant soudainement et s'abattant sur une Europe incapable d'y « faire face ».

Pourtant, bien que quantitativement inédite, cette situation n'était pas nouvelle. À Calais, la mise en place d'une « jungle » à l'écart de la ville a rappelé à certains le centre de Sangatte, fermé douze ans plus tôt. La constitution de cette jungle, d'ailleurs, n'a été encouragée que pour mieux la démanteler en octobre 2016. En trois jours,

plusieurs milliers de personnes ont été expulsées et dispersées, et la région de Calais quasi militarisée.

Pour comprendre comment on en était arrivé là, nous avons réalisé un premier entretien – publié sous forme de brochure (reproduite p. 177). Puis nous nous sommes dit qu'il était fondamental de recueillir la parole des personnes en exil et des militant·e·s, de rappeler les enjeux liés à la frontière, de conserver et de transmettre cette histoire de Calais depuis une vingtaine d'années. Elle nous paraît trop importante pour être laissée aux journalistes, aux gouvernants ou aux associations humanitaires.

Nous avons alors décidé de mener d'autres entretiens. Au fil des rencontres et des discussions, une histoire de Calais cohérente et digne d'être rassemblée dans un livre a pris forme.

D'autres livres ont été publiés ces derniers mois autour de cette question. La plupart, pour nous, passent à côté de leur objet, soit en esthétisant l'horreur dans de coûteux ouvrages de photographies souvent accompagnées de commentaires lénifiants, soit en adoptant un point de vue journalistique qui mystifie la réalité en prétendant à l'objectivité. Nous ne revendiquons de notre côté aucune neutralité : au contraire, nous voulons mettre en question l'existence même des

frontières et contribuer, à notre mesure, à la lutte contre l'exploitation et toute forme de domination.

Puisse ce petit livre servir aux luttes en cours et à venir.

CALAIS
ET SES ENVIRONS

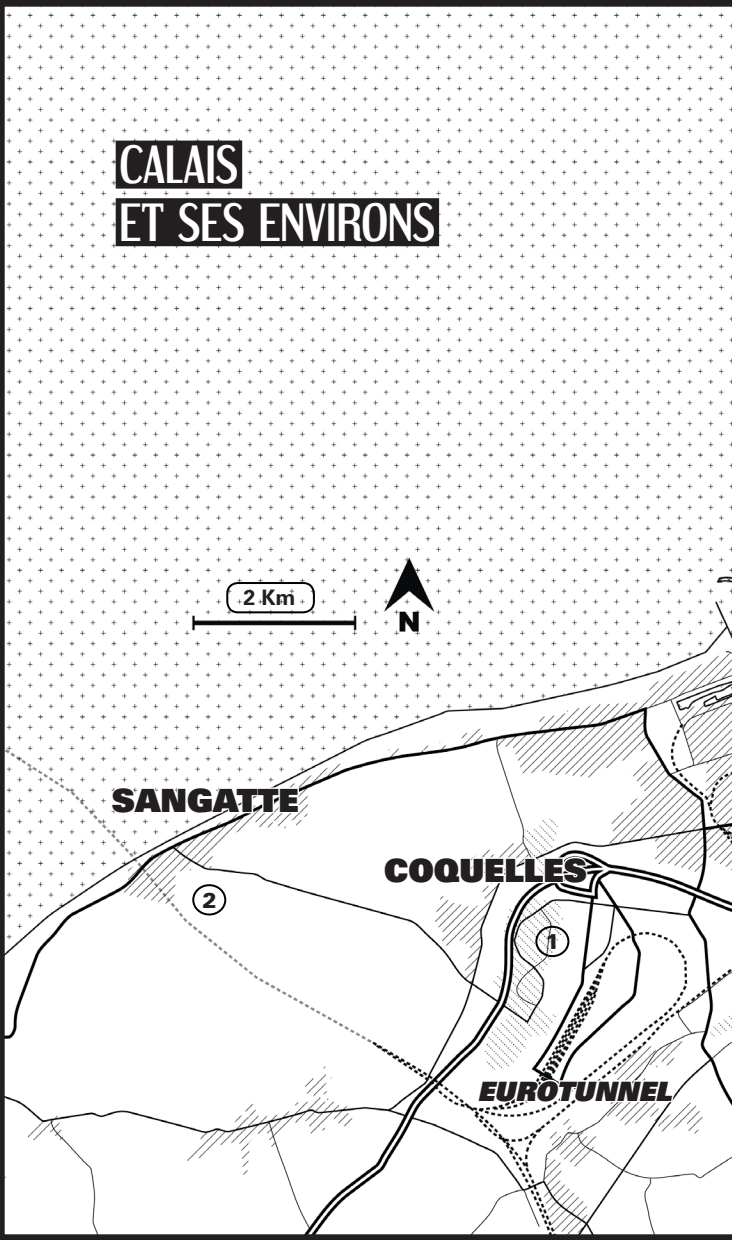

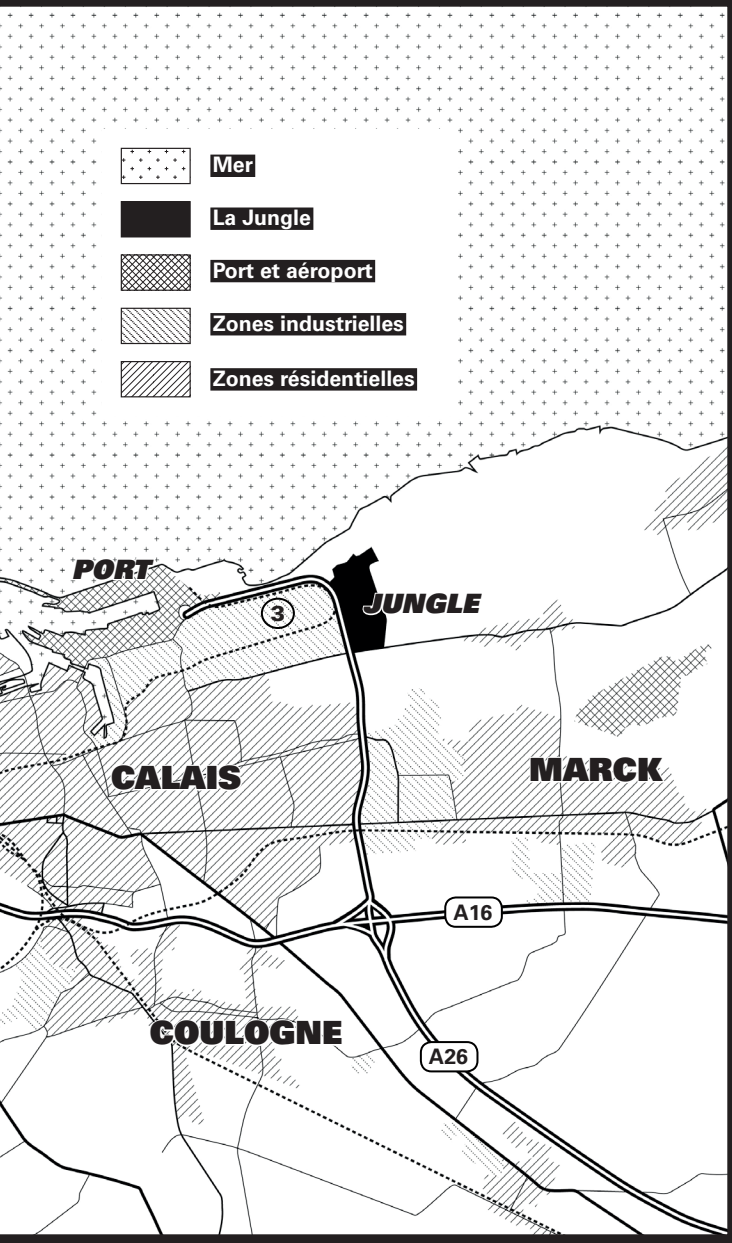
Mer
La Jungle
Port et aéroport
Zones industrielles
Zones résidentielles
PORT
JUNGLE
3
CALAIS
MARCK
A16
COULOGNE
A26

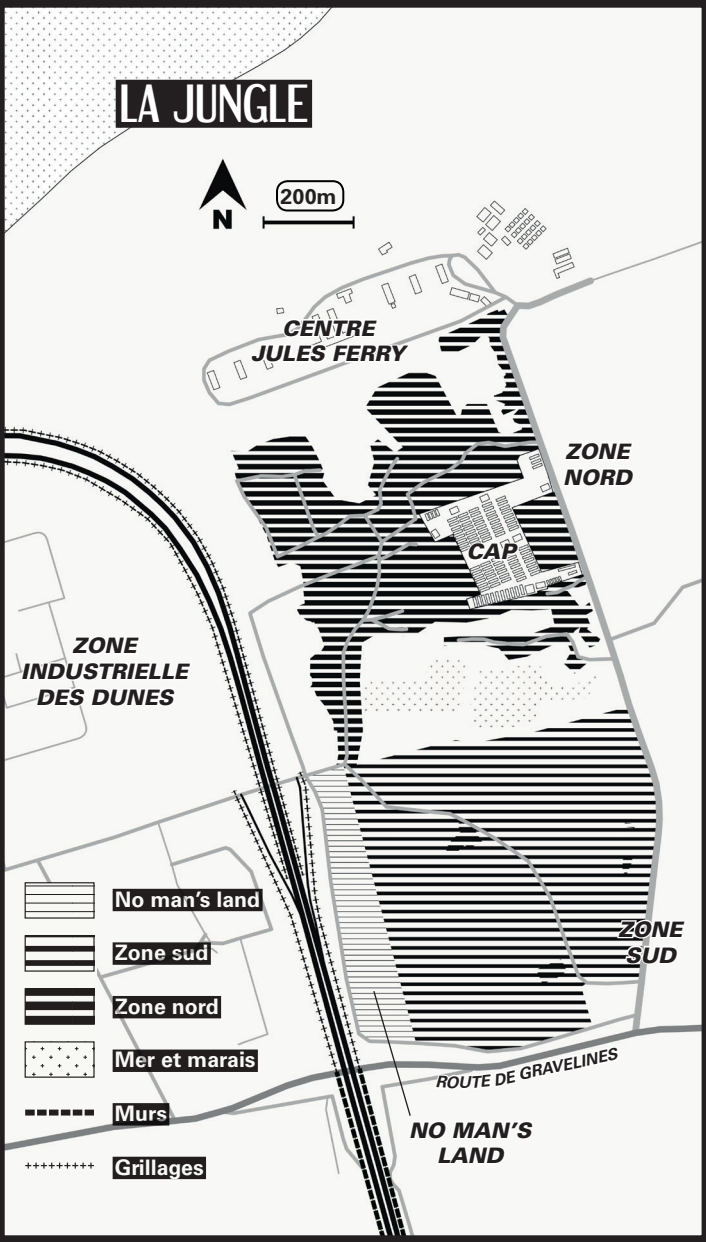
LA JUNGLE
N
200m
CENTRE
JULES FERRY
ZONE
NORD
CAP
ZONE
INDUSTRIELLE
DES DUNES
ZONE
SUD
ROUTE DE GRAVELINES
NO MAN'S
LAND
No man's land
Zone sud
Zone nord
Mer et marais
Murs
Grillages

Le piège de la frontière
retour sur vingt ans d'histoire migratoire à Calais

Des années 1990 à 2002 : l'échec de Sangatte

Les années 1990 : les débuts de la « question Calais »

Au début des années 1990, la chute du régime soviétique et l'effondrement du bloc de l'Est engendrent des arrivées de migrant·e·s originaires de ces pays. L'Allemagne nouvellement réunifiée se dote alors d'une législation répressive à leur encontre. Les autres États européens font rapidement de même. Au cours de ces mêmes années 1990, plusieurs accords européens devenus célèbres depuis entrent en vigueur : la convention de Dublin[1], prévoyant de traiter toute demande d'asile dans l'État européen par lequel la personne est arrivée en Europe, s'applique à partir de

1. Cette première convention sera réformée par les accords « Dublin II » (2003) et « Dublin III » (2013). Dans le langage courant, on dit d'une personne relevant de cette procédure, c'est-à-dire obligée de demander l'asile.

1990 ; celle de Schengen, créant un espace transnational (sans le Royaume-Uni) au sein duquel les contrôles aux frontières sont levés, à partir de 1995. La facilitation des déplacements à l'intérieur de l'Europe s'accompagne d'une gestion de l'immigration plus stricte et de contrôles renforcés aux frontières extérieures.

Mais les arrivées de personnes migrantes se poursuivent. En ex-Yougoslavie, les guerres se succèdent pendant toute la décennie. Au Kosovo, des centaines de milliers d'Albanais.es sont chassé·e·s par les forces serbes entre 1996 et 1999, et les bombardements intensifs menés par l'OTAN de mars à juin 1999 poussent à leur tour des milliers de personnes à l'exil. En Irak, la répression du régime de Saddam Hussein et les bombardements anglo-américains – qui culminent avec l'opération Desert Fox en 1998 – entraînent également un accroissement du nombre de réfugié·e·s en Europe.

Au cours des années 1990, la frontière franco-britannique va peu à peu devenir un enjeu central du contrôle des frontières. La situation géographique de la ville de Calais en fait l'endroit idéal pour essayer de gagner le Royaume-Uni. Un bras de mer large d'une trentaine de kilomètres sépare la France de l'Angleterre, et c'est entre Calais et Douvres (Dover) que s'opère la plus

grande part du trafic maritime de passagers européens dans les années 1990. Le tunnel sous la Manche, dont la construction a débuté en 1987, est inauguré en 1994. Il prend en charge une partie de plus en plus importante du trafic, aussi bien de personnes que de marchandises.

Les accords de Sangatte, signés en 1991, ont transféré les contrôles d'entrée sur le territoire britannique du côté français de la Manche. En 1997, une quarantaine de Rroms, originaires d'ex-Tchécoslovaquie, refoulés par le Royaume-Uni, sont contraints de dormir dans le terminal du port de Calais. Au bout d'un mois et sous la pression d'un comité de soutien, l'État français réquisitionne une maison de retraite pour loger ces familles. Deux mois de négociations avec le Royaume-Uni aboutissent à ce que les deux pays se « partagent » les réfugié·e·s.

L'indifférence initiale de l'État français se transforme d'année en année en répression. Les CRS, de plus en plus nombreux dans Calais et sa région, opèrent des contrôles et arrestations systématiques : des rafles[2]. D'autre part, les compagnies de transport routier sont soumises, à partir de 1999, à des

2. « Rafle : arrestation massive opérée à l'improviste par la police dans un quartier suspect, un établissement mal famé… », *Le Grand Robert*, 2e édition, 1989.

amendes s'élevant à 2 000 £ par personne découverte dans un véhicule à l'entrée au Royaume-Uni. Ainsi, les firmes de transport, qu'elles le veuillent ou non, sont incitées à collaborer à la politique anti-migratoire.

À Calais, ou plutôt à Coquelles, juste à côté du site d'Eurotunnel, un centre de rétention administrative (CRA) est inauguré en 1997. Ses dix-neuf places sont à peu près tout le temps occupées : la police aux frontières (PAF) ne chôme pas. Toute l'agglomération commence à se couvrir de murs en béton, de grillages barbelés et de caméras de vidéo-surveillance.

La « question migratoire » attire occasionnellement l'attention des médias. En 1994, Amnesty international évoque publiquement le cas des nombreuses personnes en provenance de Pologne qui, depuis quelques années, sont refoulées à la fois par la France et par le Royaume-Uni et qui sont en quelque sorte condamnées à un perpétuel aller-retour… En 1998-1999, l'arrivée de nombreux Albanais·es du Kosovo contribue à créer et rendre visible le « problème des migrants » à Calais. Une centaine de personnes dorment régulièrement dans le terminal du port ; d'autres errent dans la ville, en attendant l'opportunité de franchir la frontière.

En juin 1994 est créée l'association La Belle Étoile, qui essaie de soutenir au jour

le jour les migrant·e·s de Calais, surtout par des distributions de repas. En 1997, l'épisode des Rroms tchèques occupant le terminal du port de Calais donne naissance à un collectif d'associations nommé C'Sur (Collectif de soutien en urgence aux refoulés). Il regroupe, outre La Belle Étoile, Les Verts, la Ligue des droits de l'homme (LDH), Agir contre le chômage (AC) et des associations caritatives catholiques, comme Emmaüs ou l'Action catholique ouvrière. D'autres associations œuvrent également dès cette époque dans le Calaisis : la Cimade, France terre d'asile (qui intervient au CRA de Coquelles), le Secours catholique, etc.

1999-2002 : le centre de Sangatte

À l'hiver 1998-1999, des centaines de personnes dorment donc dans le terminal du port de Calais. À partir du mois d'avril, cette situation devient impossible : un arrêté préfectoral interdit en effet « toute utilisation (…) du terminal (…) à des fins autres que le trafic de voyageurs » (arrêté du 23 avril 1999). Les migrant·e·s occupent alors le parc Saint-Pierre, situé en face de la mairie et de la célèbre statue représentant Les Bourgeois de Calais. Ils en sont expulsés en août, dans le cadre d'une grande opération de police qui dure plusieurs jours. Le hangar « Bore », non loin du port, est alors ouvert pour l'accueil de

nuit. Sa gestion est confiée à La Belle Étoile. Il est fermé début juin.

L'État met alors en place trois dispositifs : pour les familles, un bâtiment en face de l'hôpital ; pour les « personnes en situation irrégulière en attente d'expulsion », un ancien centre de vacances ; et, pour les hommes célibataires, de loin les plus nombreux, un immense (25 500 m²) hangar désaffecté à Sangatte, qui avait été utilisé lors de la construction du tunnel sous la Manche. Les pouvoirs publics utilisent comme relais, contre les associations implantées, l'Association pour une meilleure citoyenneté des jeunes, créée par un commissaire de police... Tous ces lieux sont fermés à leur tour le 31 août 1999, pour « ne pas pérenniser la situation ».

Mais, cette fois, la résistance des associations, des militants locaux et des migrants eux-mêmes donne lieu à une manifestation, le 16 septembre, au cours de laquelle la réouverture du hangar « Bore » est entreprise. En dépit de l'échec de cette tentative, l'État se voit contraint d'annoncer pour le 24 septembre la réouverture du hangar de Sangatte, qui prend le nom de Centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire (CHAUH). Il est financé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et sa gestion en est confiée à la Croix-Rouge.

Initialement prévu pour accueillir 800 personnes, le hangar héberge en général 1 500 personnes, parfois 2 000. Les conditions sanitaires, déjà primaires (quatorze douches, quatorze toilettes), se dégradent progressivement. La gestion du centre par la Croix-Rouge est très disciplinaire et les accès sont strictement contrôlés (on peut parler de cadre semi-carcéral). Tout autour, les contrôles de la PAF et des CRS sont permanents. Le hangar, par sa situation isolée, éloigne les migrant·e·s de l'espace public, et la Croix-Rouge éconduit souvent les journalistes ou les militant·e·s. Partout dans le Calaisis, un dispositif sécuritaire important est mis en place. En quelques mois, on dénombre des milliers d'interpellations. Le village-vacances voisin de Blériot-plage est transformé en caserne de CRS.

Loin de régler ce que l'on commence à appeler la « question Calais », le centre de Sangatte devient au contraire une sorte de point de passage obligé sur la route de l'Angleterre, puisque les exilé·e·s ne sont toléré·e·s nulle part ailleurs. Au total, selon la Croix-Rouge, près de 68 000 personnes ont transité par le hangar...

À partir du printemps 2002, le gouvernement annonce régulièrement la fermeture du centre de Sangatte. Tout l'été, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

(HCR)[3] mène une campagne de communication pour inciter les exilé·e·s à déposer une demande d'asile en France. En septembre commence une opération de recensement des personnes hébergées : à chacune est donné un badge conditionnant l'accès aux repas, aux dortoirs et aux toilettes. Celles et ceux qui n'ont pas de badge ne peuvent plus pénétrer dans le centre.

Un accord est passé entre la France, le Royaume-Uni, et l'Afghanistan[4]. Il est proposé aux Afghan·e·s une aide de 2 000 euros pour un « retour volontaire » : seules onze personnes l'acceptent. Un millier de migrant·e·s sont admis·es au Royaume-Uni, 35 sont

3. Le HCR, en supplément des volets « humanitaires » de son action, reconnaît jouer un rôle « politique » dans le contrôle des migrant·e·s. Il participe à l'élaboration et à la mise en place des politiques anti-migratoires des pays européens (qui le financent en grande partie) depuis les années 1990, en particulier en organisant l'« externalisation » de l'asile (gestion de l'asile loin de l'Europe) et en assurant la gestion de multiples camps de réfugiés hors d'Europe.
4. L'Afghanistan est de longue date un pays de départ : l'instauration du régime « communiste » (1978-1979), l'invasion soviétique (1979-1989), la guerre civile (1989-1996), le régime des talibans (1996-2001), puis l'invasion américaine (2001) ont provoqué l'exil de centaines de milliers d'Afghan·e·s. En 2002, il y a un nouveau gouvernement, pro-occidental, dirigé par Hamid Karzaï. L'intensification de la guerre civile à partir de 2006 a entraîné une nouvelle vague d'émigration, qui se poursuit toujours.

« dubliné·e·s », et environ 200 déposent une demande d'asile en France. Le 5 novembre, le centre est vide.

Les distributions de repas reprennent en centre-ville, mais elles sont parfois l'occasion de rafles de la police. Celle-ci pratique un harcèlement permanent, détruit les abris de fortune où se sont installé·e·s les exilé·e·s. La préfecture parle de 150 arrestations par jour. Sont déployés pour l'occasion quatre compagnies de CRS et deux groupements de gendarmes mobiles.

Cependant, de petites manifestations, assez durement réprimées, ont lieu dès octobre 2002, en centre-ville, devant le centre de Sangatte ou devant le CRA de Coquelles. Courant novembre, plusieurs bâtiments sont occupés : un gymnase, une église, l'ancien marché couvert... Face à la pression, l'État ouvre à nouveau le hangar, temporairement, le 2 décembre. Il est définitivement fermé le 31 décembre 2002, et rasé peu après : il ne pourra pas être ouvert une troisième fois…

2002-2009 : de la fermeture de Sangatte à l'expulsion « Besson »

Parfaire les traités, chasser les exilé·e·s

Les accords du Touquet (2003) viennent préciser les modalités de la coopération franco-britannique à la frontière : des « bureaux

de contrôle juxtaposés » sont mis en place de chaque côté de la frontière. Ils précisent également, entre autres, la répartition des demandes d'asiles en fonction de l'endroit où elles sont faites (y compris sur les bateaux, selon qu'ils ont ou non quitté le port). D'autres accords suivront, prévoyant que le Royaume-Uni finance partiellement la « sécurisation » du port de Calais et du site d'Eurotunnel (grilles et murs, caméras, agences de sécurité privées…).

Cette coopération transforme de fait la France en « bras armé » (l'expression est de la Commission nationale consultative des droits de l'homme) du Royaume-Uni pour le contrôle de l'immigration. La France et les autres pays européens considérés comme des destinations privilégiées (comme l'Allemagne, la Suède, etc.) délèguent quant à eux, notamment au travers des accords Dublin II et Dublin III, une part du contrôle de l'immigration aux « pays du sud » : Espagne et surtout Italie et Grèce.

Sur le plan international, les flux migratoires ne tarissent pas dans la décennie 2000. Les raisons de fuir son pays sont en effet plus nombreuses que jamais, à commencer par les guerres. Quelques exemples : l'Irak, envahi par la coalition dirigée par les États-Unis en 2003, s'enfonce progressivement dans la guerre civile. Au Soudan, l'insurrection

du Front de libération du Darfour, en 2003, déclenche une répression meurtrière, qui vient s'ajouter aux atrocités de la guerre entre le futur Soudan-du-Sud et le Soudan. En Éthiopie, Érythrée et Somalie, des centaines de milliers de personnes fuient guerres civiles et régimes autoritaires. Quant au conflit afghan, il s'étend progressivement au Pakistan. On pourrait citer aussi les guerres de Tchétchénie ou de Côte d'Ivoire.

À Calais, plus rien n'est prévu pour héberger les personnes qui continuent d'arriver. Ces dernières survivent dans la plus grande précarité. Elles dorment dans des cabanons sur la plage, dans d'anciens blockhaus du Mur de l'Atlantique, voire dans des tuyaux en béton. Petit à petit, discrètement, des bâtiments sont occupés. Ces premiers squats sont très précaires. La police, en effet, poursuit son harcèlement. Des contrôles ont lieu aux moments des distributions de repas, proposées en général par l'association Salam, qui s'est constituée dans la foulée de la fermeture de Sangatte. Les exilé·e·s sont traqué·e·s jusqu'à leurs précaires abris, et les squats sont visités et expulsés régulièrement. Des militant·e·s ou des habitant·e·s solidaires subissent des pressions.

Des migrant·e·s s'installent alors un peu plus loin, dans les bois à l'est de la ville ou dans la zone industrielle des Dunes,

et construisent des cabanes faites de palettes et de bâches en plastique. Ce sont les premières « jungles », mot certainement issu du persan *djangal*, qui signifie « forêt ». Mais, même là, la répression est permanente : les cabanes sont démolies, aspergées de gaz lacrymogène, etc.

Début 2003, les travaux d'agrandissement du CRA de Coquelles s'achèvent : sa capacité passe de 19 à 79 places… Le dispositif « Ulysse » (2002-2007) est mis en place : il consiste tout simplement en de grandes rafles. Les personnes interpellées sont envoyées en CRA ou se voient proposer un « retour volontaire » ; si elles le refusent, on leur délivre un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF).

2009 : l'expulsion médiatique de la Jungle afghane

Malgré les arrestations, les placements en rétention et les expulsions, un nombre toujours plus important d'exilé·e·s sont coincé·e·s dans le Calaisis et s'installent surtout dans des campements. Alors que, en 2008 et 2009, la guerre civile en Afghanistan et au Pakistan s'aggrave, le plus important de ces campements est la « Jungle afghane », dans la zone industrielle des Dunes, à l'est de Calais, non loin de la gigantesque usine Tioxide. D'autres petits bidonvilles se main-

tiennent également dans la zone portuaire ; et quelques maisons sont squattées en ville.

Un bureau d'enregistrement des demandes d'asile ouvre à Calais (normalement, on doit se rendre dans une préfecture pour enregistrer sa première demande, et Calais n'est qu'une sous-préfecture). Dans le même temps, une mission conjointe du HCR et de France terre d'asile (FTDA) tente une fois de plus de convaincre les exilé·e·s de déposer une demande d'asile en France. Mais, la plupart ne souhaitent pas s'installer en France ; de plus, pour beaucoup, y déposer une demande d'asile, c'est s'exposer à un rejet… et à une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

À l'été 2009, la population d'exilé·e·s à Calais est estimée entre 1 000 et 2 000, s'organisant le plus souvent par pays d'origine. Face à cette situation, le ministre de l'Immigration du gouvernement Fillon, le transfuge socialiste Éric Besson, s'engage à « rendre étanche la frontière ».

Le plan du ministre comprend deux volets. Le premier, nommé « humanité », prévoit la mise en place de structures d'accueil de jour, de distributions de repas, de douches : en fait, ce volet est l'œuvre des associations locales, géré par les bénévoles.

L'autre volet du plan a pour nom « fermeté ». Il s'agit de « fermer » tous les squats

et campements d'ici la fin de 2009. Une multitude de rafles et d'expulsions ont lieu tout au long du printemps et de l'été : ainsi, en avril, 200 Afghan·e·s sont arrêté·e·s ; en août sont évacués les bidonvilles qui s'étaient formés autour de la gare de l'Est à Paris. C'est aussi en août qu'est détruit, à Patras en Grèce, le plus gros bidonville d'Europe, qui existait depuis une quinzaine d'années.

En septembre, les opérations policières se multiplient encore. De nombreux campements et squats sont expulsés et des centaines de personnes (Vietnamien·ne·s, Kurdes, Éthiopien·ne·s, Érythréen·ne·s…) sont arrêtées et souvent placées en rétention. Puis, le 22 septembre, sous l'œil des nombreux médias venus pour l'occasion et en dépit des tentatives de résistance des Afghan·e·s, leur jungle est détruite. 278 personnes sont arrêtées, triées au faciès entre mineures et majeures et placées pour la plupart en rétention. Début octobre, d'autres squats sont encore expulsés et détruits.

2009-2015 : des outils de solidarité à l'épreuve du réel

Les tentatives pour pérenniser les squats

En juin 2009, trois mois avant la destruction fort médiatisée de la Jungle afghane, des militant·e·s français.es, anglais.es, belges, néerlandais·es, allemand·e·s et italien·ne·s

du mouvement international No Border organisent un camp d'une semaine « contre les frontières et le contrôle migratoire ». À la suite de cette semaine de débats, de manifestations, etc., certain·e·s des activistes décident de rester à Calais. Ces nouveaux visages s'inscrivent progressivement dans le paysage de la ville. Réunis au sein du groupe Calais Migrant Solidarity (CMS), ils apportent un soutien aux exilé·e·s, d'abord en essayant de trouver des solutions de logement.

Tenter le passage de la frontière prend en effet des semaines, voire des mois. Squatter des bâtiments dans et autour de Calais constitue souvent l'unique solution pour des centaines de migrant·e·s, qui s'y regroupent en général selon leur région d'origine : « Palestine House », « Afric House », « garage des Albanais », « jungle des Soudanais », etc. Ces squats et campements sont soumis à la pression constante de la police qui y fait irruption de jour comme de nuit, chassant les migrant·e·s, détruisant leurs installations ou les rendant inhabitables, souvent en les aspergeant de gaz lacrymogène.

Pour contrer les expulsions incessantes et la grande précarité qu'elles induisent, les activistes essaient de s'appuyer sur le droit du logement pour obliger les autorités à mener des procédures légales. Un bâtiment occupé depuis plus de quarante-huit heures ne peut

en effet être expulsé légalement qu'après une procédure qui, bien souvent, dure plusieurs mois.

En facilitant l'ouverture de squats, en y assurant une présence visible, en contre-carrant les expulsions, les activistes de CMS cherchent à donner des possibilités de repos aux migrant·e·s, mais aussi à créer des espaces de réunion, d'organisation et de rencontre entre exilé·e·s et militant·e·s.

Le premier de ces « squats légaux » est une maison rue Caillette, ouverte au printemps 2013. Puis, constatant que la stratégie semble fonctionner puisque le squat « tient », les activistes ouvrent une autre maison rue Victor-Hugo, qui est dédiée aux femmes et aux enfants. Cette Maison des femmes va rester active plus d'un an.

Répression et résistances

Outre les expulsions, qui sont toujours l'occasion de violences policières, les forces répressives exercent quotidiennement des brimades et des pressions sur les migrant·e·s, en particulier, on l'a vu, autour du lieu de distribution de repas, sous le regard des associations. Mais c'est lorsque les exilé·e·s sont isolé·e·s, notamment la nuit, lors des tentatives de passage sur les aires d'autoroute ou aux alentours du tunnel sous la Manche, que les violences policières sont

les plus acharnées. Toutes les méthodes sont bonnes : les migrant·e·s sont tabassé·e·s, gazé·e·s, transporté·e·s et abandonné·e·s à des dizaines de kilomètres de Calais, leurs passeports sont confisqués…

Alors que leur présence dans les squats et les campements permet de réfréner (relativement) les violences policières dans ces lieux, les militant·e·s No Border recourent par ailleurs au copwatching. Littéralement « surveillance de la police », cette pratique s'inspire de celle des Black Panthers aux États-Unis pendant les années 1960-1970 : il s'agit d'être présent autant que possible lors des contrôles de police, des rafles et des expulsions, et de filmer la police en action. CMS produit des rapports documentant les violences policières[5] et saisit le Défenseur des droits. Celui-ci rend une décision particulièrement sévère pour le gouvernement en novembre 2012.

Le 23 octobre 2013, la sarkozyste Natacha Bouchart, maire de Calais depuis 2008, lance un appel sur le réseau Facebook, invitant la population de la ville à dénoncer les occupations de bâtiments dont elle serait témoin. À la suite de cet appel, qui suscite par

5. Calais Migrant Solidarity (No Border), *Calais : cette frontière tue. Rapport d'observation des violences policières à Calais depuis juin 2009*, 2011. Disponible sur www.syndicat-magistrature.org/IMG/pdf/Rapport_des_observateurs.pdf.

ailleurs de nombreuses réactions indignées, le groupe d'extrême-droite Sauvons Calais se constitue. À partir de l'automne 2013, en plus de ses campagnes « contre l'immigration de masse à Calais », il tente d'organiser des manifestations. Les agressions d'exilé·e·s (et parfois de No Border) se multiplient : attaques nocturnes à la barre de fer, tirs de chevrotine… En février 2014, les membres de Sauvons Calais assiègent un squat à Coulogne, banlieue sud de Calais. Pendant une semaine, la maison et ses habitant·e·s sont attaqué·e·s sous l'œil de la police qui n'intervient pas. Elle est finalement incendiée au cocktail Molotov.

Le groupe Sauvons Calais, qui n'a jamais regroupé plus de quelques dizaines de militants fascisants, fait encore parler de lui de temps en temps en organisant des manifestations de « riverains excédés ». La municipalité et les médias leur font une bonne place, répandant l'idée que la population calaisienne serait unanimement hostile aux exilé·e·s, et que les seules marques de solidarité seraient le fait d'activistes venu·e·s de l'étranger.

De la Maison des femmes au centre Jules-Ferry

À l'automne 2013, la mairie de Calais, se plaignant de l'existence d'une « trentaine

de squats », lance une « campagne anti-squat ». Natacha Bouchart prend position régulièrement dans la presse pour fustiger les occupations. « Je pense que la sécurité des migrants est mieux assurée hors de ces squats », déclare-t-elle ainsi à *La Voix du Nord* le 23 septembre 2013. Un « conseil des migrants » se tient régulièrement à la mairie, regroupant pouvoirs publics, représentants de la police et quelques membres d'associations.

Alors que le mouvement d'ouverture de squats « durables », amorcé par les militants No Border, se poursuit, le rythme des expulsions est lui aussi soutenu. En septembre 2013, la « Beer House », un entrepôt occupé par plusieurs centaines de personnes, est évacué brutalement. En février 2014, trois nouvelles maisons sont ouvertes, rue du Vic, rue Auber et rue Masséna. Au printemps de la même année, une grande vague de démantèlement des campements est lancée.

Le 27 mai, trois camps sont évacués, jetant 650 personnes à la rue. Certaines d'entre elles décident alors l'occupation du lieu de distribution de nourriture, appelé Salam, du nom de l'association qui en a la gestion. L'occupation dure plus d'un mois, avec des assemblées générales quotidiennes, des départs de manifestations, etc. Une trentaine de personnes entament une grève de la

faim pour dénoncer leurs conditions d'existence à Calais.

Le 2 juillet, la police évacue Salam et les trois squats ouverts en février. 300 personnes sont arrêtées et placées en CRA. En réaction à cette violente expulsion, une grande manifestation a lieu le 12 juillet, à l'issue de laquelle un grand bâtiment industriel (12 000 m²), anciennement destiné au stockage de ferrailles, est occupé : le Galloo. Ce squat héberge plusieurs centaines de personnes de toutes origines.

La Maison des femmes, rue Victor-Hugo, continue d'accueillir les femmes seules et les enfants, malgré de nombreuses difficultés. Au printemps 2014, les militants CMS lancent un appel au monde associatif pour obtenir de l'aide ou du soutien. L'association Solid'R prend alors le relais pendant environ un an.

Alors que la maison est menacée d'expulsion, un projet voit le jour pour maintenir un accueil des femmes et des enfants dans le centre-ville. Il est proposé à la mairie. Celle-ci accepte, avant de faire volte-face au dernier moment : à la place du local prévu, c'est un ancien centre de vacances situé au delà de la zone industrielle des Dunes qui devient le centre d'accueil des « personnes vulnérables » : le centre Jules-Ferry. Mais l'endroit, éloigné du centre-ville, et dont l'accès est interdit aux soutiens

ou amis, ne suscite pas l'enthousiasme des premières concernées, bien au contraire : il s'agit de toute évidence d'une mesure de mise à l'écart.

Le centre Jules-Ferry ouvre ses portes début janvier 2015. Les pouvoirs publics annoncent que les installations autour du centre seront « tolérées » et « encouragent les migrants à s'approprier l'endroit eux-mêmes » (*La Voix du Nord*, 24 mars 2015). En réalité, les pouvoirs publics cherchent à concentrer l'ensemble des exilé·e·s dans cette zone, où va bientôt se constituer un véritable bidonville – la « Grande Jungle ». Le 25 mars, les occupantes de la Maison des femmes préfèrent partir volontairement sous la menace d'une expulsion violente. Au cours du printemps, La police et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) visitent tous les squats et campements et somment les habitant·e·s de « déménager » dans la nouvelle jungle en cours de formation. Les dernier·e·s récalcitrant·e·s (les occupants du squat Galloo et ceux d'un campement situé sur le parking d'un Leader Price) sont évacué·e·s par les forces de l'ordre le 2 juin. La plupart des personnes expulsées, encouragées par les associations, décident de rejoindre la Jungle de Tioxide ou la Jungle afghane du Bois-Debruille – ces petites jungles seront ensuite elles-mêmes

expulsées et leurs occupant·e·s rabattu·e·s vers la Grande Jungle.

2015-2016 : la Grande Jungle

La mise en place du ghetto[6]

Désormais, tout·e·s les exilé·e·s sont concentré·e·s dans le bidonville qui se constitue au sud du centre Jules-Ferry. 1 500 personnes environ s'installent sur un terrain qui est une ancienne décharge en partie marécageuse. Le magasin le plus proche est à trois quarts d'heure de marche… Le lieu de distribution de nourriture en ville est fermé : désormais les distributions ont lieu à Jules-Ferry. Tous les services y sont transférés, et une permanence d'accès aux soins de santé (PASS) y est implantée. C'est là aussi que l'on trouve à présent les douches, de même que l'information concernant la possibilité d'obtenir l'asile en France.

Dans la même période, la région de Calais prend l'apparence d'une zone occupée militairement : police et sociétés de sécurité privées patrouillent en permanence, en ville comme dans les environs. Le long de la rocade qui mène au port, une double rangée de hauts grillages coiffés de barbe-

6. « Ghetto : Lieu où une communauté vit, séparée du reste de la population. Abstrait : Situation de ségrégation et d'oppression. » *Le Grand Robert*, 2e édition, 1989.

lés tranchants dits « concertina » est érigée. Autour du site d'Eurotunnel, 40 kilomètres de grillages sont installés. Des terrains sont inondés pour empêcher le passage. Des fossés sont remplis d'eau. Le site du tunnel est équipé de capteurs de battements cardiaques et de détecteurs de CO_2…

Au sud du port, un nouveau type de grillage détecte les « intrusions » par fibre optique, ce qui déclenche une alarme sonore et avertit le commissariat automatiquement. La partie nord du port, plus loin des regards, est fermée par un mur de béton de quatre mètres. Partout, des dizaines de caméras de vidéo-surveillance sont installées.

De nombreux parkings et aires de repos pour routiers sont également « sécurisés » : là aussi, des caméras, mais aussi des projecteurs, des fossés, des clôtures électrifiées, des rondes de maîtres-chiens, etc.

Les autorités tâchent de rendre la frontière de plus en plus dangereuse. Mais la difficulté et les risques ne diminuent pas la détermination des migrant·e·s à rejoindre l'Angleterre. Conséquence : les morts sont de plus en plus nombreuses. CMS comptabilise ainsi au moins vingt personnes décédées rien qu'entre juin et octobre 2015. Certain·e·s se noient, d'autres sont électrocuté·e·s, beaucoup meurent percutés par des véhicules en tentant d'y grimper. Le tunnel sous la Manche

est réputé être l'endroit le plus risqué. L'indifférence des pouvoirs publics comme de la direction d'Eurotunnel est totale.

2015 : la « crise des migrants »

En 2015, le HCR a relevé le plus grand nombre de « personnes victimes de migrations forcées » : 65 millions. Les causes de ce record sont principalement la permanence et l'aggravation des conflits au Moyen-Orient : un tiers des réfugiés du monde viennent d'Irak et de Syrie, où la révolution de 2011 s'est transformée en guerre civile. Des millions de gens quittent également l'Afghanistan, l'Éthiopie et Érythrée, qui sont toujours parmi les pays les plus fuis. La Libye est désormais une voie de passage privilégiée vers l'Europe. Après une première guerre civile et une intervention militaire occidentale en 2011, le pays est plongé dans une deuxième guerre civile depuis 2014. Les migrant·e·s tentent d'y survivre dans des conditions atroces avant de se risquer à traverser la mer Méditerranée, sur des bateaux hors d'usage et sous la menace des navires de l'agence européenne Frontex, en charge de la sécurité des frontières de l'Europe depuis 2001. La Turquie, qui compte au moins trois millions de Syrien·ne·s sur son sol, les utilise pour faire chanter l'Union européenne : la menaçant d'ouvrir ses frontières,

elle obtient une « aide » de plusieurs milliards d'euros. 2015 n'en est pas moins une année record pour l'immigration en Europe.

On assiste alors à un emballement médiatique autour de la « crise migratoire » : les photographies des morts en Méditerranée font la une des journaux. Cet emballement s'accompagne d'une surenchère xénophobe, tant en Europe de l'ouest que dans certains pays d'Europe de l'est, à commencer par la Hongrie, qui ouvre momentanément ses frontières pour laisser passer, vers l'Allemagne, des milliers de migrant·e·s, avant de les refermer subitement et d'y ériger des grillages barbelés. De nombreux États en profitent pour durcir leurs lois anti-migratoires, voire sortent provisoirement des dispositifs européens de répartition des migrants. Toutes ces frontières deviennent de plus en plus difficiles à franchir et donc dangereuses. Aux milliers de morts en mer viennent s'ajouter ceux qui périssent à l'intérieur même des frontières européennes…

Durant cette période, la population d'exilé·e·s dans le Calaisis croît de manière vertigineuse : alors qu'elle était d'environ un millier à l'été 2014, elle passe à 3 000 à l'été 2015, puis à 6 000 en octobre. Elle se concentre dans la Grande Jungle au sud du centre Jules-Ferry. Les associations participent

activement à l'installation du bidonville : fourniture de matériaux de construction, aide à l'installation de bâtiments – une église, des mosquées, des écoles, etc. Des petites boutiques voient le jour : des barbiers, des restaurants, etc. Les accès de la Jungle sont contrôlés à toute heure par des policiers. Tout est fait pour que les exilé·e·s se montrent le moins possible en ville : ainsi, les accès aux piscines municipales leur sont interdits en novembre 2015.

Le mot « jungle » est repris par les médias du monde entier. La situation à Calais est utilisée par la plupart des tendances politiques, qui se lamentent sur la « crise migratoire » et réclament des mesures plus restrictives, une augmentation des effectifs de police et des expulsions.

La médiatisation entraîne aussi l'arrivée massive de bénévoles. En plus des associations « historiques », comme Salam ou le Secours catholique, de nouvelles associations humanitaires françaises, mais aussi anglaises ou européennes, convergent à Calais. L'Auberge des migrants, fondée en 2008 à la suite de l'arrêt des distributions de repas par le collectif C'sur, s'impose comme une des principales structures présentes dans la Jungle. L'association calaisienne La Vie active, initialement tournée vers l'accompagnement de personnes handicapées

gère le centre Jules-Ferry et devient le deuxième plus gros employeur du Pas-de-Calais (le budget du centre Jules-Ferry était estimé à trois millions d'euros par an avant même son ouverture). Utopia 56, une association bretonne, connaît également une forte croissance au fil de son implication dans la Jungle, dans la gestion du camp « humanitaire » de Grande-Synthe[7], ou plus tard dans les CAO… Il faut encore citer, entre autres, Médecins du monde, Médecins sans frontières, ou encore les associations britanniques Help Refugees, Care 4 Calais…

Une expulsion permanente ?

À partir de la fin de l'été 2015, pour faire face à l'afflux d'exilé·e·s, un premier plan de « désengorgement » est lancé. Les autorités persuadent des centaines de personnes, de gré ou de force, de déposer une demande d'asile en France. Elles sont alors envoyées dans des « centres de répit » – qui seront bientôt renommés centres d'accueil et d'orienta-

7. En banlieue de Dunkerque, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Calais, la ville de Grande-Synthe compte début 2016 quelque 3 000 exilé·e·s qui campent dans la Jungle du Basroch. En mars 2016, un « camp humanitaire » de cabanons en bois y est construit. Il héberge jusqu'à 1 300 personnes selon Utopia 56, l'association qui en a la gestion. Il brûle entièrement dans des circonstances confuses dans la nuit du 10 au 11 avril 2017.

tion (CAO) – répartis toute la France. Certaines sont même directement placées en rétention.

En dépit de ces tentatives, la Grande Jungle prend petit à petit les apparences, sinon d'une ville, du moins d'un gigantesque bidonville. Mais, dès 2015, les autorités, pourtant à l'origine de sa constitution, sont hantées par la question de son démantèlement.

À l'automne, une première expulsion a lieu : elle vise à vider une bande de cent mètres le long de la rocade qui mène au port. Cet espace, appelé le No man's land, est évacué pour « sécuriser » les abords de la rocade et éviter les dougar[8].

Puis, à la fin de l'année, une deuxième zone est vidée de ses habitant·e·s, du côté est de la Jungle. Cette fois, il s'agit de libérer un espace pour la construction du Centre d'accueil provisoire (CAP) : un ensemble de 125 containers superposés et entourés d'un grillage, destiné à accueillir jusqu'à 1 500 personnes, surveillé par des agents de sécurité et dont l'entrée est soumise à un contrôle d'empreintes palmaires. Ce CAP est lui aussi géré par La Vie active. Les conditions drastiques d'accès, l'inconfort (2,3 m²

8. Le terme soudanais « dougar » désigne un embouteillage, fortuit ou suscité par les migrants eux-mêmes, propice à la montée dans les camions.

par personne) et la précarité des dispositifs d'hygiène (pas de douche) rendent bientôt ce camp retranché très impopulaire.

Le 19 février 2016, le tribunal administratif de Lille ordonne la destruction de la partie sud de la Jungle. Les motifs avancés sont l'insalubrité et le manque de sécurité. L'évacuation, extrêmement brutale, démarre le 29 février. Les tentatives de résistance des premiers jours laissent place à la résignation et la plupart des exilé·e·s déménagent vers la partie nord de la Jungle. Une grève de la faim menée par neuf migrants originaires d'Iran n'aboutit à aucun résultat. Les derniers jours de l'opération policière (achevée le 16 mars), les tentes et les cabanes sont la proie d'un gigantesque incendie.

En somme, dès ses débuts, la brève histoire de la Grande Jungle coïncide avec celle de son démantèlement pièce par pièce. On retrouve la logique du centre de Sangatte : concentrer les gens permet, en définitive, de les expulser. C'est à nouveau ce qui va se passer à l'automne.

La liquidation de la Grande Jungle

Après l'expulsion de la zone sud, la violence policière s'intensifie encore. Alors que la population augmente (jusqu'à 10 000 en août selon les associations, sans doute davantage), la police, postée aux entrées de la Jungle,

harcèle quotidiennement les migrant·e·s, inonde presque chaque nuit le campement de gaz lacrymogène et sème la terreur sur les parkings ou aux abord du tunnel sous la Manche. En août, une grande opération de police est menée à l'intérieur même de la Jungle, où les policiers s'aventuraient rarement jusqu'alors, pour fermer les restaurants et arrêter des dizaines de migrant·e·s Cette opération est, quelques jours après, invalidée par le tribunal administratif.

Au mois de septembre l'emballement médiatique reprend. À coups de déclaration distillées dans la presse, le Premier ministre ou le ministre de l'Intérieur laissent entendre qu'à l'automne auront lieu les expulsions simultanées de la Jungle de Calais et de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes… Le président Hollande visite Calais. Le 20 septembre 2016, une grande réunion entre les autorités (ministre de l'Intérieur compris) et les représentants des associations organise le démantèlement, annoncé pour la deuxième quinzaine d'octobre.

Il s'agit d'une opération d'une envergure jamais vue : le déplacement contraint d'une population de plusieurs milliers de personnes. Un hangar est réquisitionné à proximité de la Jungle, afin d'y trier les éxilé·e·s. Des dizaines de bus sont réservés pour acheminer les « volontaires » dans

les 450 CAO situés partout en France. Et, bien sûr, quelque 2 000 policiers et gendarmes viennent s'ajouter aux 2 000 déjà présents…

La veille du début de l'opération, un arrêté préfectoral est pris : au prétexte de l'état d'urgence, il est interdit de se trouver dans le périmètre concerné sans autorisation – cet arrêté sera lui aussi invalidé, mais après la fin du démantèlement. Les associations ont le droit de participer aux opérations, mais elles sont tenues de délivrer à la préfecture des listes de leurs bénévoles, qui (si les autorités les acceptent) se trouvent ainsi « accrédités ». Les principales associations se soumettent à cette injonction ; de fait la plupart d'entre elles se félicitent du démantèlement et y collaborent.

Le démantèlement débute le 24 octobre. Les opérations se déroulent d'abord à peu près comme prévu, même si on relève des « bousculades » et des manifestations. C'est à un tri au faciès que sont soumises les personnes exilées, afin de déterminer, en quelques secondes, si elles sont mineures ou majeures. Le 25, les choses commencent à se précipiter : alors que certaines associations comme Emmaüs, Médecins du monde ou L'Auberge des migrants protestent et refusent de « cautionner » les méthodes du démantèlement (tri au faciès, improvisation, absence de suivi…), des incendies sont

allumés ça et là. Le mercredi 26, la Jungle a presque entièrement flambé.

À midi, la préfète, Fabienne Buccio, annonce la fin des opérations : près de 5 000 personnes ont été déplacées en deux jours et demi, dans des conditions scandaleuses.

Il reste pourtant les « personnes vulnérables » : les femmes et les mineurs (ceux qui ont été jugés tels par la police en tous cas). Le 2 novembre, les mineurs qui dormaient dans les containers du CAP en sont délogés. Ils sont à leur tour, avec les autres mineurs qui dormaient dehors, poussés dans des bus, accompagnés de prétendus « officiels » anglais, et conduits dans des CAO pour mineurs isolés étrangers (CAOMIE).

Enfin, le lendemain, le centre Jules-Ferry lui-même est vidé de ses occupantes, les femmes seules ou avec enfants. La plupart des femmes se déclarent mineures dans l'espoir d'être envoyées en Angleterre. Peine perdue, elles sont dispersées comme les autres dans les CAO.

Dans la foulée, les pouvoirs publics profitent de la situation pour évacuer 3 800 personnes des campements parisiens, là aussi vers les CAO. Nombre des personnes qui dormaient notamment sous la station de métro Stalingrad arrivaient tout juste de Calais, ayant quitté la Jungle avant le démantèlement annoncé…

Et après ?

À Calais et dans la région, c'est le retour à la situation de 2003, après la fermeture du centre de Sangatte. Les exilé·e·s qui ont préféré rester se cachent des rafles, qui ont lieu chaque jour et chaque nuit dans les parcs de la ville, dans les terrains vagues et dans les bois. La politique officielle est à présent celle du « zéro migrant » : la violence de la police peut s'exercer sans mesure, loin des caméras des journalistes qui, une fois l'opération de démantèlement terminée, s'en sont retournés. De nombreux témoins évoquent des « chasses à l'homme », des « battues »…

Les dispositifs mis en place au fil des ans pour accompagner la présence des exilé·e·s sont brutalement supprimés, notamment le bureau d'enregistrement des demandes d'asile. Début mars 2017, les distributions de nourriture sont interdites, de même que l'accès aux douches. Les bénévoles des associations subissent une répression quotidienne, bien mal récompensé·e·s de leur participation active à l'opération de l'automne, que beaucoup regrettent a posteriori.

Mais parallèlement, le dispositif quasi-improvisé des CAO et CAOMIE se révèle incapable de remplir les engagements de l'État : accompagnement juridique pour déposer une demande d'asile, hébergement inconditionnel et surtout « dédublinage », c'est à

dire suspension des procédures « Dublin » pour tous. Nombreux·ses sont ceux et celles qui quittent les centres dès l'hiver et surtout au printemps, reprenant la route vers le Royaume-Uni.

Les migrant·e·s reviennent ainsi peu à peu à peu à Calais : c'est que la frontière est toujours au même endroit. Calais n'a pas bougé et reste le meilleur endroit pour tenter le passage au Royaume-Uni…

LONDON...
CALLING

Entretiens croisés
de personnes en exil et solidaires

Remarques

Ces entretiens ont été menés avec des personnes d'origines diverses, entre novembre 2016 et mars 2017. Certains ont été réalisés en anglais puis traduits, d'autres en français. Celui avec Mouni & Léva a été réalisé par écrit. Celui avec Ali a été transcrit d'après des notes aussi exhaustives que possible. Celui avec Mohammad Reza a été réalisé par l'intermédiaire téléphonique d'un interprète anglais-farsi, ce qui a sans doute parfois influencé la teneur du propos.

Dans la restitution de ces entretiens, nous avons pris le parti de « disparaître » le plus possible ; cependant, lorsque pour la compréhension cela s'avère indispensable, nous avons inclus les questions posées. Nous avons opéré une sélection dans des propos qui souvent se recoupaient. La masse des entretiens réalisés était de toutes façons incompatible avec le format de ce petit livre. Nous avons choisi de laisser les interventions se succéder sans interruption, un peu comme si leurs auteurs étaient réunis autour d'une grande table ; nous espérons que ce procédé

rendra la lecture plus agréable et les propos plus intelligibles.

Nous avons choisi d'appeler « Grande Jungle » le bidonville-ghetto qui s'est mis en place à partir de 2015 autour du centre Jules-Ferry, pour établir une distinction avec les jungles plus petites qui ont existé auparavant dans la région de Calais.

2003-2015 : de Sangatte à Jules-Ferry

1. Après Sangatte

La fermeture du centre d'hébergement d'urgence de Sangatte, fin 2002, a inauguré une période de « déguerpissement » permanent pour les exilé·e·s : dispersion et précarisation des campements, harcèlement policier et rafles régulières, « sécurisation » du Calaisis, tout cela organisé par des traités franco-britanniques successifs.

Ian, alors jeune militant lillois, est allé à Calais régulièrement pendant deux ans (2007-2009). Il raconte une période assez vide politiquement, où la police et les quelques associations humanitaires présentes accaparent l'essentiel des rapports avec les migrant·e·s Isolé·e·s, quelques rares militant·e·s tentent de s'opposer aux violences policières, de dénoncer la fermeture de la frontière et de proposer, face à la situation désespérée, une autre réponse que celle, paternaliste, des associations.

Ian : La distrib' du midi se faisait à la Cabina. C'était le lieu de la distrib' de La Belle Étoile, c'était vraiment un lieu emblématique à l'époque. La Cabina, c'était le lieu du premier contact, c'était le lieu de tous les conflits…

C'était en 2007. Ils distribuaient des repas… Il y avait un mobil-home au milieu de ce terrain vague, derrière la mairie : il y a le canal qui tourne à cet endroit-là, autour de la vieille ville, et sur le bord il y a une espèce de gros terrain vague… À l'époque il y avait pas encore de chiotte.

La distrib' du midi était assez rude. Elle était assez violente, symboliquement : ils séparaient les gens. Dans la Cabina, il y avait une espèce de deuxième porte sur le côté, qu'ils n'ouvraient qu'au moment où ils commençaient la distrib'… Du coup, avant l'ouverture, les gens se mettaient en file, en attendant l'ouverture de cette porte. Ils mettaient les Noirs d'un côté, et tous les autres de l'autre. Ça, je me souviens, ça m'avait choqué. Soi-disant pour éviter les bagarres… Donc ils mettaient les Pakistanais, les Afghans, les Sri-Lankais, d'un côté, et les Noirs de l'autre…

Il y avait 200, peut-être 300 personnes maximum. Et encore, ils ne venaient pas tous bouffer à midi, il y avait plus de monde le soir. Le soir, on pouvait monter parfois

jusqu'à 700, mais c'était de gros chiffres à l'époque : 700 c'était scandaleux ! [Les membres de l'association] Salam étaient scandalisés, enfin ils disaient qu'il fallait faire quelque chose, qu'il fallait au moins plus d'infrastructures, etc. Eux ils jaugeaient au nombre de migrants le soir à quel point la « crise » était forte ou pas à Calais.

Il y avait beaucoup de prolos, quand même, dans ces assos… Des Calaisiens. Ils avaient une espèce de relation amour-haine avec les réfugiés, qui m'a toujours un peu déstabilisé parce qu'il y avait à la fois une vraie empathie, une rudesse et, parfois, un autoritarisme incompréhensible… Il y avait un bonhomme, qui était assez emblématique, qui s'appelait Moustache, je sais pas ce qu'il est devenu aujourd'hui… Un ancien militaire, je crois… Il rangeait les gens, il leur hurlait dessus, il les engueulait, il leur mettait des coups de pieds pour qu'ils partent, tu vois. Et lui il était bénévole dans ce truc-là ; tout le monde le regardait, dans l'asso, comme un énergumène, ils rigolaient un peu. Mais en même temps, dans son attitude ce type faisait des trucs de fou qui auraient mérité qu'il soit jeté dehors. Et en même temps, ce type-là, à l'époque, il ouvrait sa maison à une dizaine de femmes réfugiées…

Il y a aussi des gens qui, je pense, dans leur engagement auprès de Salam et de ces

assos-là, ont trouvé vraiment une raison de vivre. Une raison d'être, un truc pas forcément chrétien ou de charité.

Les quelques centaines de migrant·e·s se répartissent entre quelques squats précaires en centre-ville et de non moins précaires campements en périphérie.

Ian : À l'époque, en 2007, il y avait un campement dans l'enceinte de Tioxide. Là, il y avait les Afghans pachtounes[9], et il y avait les Vietnamiens. Et de l'autre côté, sur les dunes, le long de la mer, à côté du port, il y avait les Hazaras[10]. Il y avait souvent des conflits sur la route entre les Hazaras et les Pachtounes, pour des histoires de dissensions entre sunnites et chiites, enfin des histoires de guerre entre pauvres aussi… Parce que la situation est quand même tendue… Et Tioxide, c'est une usine dégueulasse, il y avait des trucs dégueulasses dans les hangars, qui étaient ouverts sur la Jungle des Afghans, des hangars où on pas-

9. Les Pachtounes sont la principale ethnie d'Afghanistan (40 % de la population environ).
10. Les Hazaras sont une minorité ethnique en Afghanistan (10 % de la population environ). Ils sont souvent persécutés en raison de leur pratique de l'islam chiite.

sait la nuit… C'était déjà Seveso[11] je crois. Dans les hangars ouverts de Tioxide, ils stockaient, à même le sol, d'énormes monticules d'un truc jaunâtre, qui devenait bleu dans l'eau ! Dans les flaques d'eau… Et la flotte se répandait, elle rentrait dans les hangars…

Il y avait vraiment une rupture entre d'un côté les Afghans et les Kurdes, qui squattaient à l'extérieur de la ville dans des camps, et de l'autre côté les Somaliens, les Soudanais, les Érythréens (il y avait beaucoup d'Érythréens, je ne sais pas si ça a changé…), qui, eux, déjà, squattaient dans des maisons.

Il y avait un squat juste derrière la gare, vraiment collé à la gare, un gros squat ; et il y en avait un à côté de la Cabina, qui a été rasé entretemps. On l'appelait la Maison des Soudanais je crois… Ils squattaient par eux-mêmes à l'époque.

La seule « gestion » étatique de la situation dans le Calaisis relève des forces répressives.

IAN : Ils étaient ultra-violents… Moi, les trois semaines où j'ai vécu avec les Afghans

11. La catégorie « Seveso » est employée par l'administration européenne pour désigner les entreprises présentant d'importants risques d'accidents. Ce nom fait référence à la catastrophe industrielle de Seveso en Italie (1976). L'usine Tioxide, qui fabrique des colorants, est classée « Seveso seuil bas ».

dans la jungle, il y avait des bagnoles de flics en civil qui venaient, et qui fonçaient dans Tioxide, qui avaient l'autorisation d'entrer dans Tioxide, qui fonçaient, qui chassaient les migrants en voiture. Ils venaient sans feux, comme ça, et – pfout – ils allumaient les feux, et – vrôôô – ils fonçaient sur nous, alors qu'on était assis sur le terrain de foot.

Et puis, il y avait tout le temps les CRS qui venaient faire chier, mais en mode violent, agressifs ; moi j'ai vécu des scènes où ils réveillaient les gens, tu vois, en les tirant par les pieds, ils gazaient dans la cabane, tout ça… C'est ce qui se fait encore, je crois… ce qui s'est toujours fait. On pourrait décrire des milliers de scènes de harcèlement et de méchanceté…

Très fréquemment, il y avait aussi des conflits entre les flics et les assos à ce moment-là, parce que les flics ne se privaient pas d'aller chasser les migrants avant la distrib' de midi, près de la Cabina. Il y avait souvent des moments de tension où les CRS débarquaient, pas pendant la distrib', mais avant… C'était l'objet de négociations avec la mairie et les autorités pour que ça cesse. Je ne sais plus à quelle période exactement, mais il y a un moment où ça s'est institué : il y a eu un accord, je ne sais pas s'il était tacite ou signé quelque part, mais il y a eu un accord pour que les flics arrêtent, pour

qu'il y ait une « trêve » pendant la bouffe, au moins celle du midi.

Une fois, les CRS avaient chopé la gale chez eux, et ils étaient énervés contre les migrants, du coup ils sont revenus. Je suis arrivé à Calais juste après, dans la nuit : ils avaient brûlé toutes les cabanes de la jungle, eux-mêmes, en mode vengeance. Ils étaient arrivés et ils avaient brûlé toutes les cabanes. Et il y avait un truc assez sidérant, c'est que sur tous les endroits où les cabanes avaient brûlé, il y avait des crottes de chien, mais liquides, de chiens qui ont la diarrhée quoi… Je me souviens, on était un peu dans un trip avec Zetkin[12], parce qu'elle était un peu folle, et elle m'entraînait dans sa folie. On a pris en photo toutes les crottes… Pour dire : il y en a pas quatre quoi. Il y en a genre soixante-dix et elles sont toutes là où il y avait des cabanes ! On pense qu'ils ont donné des laxatifs à leurs chiens, pour empêcher les migrants de revenir, pour que ce soit tout plein de crottes dégueulasses, pour qu'ils ne réinstallent pas des cabanes. Dans une volonté de terre brûlée : on brûle et on empêche de se réinstaller. Et c'était tellement flagrant ! Je me souviens que Zetkin avait pris un échantillon de crotte

12. Pseudonyme d'une militante calaisienne, aujourd'hui décédée. Le blog qu'elle tenait existe encore (voir bibliographie).

parce qu'elle voulait le faire analyser pour prouver qu'il y avait vraiment du diurétique dedans… Bon, on n'avait pas poursuivi ce truc-là… Mais je pense que si je cherche dans mes photos de l'époque il y a encore toutes les crottes !

Seule s'oppose à ces violences policières quotidiennes la détermination d'une poignée de militant·e·s.

Ian : À ce moment-là, je trouvais que c'était un peu le désert, au sens politique du terme. Ce qui était amené de politique sur Calais était amené de l'extérieur. Mis à part M*** et Zetkin qui essayaient de porter un truc un peu plus… un peu différent, quoi.

Zetkin, c'était quelqu'un d'hyperactif. C'était une petite dame qui était institutrice et hyper-nerveuse… Et hyper-marrante, enfin elle était complètement atypique comme personnage. Elle passait ses jours et ses nuits avec les migrants. Elle avait un lien très fort avec un certain nombre de migrants qui l'identifiaient et qui savaient qui elle était etc., et en même temps elle se battait contre les flics tout le temps. Toute seule ! Elle a eu plein de procès, plein de procès pour outrage, rébellion, elle a dû payer des sommes très fortes, elle a été condamnée plusieurs fois à des amendes pharaoniques,

3000, 5000 euros parfois… Et elle portait tout ça toute seule, elle sortait avec son appareil photo et elle faisait un peu les prémices du copwathcing, quoi.

Zetkin était vraiment dans un truc très solitaire, très solo, très casse-cou quoi… Elle se prenait des coups ! Elle allait à l'outrage, au baston, elle se prenait la tête avec les flics, elle n'hésitait pas, elle venait avec sa caméra et elle disait : « Mais vous êtes vraiment des chiens de Vichy ! » Elle se faisait bousculer, arrêter…

Elle est morte en 2011, elle avait un cancer… On a fait une manif pour elle, à Lille. C'était classe, il y avait du monde… Tout le monde aimait bien sa folie, en fait, je crois. Et puis elle était chouette quoi. C'était pas une bougonne, une râleuse, ou quelqu'un d'hostile, c'était quelqu'un qui était très contente de voir que des gens venaient, mais qui faisait quand même les trucs toute seule, à sa sauce, en mode « qui m'aime me suive, et si vous ne faites pas comme moi, tant pis pour vous ».

En 2009, le ministre de l'Immigration, Éric Besson, se rend à plusieurs reprises à Calais pour « nettoyer le Calaisis » et préparer l'expulsion médiatique de la Jungle des Afghans. À cette occasion ont lieu des tentatives d'organisation.

Ian : Il y avait déjà eu plein de manifs spontanées, notamment pour essayer de rentrer

dans le tunnel. Il y avait eu des mouvements, des migrants qui s'étaient mis dans la rue et qui avaient fait des manifs. Je ne sais pas comment elles s'étaient lancées, je pense que c'était spontané. Mais là, à ce moment-là, on était allé voir les migrants pour dire : « Voilà, Besson, il vient sur Calais, c'est le ministre de l'immigration. » Et on a dit : « Nous on va faire une manif, est-ce que vous avez envie d'en faire une, est-ce que vous avez envie qu'on fasse ensemble, est-ce que vous voulez nous rejoindre en centre-ville ? », etc. Et je me souviens qu'ils ont demandé de discuter tout seuls pendant trois ou quatre heures, trois heures je crois, on a dit « OK, volontiers ». Et ils ont décidé de partir à 300 en manif, du camp.

Je me souviens qu'il y avait eu une tension au moment où tous les Afghans s'apprêtaient à partir : il y avait une vingtaine ou une trentaine de gars qui étaient super-énervés, pas contre nous, mais qui étaient super-énervés entre eux, avec les autres… Et il y avait des passeurs parmi eux.. Ça, c'est nos potes qui nous l'ont dit : « En fait, les passeurs ne veulent pas qu'on aille en manif… » Il y avait eu une première tension comme ça, et la manif était partie dans la rue qui est habitée, juste à côté de la zone industrielle, là, pour aller vers le canal.

Nous on est partis avec eux. Et il y avait des gens, dont les Calaisiens, qui faisaient une manif au centre-ville, enfin qui se rassemblaient devant la mairie je crois. Et l'idée c'était de les rejoindre, avec les gens du campement. C'était super-vivant, c'était une manif qui est partie super-vivante et tout.

Il y avait de la part des migrants une volonté de rencontrer Besson, qu'il y ait une délégation qui voit Besson… Sur quelles revendications ? Je crois qu'il y avait des revendications toute bêtes… C'était vraiment : « On veut passer, y en a marre des violences policières, marre qu'on nous attaque… » Et ils sont partis super-dynamiques, en criant, en chantant et tout, et ça a duré… 150 mètres. 200 mètres ? Il y avait des grilles anti-émeute le long du canal, qui disaient en gros : « Vous n'irez pas sur cette rue-là, qui longe le canal. » Blocage dans la rue.

Et du coup, le premier truc, ça a été que les Afghans ont commencé à foutre des coups de pieds dans les grilles, un peu dans les policiers aussi… Mais ça a duré genre quarante secondes, après, les flics les ont poussés, ça s'est calmé, il y a des gens qui ont calmé la tension. Il y avait quasiment, je dirais, 95 % de migrants, nous, et pas du tout les gens des assos. Du coup, ils ont commencé à dire : « un sit-in », et la revendication c'était : « On ne bouge pas tant que Besson

n'accepte pas de nous voir. » Ils se sont assis et tout et ça a duré un moment.

Et là, S*** est arrivée, la « reine S***, maman des migrants », est arrivée, et vraiment c'était terrifiant… S*** de Salam, je ne sais pas si elle est directrice adjointe, ou vice-présidente ou je ne sais pas quoi. Elle nous a engueulés, et c'est la première fois qu'on a vraiment eu une altercation et où on s'est pris la tête, et où elle a dit qu'on était des manipulateurs, que c'était stupide, que ça ne servait à rien de faire prendre des risques aux gens, qu'ils prenaient assez de risques la nuit, qu'il n'y avait pas besoin d'en rajouter, etc. Et il y avait une injonction à retourner au campement. Et en fait, comme elle était assez populaire et que nous, on avait des potes, mais ce n'était pas la même visibilité, la même présence sur Calais, on a fermé notre gueule après s'être pris la tête avec elle, et les Afghans sont tous rentrés au campement.

Cette même année 2009, un camp No Border est organisé, réunissant plusieurs centaines de militant·e·s.

Ian : On était coincés entre la voie rapide qui va vers le port et des barres d'immeubles. Le contact avec les gens du quartier, par contre, était extraordinaire. Je crois que c'est

à ce moment-là que j'ai découvert qu'en fait, les prolos calaisiens n'étaient pas du tout anti-migrants. J'avais vraiment un préjugé, en me disant « ils sont vraiment fachos, etc. », et en fait pas du tout. On a vu des gens qui sont venus aux discussions, qui sont entrés dans le camp, les jeunes du quartier qui traînaient là en vélo venaient voir ce qui se passait dans le camp. Vraiment curieux, intéressés, et en même temps : « Si vous avez besoin d'un truc, vous nous dites… » Ça c'était chouette…

On a mené une action… Parce qu'en plus c'était en-dessous de la voie rapide, et à un moment donné on est montés sur la voie rapide pour étendre une banderole, bloquer la circulation, etc., et les flics sont arrivés, ils ont gazé direct, ils ont jeté toutes leurs grenades de gaz lacrymogène sur le camp en bas. Et là il y a eu des gros conflits, évidemment, toujours la tension qu'il y a entre ceux qui disent « il faut protéger les migrants, ils n'ont pas de papiers, il ne faut absolument pas les mettre en danger, etc. », et les autres qui disent « mais les migrants c'est des gens comme les autres, ils ont leur colère comme les autres ». Bon, moi, je ne fais pas de distinction, papiers ou pas de papiers, voilà. Encore aujourd'hui je ne sais pas si c'est une posture intelligente ou pas… Mais en tous cas, ce que j'ai constaté à ce moment-là, c'est que quand on a commencé à jeter des

trucs sur les flics, j'ai vu des migrants qui se sont cagoulés assez spontanément pour le faire avec nous, et d'autres qui se sont barrés… Mais j'ai vu les deux. Je n'aimais pas ce truc un peu binaire de dire : « Vous êtes tous des crétins parce que vous avez provoqué, vous avez mis en danger le camp et les migrants », etc. Il y avait des conflits autour de ça…

2. Traverser la frontière

Si les gens sont à Calais, c'est d'abord et avant tout pour essayer d'atteindre le Royaume-Uni. D'année en année, les conditions du passage clandestin se durcissent.

Farid est un Soudanais qui, sa demande d'asile ayant été acceptée, vit à présent dans un appartement à Calais. Auparavant, il a vécu dans plusieurs squats et campements.

Farid : À l'époque, j'essayais de traverser. Parce que j'avais donné mes empreintes en Italie… Je n'étais pas sûr si c'était pour ceci ou cela, si c'était pour la police… Donc j'avais l'impression que ma seule chance c'était l'Angleterre. J'en ai parlé avec des gens. J'ai essayé depuis les parkings. Autour de la ville, même celui à côté du port était accessible à ce moment-là, tu pouvais essayer de là. Il n'y avait pas de grandes barrières et tout. Il n'y avait même pas de voiture de

police. Ou alors ils venaient juste pour voir. C'était plus facile. Les gens se répartissaient les zones : les Soudanais et les Érythréens essayaient ici, les Afghans essayaient dans une autre zone… C'était mieux, il n'y avait pas de problème ou de bagarres. C'était plus facile quoi…

Ils m'ont attrapé… À chaque fois ils m'attrapaient aux contrôles, parfois le premier, parfois le dernier… Et à chaque fois je me disais : « La prochaine fois je vais traverser, la prochaine fois je vais traverser… »

Nous avons rencontré Ali en région parisienne. Originaire du Tchad, il est arrivé à Calais en 2012.

Ali : Certains tentaient le train. C'était très dangereux. S'ils réussissaient c'est parce que la police ne peut pas arrêter le train. Il y avait trois grillages, de 3 mètres, 4 mètres… On coupe la première grille à la cisaille. Quand tu touches le grillage ça te détecte et ça te signale. Il faut profiter du brouillard : les caméras sont aveugles. C'est plus facile à plusieurs, il faut être rapide, en forme, actif. Avant d'arriver au grillage il y a beaucoup de travail. Un canal à traverser avec de l'eau jusqu'au cou. Une fois les trois grilles coupées, tout le monde se couche le long des rails. Le train démarre, tout le monde

court. On s'accroche au train. Il ne faut pas lâcher ! Il faut choper le train dès le début… Tu rentres dans le train ou tu te mets entre deux voitures. Même sans passeur tu as tes chances, et à la sortie du tunnel, c'est bon ! Tu vas voir la police, tu leur dis : « Je dépose une demande d'asile. » Une fois le train démarré, la police ne peut rien faire. Mais c'est un dur travail d'arriver au train.

Farid : La plupart des gens n'avaient même pas d'argent pour manger. Ils ne pouvait pas payer les passeurs, alors ils s'organisaient entre eux. Ils se disaient les uns les autres quelle zone était meilleure pour essayer. « Cette zone, des gens ont réussi à passer la nuit dernière », ce genre de choses.

Ali : Certains s'organisaient en petits groupes : « Ce soir, on tente ; aujourd'hui je vous ouvre le camion et je ferme après vous, demain ce sera mon tour. » Avant, c'était moins dangereux.

Farid : Les dougar ça existait quand je suis arrivé. Quand il y avait des dougar avant, avec peu de monde, plein de gens passaient. Tu le savais parce qu'il y avait plein de tentes vides les jours suivants… Plus tard, c'était différent, les gens ont commencé à organiser les dougar en très grand nombre. Avant

les gens ne les créaient pas, ça arrivait juste. S'il y avait un embouteillage, on y allait et on essayait de traverser, sinon, on allait essayer sur un parking… Mais après, les gens ont commencé à les créer, à jeter des trucs sur l'autoroute pour bloquer le trafic. Ça marchait. Plein de gens sont passés comme ça. Enfin, tu ne peux pas vraiment savoir… Il y a tellement de monde, tu ne sais pas qui a traversé…

La difficulté croissante de la traversée entraîne une mutation des formes de passage, de l'auto-organisation à un business mafieux, celui-là même que l'État prétend combattre. Pis, cette folie de murs, de grillages, de détecteurs sophistiqués, de douves, de caméras, etc., ne fait que rendre le passage plus dangereux, et donc, là encore, plus cher.

Sam et Max ont été à Calais entre 2011 et le démantèlement de la Grande Jungle en 2016. Ils nous ont raconté la difficulté de lutter contre la frontière sans se substituer aux migrants, les tentatives d'organisation, les expériences de squats durables, les rapports souvent conflictuels avec la mairie, la police, les associations.

MAX : Quand tellement de gens sont arrivés à Calais, le nombre a grimpé de, peut-être, 500 personnes à 2 000, 3 000, 4 000, et moi, j'étais dépassée. Mais les gens qui,

avant, contrôlaient les parkings et tout ça[13], pour eux aussi c'était trop. Et j'ai entendu, au début de l'afflux des gens, que beaucoup de gens ne payaient pas, par exemple ils commençaient à faire « les embouteillages » (les dougar), sur l'autoroute pour entrer dans les camions. Ça c'était un nouvel outil, non contrôlable par les gens qui faisaient le business auparavant sur les parkings. Maintenant, de même, il y a certaines personnes qui, pour de l'argent, montent des barricades sur l'autoroute, et tu n'as accès que si tu payes… Mais au début, pendant à peu près un an – je ne peux pas le prouver –, j'avais le sentiment que ces passeurs luttaient pour constituer de nouvelles manières de contrôler les gens. Maintenant, tout est fou, il y a beaucoup plus de police et, bien sûr, encore plus de barrières qui bloquent l'accès à l'autoroute : monter dans un camion pendant des embouteillages n'est presque plus possible. Presque tous les endroits où les gens pouvaient aller pour passer par eux-mêmes ont été fermés avec des barrières… À cause de ça, pour essayer d'aller en Angleterre, les gens ont été obligés de passer par les passeurs, ou de se déplacer vers des endroits plus

13. Les passeurs utilisaient des stations services pour faire grimper clandestinement les migrant·e·s dans des camions.

dangereux, parce que les accès au port ont été « sécurisés ». Oui, les clôtures et les flics sont là pour « sécuriser » le port et l'Eurotunnel. La conséquence directe, c'est qu'il y a des gens qui meurent à cause de ça. C'est clair, on ne parle jamais de la sécurité des gens qui veulent passer la frontière, mais seulement de la sécurité de l'infrastructure.

FARID : Même maintenant, les gens continuent à traverser. Quand il y a eu plus de gens, c'est devenu plus dur de passer c'est sûr… Donc les gens restaient plus longtemps, ils essayaient moins… Ou bien ils essayaient plus mais ils avaient moins de chances qu'en petits groupes. Et c'était plus dangereux aussi. Parce que tu sais, quand tu essaies de monter dans un camion, et que tu vois que trente personnes essaient de monter dans le même camion, tu veux être le premier. Donc tu te mets à faire n'importe quoi, des trucs fous.

3. Les tentatives de pérenniser des squats par la voie légale

ALI : Quand je suis arrivé à Calais, au début, je ne connaissais personne. J'ai cherché un hôtel. J'avais de l'argent. Je suis descendu à la gare de Calais à 18 heures, j'avais pris le train à Paris, en passant par Lille ; et là un ami au téléphone m'a dit « on est à Calais ».

J'arrive à Calais. À la gare, je demande un hôtel. Et là, le monsieur fait comme s'il ne me comprenait pas : « Quoi ? quoi ? » Or il y a un hôtel juste en face de la gare !

J'ai croisé un Africain. Il m'a dit « tu veux une chambre où dormir ? », il m'a montré l'Afric House. Je suis rentré, on m'a dit « salut », il y avait un gros feu de bois. Tout le monde parlait arabe. Il y avait une chambre, un matelas, un sac de couchage, les sacs de couchage étaient mis par les activistes. On a fait la prière, j'ai posé des questions aux gens.

À l'époque on avait des squats, des anciennes écoles, l'Afric House, la Palestine House. Il y avait des activistes un peu partout. Ils nous protégeaient un peu. Ils nous avertissaient quand la police arrivait, et nous on prenait la fuite. Sinon, la police t'arrêtait et te mettait en garde à vue quelque temps.

La police venait à n'importe quelle heure, et les activistes ne suffisaient pas à nous protéger.

Dans la Palestine House il y avait des Égyptiens, des Palestiniens… environ 300 personnes. On était 900 à l'Afric House.

C'était le Secours catholique qui nous fréquentait beaucoup. Le matin ils donnaient du thé, du lait… La police passait à d'autres moments, bien avant, à 5 ou 6 h du matin, tous les jours. Des activistes dormaient là, s'il y avait la police, ils sifflaient et tout le

monde s'enfuyait. Les gens revenaient dans le squat le soir.

Je voulais passer en Angleterre, au début. J'ai essayé ! Je n'ai pas réussi, j'ai été arrêté sept fois. J'ai été emmené à Coquelles[14], en garde à vue. On m'a dit : « Tu ne peux pas passer. Ta demande d'asile, en tant que colonisé, tu dois la déposer en France. » Mais moi, à l'époque, j'aurais bien aimé passer.

Je suis resté à Coquelles sept jours avant d'être relâché. On m'a donné un sauf-conduit pour aller directement à la préfecture faire ma demande d'asile. Ils m'ont emmené en bagnole à la préfecture ! J'étais obligé de déposer ma demande d'asile, obligé ! J'ai eu le récépissé et les 350 euros. Mais, à la base, ce n'était pas ce que je voulais…

Moi, je voulais aller en Angleterre. Au lieu de ça, il me fallait rester dans les squats, toucher les 350 euros. Au bout de sept mois, mes amis sont passés en Angleterre, mais moi je suis resté.

MAX : On n'était pas assez forts pour s'opposer aux raids dans les lieux de vie des gens de passage. Ce que nous pouvions faire, c'était ouvrir des squats dans une forme « légale », sous de vrais noms, avec une procédure, des squats auxquels, normalement, la police

14. Au centre de rétention administrative (CRA).

n'avait pas accès. Et le premier essai a plutôt bien marché ! Enfin, il y a eu quand même un grand nombre d'autres expulsions après ça, mais quand même, pour la première fois depuis que j'étais là-bas, il a existé un lieu où nous pouvions bien dormir, sans être réveillés par la police…

Sam : Depuis longtemps, il y avait des gens de passage qui ouvraient des squats, plutôt en cachette, pour ne pas éveiller l'attention des voisins. Des fois, les flics ont su qu'il y avait des squats, et ils entraient dans les squats : pas pour les expulser, mais pour contrôler les gens, tôt le matin, des choses comme ça. Et les gens n'avaient pas l'idée, eux, du droit, etc., et que c'était « légal » de squatter en France, qu'il y a des procédures qu'ils pouvaient entamer pour garder les squats… Donc les flics entraient comme ils voulaient dans les squats pour faire chier les gens. Une fois, on a eu un squat, c'était plutôt pour les militants, on avait besoin d'un lieu pour s'organiser et pour dormir et manger… Il y avait cette maison qui était rue Caillette, et on s'est dit qu'on allait essayer de la garder. On l'a « sécurisée », et on a mis une affiche sur la porte comme quoi c'était notre maison, comme quoi la police ne pouvait pas entrer sans l'avis d'un juge après un procès, et cette première fois ça a marché. Les flics n'ont pas

pu entrer, l'huissier est passé, et on a gardé la maison.

La mairie nous a menés au tribunal pour nous expulser. Le procès était ridicule, le juge a foutu dehors la mairie en disant : « Votre procédure est nulle, revenez avec une autre… » Donc la maison n'était même pas expulsable.

Mais, une nuit, des personnes sont venues d'ailleurs, dans le squat, pour demander l'argent de quelqu'un d'autre, qui a dû donner l'argent, bref, ça s'est terminé en une bagarre où une personne a reçu un coup de couteau dans la jambe, ça a sectionné l'artère, et la personne s'est vidée de son sang dans le squat. Les flics sont venus, ils ont arrêté tout le monde dans le squat, ils ont viré le squat, mis les scellés… et puis il n'y avait plus de squat, et une quarantaine de personnes à la rue…

4. La Maison des femmes (rue Victor-Hugo)

En 2013, le squat de la rue Victor-Hugo est ouvert. Après avoir logé beaucoup de gens, il devient un espace réservé pour les femmes et les enfants. Très vite, de nombreux problèmes, difficiles à anticiper, surviennent.

SAM : À ce moment-là il y avait beaucoup plus de femmes qui arrivaient à Calais. Il y avait

trop de problèmes dans la maison : alcool, violence, et des soupçons de prostitution. Il a été décidé de virer tous les hommes. Les enfants, les femmes et les malades ont pu rester dans cette maison. Et nous, on essayait de gérer le truc… On était les videurs à la porte, pour repousser les hommes. C'est toute une histoire…

Max : J'ai comme abandonné l'illusion qu'il existait un endroit sans contrôle. Soit c'est moi qui essaie de contrôler ce qu'il se passe, soit je confie ce contrôle à d'autres gens. Mais il n'y avait pas d'espace libre où les gens pouvaient simplement aller et venir et rester comme ils veulent. Et, sachant cela, il est devenu difficile aussi de décider s'il fallait ouvrir de nouveaux lieux, pour qu'ils passent entre les mains d'autres gens qui y feraient du business… Pour la Maison des femmes et enfants, c'était très précaire aussi.

Au début, quand il a été décidé que le squat devenait la Maison des femmes, bien sûr qu'il y avait l'aspect que, oui, les femmes devaient décider par elles-mêmes ce qu'il se passait dans cette maison… Elles pouvaient dire avec qui elles voulaient être, si elles avaient un partenaire, ou un copain, bien sûr, elles pouvaient dire avec qui elles voulaient vivre.

Mais en réalité, alors que nous voulions créer un espace *safe* pour les femmes et

les enfants, en fait, probablement, ce n'était pas du tout le cas.Je me souviens que quand je suis revenue à Calais, à cette époque, il y a eu une sorte de scène, pas très violente, un sit-in de tous les « vieux » hommes, qui étaient allés au salon, en disant qu'ils ne partiraient pas de là : « Nous avons laissé l'endroit pour les femmes et les enfants, mais nous savons que ce qui se passe ici, c'est de la prostitution… » Et ils nous ont pointés du doigt en disant : « Vous êtes tellement stupides, vous n'avez pas idée de ce qui se passe… Tant qu'il y aura ces hommes qui dormiront là, nous ne quitterons pas cette pièce. » J'arrivais tout juste, je ne savais pas vraiment ce qui se passait… mais pour les autres gens il était clair depuis longtemps que ce n'étaient pas des « frères » ou des « copains », mais des hommes qui, pour une raison ou pour une autre, pour l'argent ou pour le pouvoir, restaient avec ces femmes… Et donc après ça, il n'y a plus eu d'hommes autorisés. À part les hommes blancs et des hommes malades ou blessés.

On a entendu, à un moment, que les femmes, en arrivant de Paris, payaient, pour venir à Calais, 500 euros de plus que les hommes, parce qu'elles avaient une maison garantie, où elles pourraient rester. Et nous avons entendu que les femmes qui n'arrivaient pas par le même « canal » étaient mises dehors par les femmes qui travaillaient avec

les gens du « canal », parce qu'elles venaient gratuitement et qu'elles prenaient la place de celles qui avaient payé… C'est quelque chose à quoi je n'aurais pas même pensé toute seule. Nous voulions créer un endroit sûr, vous savez. Et à la fin, je n'ai pas la moindre idée de si c'est un endroit sûr… Jusqu'à maintenant je ne comprends probablement qu'une petite partie de ce qu'il s'est vraiment passé.

Cette maison a pris beaucoup de temps et d'attention, à ce moment, et c'était difficile de se concentrer sur autre chose. C'était important pour moi, mais aussi fatigant. Alors, ce que nous avons essayé, ça a été de contacter des amies des réseaux féministes au Royaume-Uni, en France, en leur disant : « Il y a cet endroit pour les femmes et les enfants, un espace autogéré. Est-ce que vous voulez nous soutenir, parce que nous, on n'y arrivera pas tout seuls… » Mais il n'y pas eu de réponse, personne n'a dit : « Ah ouais ! Bien sûr ! J'arrive à Calais pour m'occuper de ça ! »

Donc ça n'a pas marché, et on a fini par contacter des caritatifs locaux, on a même envoyé une lettre à chaque église, on a fait un appel public en disant qu'on avait besoin d'aide pour s'occuper de cette maison, financièrement, pour le gaz, l'eau, le sucre, le thé, la bouffe, du lait pour les enfants, des vêtements… de la sécurité… Ça a commencé

avec une réunion, puis une autre, quelques personnes sont venues, ont fait beaucoup de promesses, et rien ne s'est vraiment passé… On a alors pensé squatter une église, avec les femmes et les enfants, ou squatter un endroit du Secours catholique, une autre association à Calais. Ça n'a pas eu lieu parce que, la veille du jour où nous voulions faire ça, un squat où des hommes vivaient, des Éthiopiens, des Érythréens, etc., a été expulsé, donc il y avait une centaine d'hommes dans la rue… C'était une nouvelle urgence, une autre urgence…

Comme on n'avait pas les capacités de maintenir une maison en autogestion, on a fini par frapper à la porte de la mairie. Un moment difficile, avec toute la haine que j'avais contre cette institution… On a fait un dossier en disant : « Calais doit prendre ses responsabilités, et offrir une maison pour les femmes et enfants sans abri », comme nous les appelions : pas seulement pour les étrangers, pour toutes les femmes et tous les enfants sans abri. Les associations avec lesquelles on discutait ont été d'accord, en tous points, avec ce papier.

À notre surprise la mairie a été d'accord avec ce qu'on demandait. On avait une maison en tête, qu'on voulait obtenir, ils étaient d'accord, on avait une certaine association en tête, Solid-R. On était en contact avec

eux et ils ont dit qu'ils seraient d'accord aussi pour essayer d'organiser l'endroit.

Les occupantes étaient en train de déménager de la Maison des femmes à cette nouvelle maison, qui est à Calais nord, en plein centre-ville, quand Bouchart[15] a mis son veto.

5. *Violences policières et copwatching*

S'il y a une constante de l'histoire du traitement des exilé·e·s à Calais, c'est bien la violence policière.

Farid : Il y avait tout le temps des flics ! Il y en avait deux ou trois qui venaient chaque jour, vers 5 heures du matin, comme ça t'étais obligé de passer devant eux pour accéder à la nourriture à Salam. Chaque jour… Parce que parfois il y avait des bagarres, tu sais, dans la file… C'est d'ailleurs pour ça que j'ai arrêté d'aller là-bas. Ils laissaient les gens se pousser et tout… Les flics attendaient ça, de voir les gens se pousser les uns les autres. À chaque fois, si les gens se battaient dans la file, ils ne venaient pas : ils regardaient juste. Bon, des fois, s'il y avait de grosses bagarres ils faisaient venir d'autres policiers… On essayait juste de se cacher, comme on pouvait, même quand on essayait de traverser, ou quand on allait chercher de la nourriture.

15. La maire de Calais.

Quand on est peu nombreux, quand la police te trouve, ils se moquent de toi, ou ils te gueulent dessus. Ou parfois ils t'emmènent et te laissent loin… Ça m'est arrivé plein de fois ! Ils me laissaient à trois, quatre, cinq kilomètres ! Ils me disaient : « La ville c'est par là… »

Ils utilisaient des gaz très souvent, tout le temps…Il y avait toujours une raison… Parfois des gens essayaient de faire un dougar par exemple. Alors ils gazaient, et une fois qu'ils avaient commencé à gazer ils ne s'arrêtaient plus. Parfois les gens étaient tabassés sur la route. Ils attrapaient des gens et les battaient. Simplement pour les décourager…

Les activistes ont décidé de documenter ces violences dès les débuts de leur présence à Calais : des rapports ont été produits, ainsi que des films, etc.

MAX : Ni notre présence chaque nuit dans les squats avec des caméras pour documenter la violence pendant les raids, les arrestations, les expulsions, ni la création de squats « légaux », n'ont arrêté la violence de la police. Elle s'est simplement intensifiée dans les parkings d'où les gens essayaient de traverser la frontière, sur la route, au commissariat… Elle s'est déplacée vers des endroits auxquels nous avions moins accès, ou qu'il était plus

difficile de filmer. On ne voulait pas être avec nos caméras là où les gens ouvrent et ferment les camions, pour qu'ils finissent en prison pour des années si notre caméra était prise par la police ; et de toute façon il y avait aussi les gens qui organisaient la traversée de manière payante qui ne voulaient pas que vous traîniez autour avec votre caméra, pour sûr. Donc c'était plus difficile de documenter la violence policière.

6. Le business de la misère

Sam : Dans les squats « légalisés », il y a eu rapidement une certaine organisation qui a pris le pouvoir, et qui a fait la loi et organisé le business, c'était normal… Il y avait certains squats pour certaines communautés, et dans ces communautés, dans ces squats, il y avait les passeurs organisés.

Max : Oui, Calais n'est pas un espace anti-capitaliste ! C'est comme partout : les gens, s'ils peuvent, ils font de l'argent… Mais le business du passage existe seulement à cause de la frontière et à cause de la politique de Natacha Bouchart au niveau local. Si les gens pouvaient simplement obtenir un ticket et monter dans un ferry, ils n'auraient pas besoin de payer des passeurs… S'il n'y avait pas une destruction systématique de tous les lieux de vie, les gens n'auraient pas besoin de

se battre entre eux pour trouver un endroit où dormir…

C'est cette politique européenne qui met les gens en compétition : est-ce que c'est moi et mes amis, ou toi et tes amis, qui vont passer, qui auront un endroit où dormir ? Donc tant que durera cette compétition, des gens exploiteront les autres… Plus l'État ferme tout, moins il y a d'endroits où tu peux essayer de traverser seul. Donc, si tu n'as pas d'argent pour payer les passeurs, tu essaies une manière de passer plus dangereuse et tu risques de mourir, ou tu travailles pour des gens qui te font passer, pendant un certain temps, et après, peut-être, tu pourras traverser gratuitement. Ou tu te prostitues, une conséquence de cette politique européenne dont on ne parle pas beaucoup…

SAM : Mais ce business de passeurs, ce n'est pas juste des bandes organisées, tu vois… À Vintimille, quand ils ont fermé la frontière, il y avait des gens qui passaient à la gare à Vintimille et qui prenaient des migrants pour aller à Nice dans leur voiture. Ils disaient : « Donne-moi un billet de cinquante euros, je t'emmène à Nice. » C'est un business informel qui s'est mis en place dès les premiers temps après la fermeture de la frontière franco-italienne…

Ali : Pour passer, il faut beaucoup de fric, et en plus il y a un risque certain. Les passeurs sont en conflit entre eux. Ces gens sont très méchants. Il faut que tu payes 1 000, 1 200 euros. Mais ils ne sont pas sûrs que tu vas passer ! S'il y a un contrôle et qu'on te descend du camion…

Il y a une base, une station d'essence par exemple. Les camions s'arrêtent là. C'est là que, quand le chauffeur va faire des courses, le passeur ouvre, fait monter les gens, ferme la porte du camion. Beaucoup de gens meurent… Mais les passeurs encaissent l'argent. S'il y a un contrôle, on te fait descendre, on te met en garde à vue, en prison. Mais le passeur, il a ton argent. Tu ne peux pas reprendre ton argent. Ils sont armés.

7. Les associations

Max : Avant Jules-Ferry, la distribution de la bouffe se faisait à un endroit pas très loin du port. Mais cet endroit m'a toujours semblé être beaucoup plus l'endroit du contrôle policier que le lieu de la charité. C'était un lieu fermé par des clôtures. Derrière les clôtures, les flics dans leur voiture, qui observaient… Chaque jour…

Ali : La nourriture à Salam, c'était « mange pour ne pas mourir ». Des conserves périmées. Des poulets périmés. Un jour, on était

au dépôt de Salam, une chambre froide, toutes les conserves c'était de la récup', là-bas, le poulet était périmé de quatre, cinq mois ! Ils le faisaient manger aux gens. Je leur disais : « Ce que vous faites ce n'est pas bon ! » Mais à qui se plaindre ?

FARID : Salam distribuait de la nourriture une fois par jour, à 6 heures. Moi, quand je suis arrivé, au début, j'y suis allé pendant trente ou quarante jours. J'allais manger là-bas… Mais ensuite j'ai arrêté d'y aller, je restais au camp, on ramenait des trucs à manger. C'est… à cause de la façon dont ils cuisinaient !

Question : Vous aviez de bonnes relations avec les gens de Salam ?

FARID : Non. Pourquoi ? À cause de la façon dont ils organisaient les gens, les mettaient en ligne pour avoir de la bouffe… Au bout d'un mois et quelque j'ai arrêté d'y aller… Comme je vous ai dit, parfois, les gens commençaient à se battre, et si on ne restait pas en file, ils enlevaient la bouffe, ou la mettaient à la poubelle par exemple. Ou ils prenaient la bouffe et partaient. Les gens attendaient la bouffe toute la journée et… ils n'avaient rien. Donc oui, cette mentalité.

ALI : La douche, c'était une fois par semaine au Secours catholique. Ce n'était pas au

centre-ville, on devait faire la queue à Salam[16]. Il y avait 500 mètres de queue. Il fallait donner son nom ; M*** du Secours catholique embarquait les gens dans une camionnette vers les douches. Trois minutes, la douche, pas plus ! Une minute pour la brosse à dents. On a fait ça pendant des mois, on s'est battus, on a cassé des douches… Ça n'a servi à rien. Sinon, il y avait la PASS[17] pour prendre une douche non limitée, mais il y avait trop d'attente, 50, 60 personnes… Les gens n'arrivaient pas à se doucher, il y avait trois douches. C'était pareil au Secours catholique, tu n'étais pas sûr, quand tu faisais la queue, de pouvoir te doucher. On demandait plutôt à des amis au centre-ville, des activistes, des gens sympas quoi.

Farid : Il y avait un point d'eau au Secours catholique, et un à l'hôpital. Au gros hôpital, il y avait quatre douches. Et ils prenaient les gens par numéro pour les douches. Ils te donnaient un numéro et si tu arrivais trop tard, tu n'avais pas de douche. Ils ouvraient

16. « Salam » désigne parfois l'association ainsi nommée, mais parfois désigne également le lieu de distribution de nourriture en ville, ou, plus tard, le centre Jules-Ferry et ses alentours.
17. La permanence d'accès aux soins de santé existe depuis 2006. C'est un préfabriqué installé à côté de l'hôpital.

à 14 heures et fermaient à 17 heures. Tous les jours. Il fallait attendre des heures. La douche c'était quinze minutes. Si tu dépassais ils venaient te dire « le temps est fini ».

ALI : Ce qu'ils font, ce n'est pas un travail pour rendre les gens heureux. C'est le contraire. À Salam, au Secours catholique, ils ont des salaires. Ces gens-là n'aident pas les migrants, ils travaillent pour leur intérêt propre. C'est du banditisme organisé, pour moi, le Secours catholique. Ils ne veulent pas aider. La police et le Secours catholique et Nathacha Bouchart marchent ensemble !

Le Secours catholique, ils font semblant d'être bénévoles mais c'est le contraire. Ça n'a rien à voir avec aider les gens. Il n'y a rien de positif. Certains ne savent pas, ils aident les gens pour leur demande d'asile, mais bon, à part ça… Ils ont un budget, comme Salam. Ils ne travaillent pas gratuitement ! Ils ne peuvent pas dire qu'ils sont bénévoles ! Pour distribuer de la nourriture périmée ! De la nourriture pourrie.

Ils ne donnaient pas des trucs à préparer, que des trucs tout faits. C'est pour ça que c'était bien d'aller chez les amis, il y avait la récup', il y avait la douche… Personne du Secours catholique ne t'invitait jamais, « tiens, viens, prends une douche, un repas chaud » !

Moi, en tant que demandeur d'asile, j'ai vu beaucoup de choses à Calais, directement. Je n'ai jamais vu de choses pareilles dans tout mon voyage. J'ai vu des souffrances, mais jamais ça. Les gens du Secours catholique travaillent pour leur intérêt personnel. C'est du « business noir », c'est méchant.

8. Squats & campements

Farid : En arrivant à Paris, j'ai rencontré quelques Soudanais là-bas, je leur ai demandé où aller à Calais. Ils m'ont donné des numéros de téléphone. Quand je suis arrivé à Calais il y avait un campement pas loin de la mairie… Pas loin de Salam. Il y avait des tentes… Ils l'appelaient Charity. Il y avait des Soudanais et des Érythréens, c'était mélangé. Peut-être 200 personnes ? Un campement pas si grand…

Après je suis allé dans un squat, le squat Masséna… Il a été ouvert par des gens… C'était un endroit où tu pouvais réparer ton vélo, ou venir la journée, il n'y avait pas d'associations. À ce moment-là il y avait Salam, tu allais chercher la bouffe à 6 heures. Masséna c'était un endroit pour aller se reposer…

Quand j'y suis allé, il y avait plein de gens là-bas, qui filaient un coup de main… C'était organisé par tout le monde… Ça a duré cinq ou six mois, je ne suis pas sûr. Après ils ont expulsé, en même temps qu'ils expulsaient

Salam. Ils ont évacué les deux en même temps.

Le squat du 39 rue Masséna est expulsé en juillet 2014, en même temps qu'un autre rue Vic et que le lieu de distribution de nourriture, qui était occupé depuis une autre expulsion au mois de mai. Il y a 600 arrestations, qui débouchent sur plus de 200 placements en centre de rétention administrative (CRA).

Farid : La police est venue à 5 h 30 je crois. Je venais de revenir d'essayer de traverser… Ils ont détruit la porte avec un bélier. Ils ont arrêté tout le monde, ils ont emmené tout le monde à Calais ou dans les autres villes alentour…

Quand ils sont arrivés, tout le monde dormait. Et quand tu te réveilles et que tu vois un policier, tu ne peux rien faire ! Et là ils te disent « prends tes affaires » et puis voilà. Il y avait des traducteurs de différentes langues. Ils te demandaient ta nationalité, ton âge… et ils te disaient de t'habiller et t'emmenaient.

Ils ont emmené les gens, mais pas dans des commissariats, dans différents endroits : certains dans des centres de rétention, certains dans des endroits pour mineurs. Certains dans des foyers… Moi ils m'ont amené à un foyer. Ce n'était pas à Calais, mais dans

une petite ville, à la campagne. Et déjà à ce moment-là je pensais à demander l'asile, quand ils m'ont attrapé. Mais là-bas ils m'ont dit que je devais retourner à Calais. Ils m'ont montré une carte, ils m'ont indiqué la gare, et ils m'ont dit de rentrer à Calais.

Je suis resté trois jours… J'aimais bien l'endroit, je voulais demander l'asile ! Mais au bout de trois jours ils m'ont dit que je devais partir.

Pour moi c'était juste un jeu stupide. Ils t'emmènent et après ils te disent « si tu veux demander l'asile tu dois retourner là », et… Moi j'aimais bien l'endroit. Tu sais, tu dors dans des squats et soudain ils t'emmènent dans un endroit chaud, avec de l'eau chaude… Je me suis dit que je voulais rester là. Et juste après ils te disent : « Tu ne peux pas rester. » C'est juste pour les médias !

Au fur et à mesure des arrivées se met en place une multitude de petits ou gros camps et de squats.

Max : Pas loin de Jules-Ferry, peut-être à deux kilomètres, il y avait le plus gros camp à ce moment. Il était à côté d'une usine appelée Tioxide. Il y avait peut-être 500 personnes…

Avant Jules-Ferry, il y a eu Tioxide, il y a eu Galloo, le squat légalisé, il y avait des gens qui dormaient devant l'église, peut-

être trente personnes originaires de Syrie. Et quelques-uns dormaient devant le BCMO[18], un espace vide qui était ouvert seulement quelques jours par an, quand les températures descendaient en-dessous de zéro…

Sam : Il y avait la Jungle soudanaise…

Max : Oui, la Jungle soudanaise, proche de l'autoroute… Et il y avait encore quelques endroits cachés.

Quand je suis arrivée pour la première fois, en 2011, voilà ce que j'ai fait : être avec les gens dans les squats, à attendre l'arrivée de la police, essayer d'arrêter les flics, de les filmer, de prévenir les gens… Être arrêtés et être relâchés. Et recommencer… Retrouver un nouvel endroit, s'installer à nouveau ; et être arrêtés de nouveau. Il y avait aussi une grosse part de « travail humanitaire » (soi-disant). S'il y avait un raid de la police dans la nuit, les associations n'étaient pas assez rapides, elles n'étaient pas prêtes le lendemain pour organiser, avoir de nouvelles tentes, du matériel de cuisine, du bois, tout. Alors c'était aussi à moi de rem-

18. L'ancien Bureau central de la main d'œuvre, racheté par la municipalité en 2013, ouvrait pendant l'hiver pour assurer un hébergement d'urgence. Des gens dormaient aussi autour et devant ce bâtiment.

placer ce que les flics avaient détruit pendant la nuit…

Pour moi, ouvrir des squats « légaux », c'était vraiment un outil contre la répression des flics. Parce que nous, avec nos corps, on n'était pas plus forts pour les stopper pour les arrêter, les empêcher d'entrer ; mais avec cet outil légal – que je n'aime pas trop, mais de cette manière ça a servi – on a pu réussir à faire un endroit où les gens pouvaient rester… Parce que si tu vas dans les parcs tu vas être arrêté, dans la gare tu vas être arrêté, dans la rue tu vas être arrêté… Dans la bibliothèque maintenant tu as besoin d'une carte d'identité pour accéder à internet : tu n'as pas de place, il y a pas de place pour toi…

Sam : Je crois aussi que les squats, dans le contexte de Calais, c'est plutôt une action humanitaire. On courait partout pour trouver des maisons, ouvrir des maisons, on passait beaucoup d'énergie là-dedans ; mais on n'avait plus d'énergie pour faire des actions politiques contre la mairie, contre les politiques migratoires européennes à Calais. C'est difficile d'être complètement froid et de ne pas prendre en compte qu'il y a des gens qui souffrent beaucoup de l'injustice, et de ne pas les soutenir… Ce sont les amis. Ou tu es pris par ça, « faire de l'humanitaire »,

c'est à dire trouver des lieux ou du matos pour dormir, faire des transports à l'hôpital, donner des renseignements, trouver des vêtements, faire des premiers secours, etc., ou tu te coupes de ça et tu te concentres sur un truc où on fait des actions plus politiques ; mais tu ne peux pas faire les deux, c'est vraiment difficile. Sauf si tu es nombreux… et ce n'était pas tout à fait le cas à Calais.

9. La municipalité et l'extrême droite contre les migrant·e·s

Sam : Il y a eu une campagne de la mairie en 2014 pour dénoncer tous les lieux d'habitation : les squats et les jungles. Ils ont pondu des histoires : par exemple, à propos de la maison rue Victor-Hugo, Natacha Bouchart, la maire de Calais, a dit qu'elle appartenait à une vieille femme qui était à l'hôpital, et que, pendant qu'elle était à l'hôpital, les gens l'avaient squattée. Mais c'était un mensonge, qui a été répété, même par des fachos, partout… On a parlé avec les voisins, et la propriétaire, peut-être qu'elle était bien à l'hôpital, mais elle n'a jamais jamais habité dans cette maison ! Il y avait une autre histoire à propos de gens qui sont partis en vacances : ils sont revenus, la maison était squattée… ça n'a jamais eu lieu !

Il y a tellement de maisons vides, pourquoi aller dans une maison qui est déjà occu-

pée ? Et puis il y a eu les dénonciations de squats après ça, elle a mis sur sa page Facebook une adresse où les gens, les voisins, pouvaient écrire s'il y avait un squat à côté : « Allez dénoncer, et voilà, on envoie les flics tout de suite. »

Dans les jours qui suivent l'appel à la délation publié sur internet (24 octobre 2013) se constitue un groupe Facebook nommé « Sauvons Calais ». À partir de ce moment, les sympathisants d'extrême-droite multiplient les agressions, ainsi que les manifestations xénophobes. Celles-ci n'ont cependant jamais été aussi massives que ce que leur traitement médiatique a pu laisser croire.

Farid : Ils tabassaient des gens. Si jamais tu te baladais quelque part, ils arrivaient en voiture, ils battaient les gens. Certains disaient : « Cassez vous de Calais ! » Il y avait des manifs fascistes aussi. « Sauvons Calais »… Parfois, quand il y avait de la violence ou quand il y avait des groupes fascistes qui venaient de loin, quand on entendait parler de ça, on se disait les uns les autres de ne pas se déplacer seul, de se déplacer en groupe, ou de ne pas se déplacer la nuit… de faire attention quand on bougeait. Tu sais, ils n'étaient pas partout en ville. Si tu allais dans la rue, il n'y avait personne, c'était plutôt hors de la ville ou dans le noir.

10. La mise en place du ghetto d'État

En janvier 2015 ouvre le centre Jules-Ferry. Cet ancien centre de vacances est destiné à accueillir les « personnes vulnérables » qui auparavant vivaient à Victor-Hugo. Les distributions de nourriture sont également organisées au même endroit. Jusqu'en septembre, tous les squats et les autres campements sont expulsés. La préfecture annonce que la mise en place d'un campement sera « tolérée » autour des installations de Jules-Ferry. C'est le début de la constitution de la Grande Jungle.

FARID : Je pense juste qu'ils voulaient faire quitter la ville aux gens, les emmener loin de la ville. Parce que les gens commençaient à se plaindre du fait qu'il y avait tant de migrants, qu'ils faisaient ceci et cela… Donc ils ont dit : « OK, on les met hors de la ville. » Mais, au bout d'un moment, les gens sont allés de la Jungle au tunnel sous l'autoroute… Donc ils ont aussi fermé le tunnel.

MAX : Jules-Ferry est un ancien centre de vacances pour enfants, à 6 kilomètres du centre-ville de Calais. Ils ont décidé d'y faire la distribution de nourriture, qu'elle ne se fasse plus dans la ville ; il y aurait des douches, des endroits pour charger les téléphones, et des endroits pour faire dormir les enfants et les femmes.

Par contre, il a été annoncé par la mairie que tous les squats et les jungles dans la ville de Calais allaient être expulsés en même temps que l'ouverture de Jules-Ferry. Ils ont parlé de la « tolérance zéro squat », un autre mot pour dire « tolérance zéro migrant ». La création du centre Jules-Ferry, ce n'était rien d'autre que la création d'un ghetto en dehors de la ville pour les visiteurs « pas bienvenus ». C'était un autre pas en direction de la ségrégation.

Les gens savaient donc qu'ils devraient partir, à la fin janvier 2015. Ça leur avait été dit par la police, ça leur avait été dit par les bénévoles qui allaient là-bas… Donc Tioxide s'est, en quelque sorte, auto-expulsé… Avec beaucoup de pression, mais sans que la police n'intervienne.

Sam : Avant la date où tout le monde devait déménager, la mairie et la préfecture ont fait un énorme truc de communication, dans les jungles ; à un moment donné, il y a le sous-préfet qui est allé dans toutes les jungles avec une compagnie de CRS, pour dire aux gens, avec un mégaphone : « Vous devez partir à cette date-là, si vous voulez, vous pouvez demander l'asile en France. » C'était impressionnant de voir cette ligne de CRS qui protégeait le sous-préfet qui faisait cette déclaration, tu vois, juste une image de ce qui

allait se passer : « Si vous ne bougez pas, on va envoyer ces gens-là, les CRS. » Et donc, des semaines et des semaines avant, il y avait des équipes de l'OFII qui passaient dans les jungles pour convaincre les gens de demander l'asile en France, plutôt que de risquer le passage en Angleterre, qui était devenu de plus en plus dangereux avec la sécurisation du port et de l'Eurotunnel. Et ça a marché, il y a plein de gens qui ont décidé de faire ça : « On est fatigués, on ne va pas s'affronter aux flics. » Donc ils ont commencé à faire des demandes d'asile en France… Ça, on ne l'avait jamais vu avant, autant de demandeurs d'asile !

Max : La Maison des femmes a fermé ses portes en premier. Il était décidé que ce serait une autre association qui devait s'occuper d'elles au centre Jules-Ferry. Malgré les pressions de la part de la police, les autres endroits de vie dans la ville ont résisté aux expulsions pendant assez longtemps. Pas résisté d'une manière militante, mais ils ne se sont pas auto-expulsés en tous cas.

Les expulsions par les flics ont commencé avec le camp des Soudanais, près de l'Eurotunnel, puis le squat Galloo. Et encore plus tard, ont été expulsés des gens qui avaient dormi devant une église, des Syriens… Et il y a eu l'expulsion de la BCMO le même jour. Les gens ont été escortés par les flics vers la

Jungle, donc la police a accompagné, escorté les gens en dehors de la ville, pour leur montrer leur «vraie» place, qui, en fait, était… nulle part… dans la Jungle : «C'est votre monde, c'est là que vous allez.»

La Grande Jungle (2015-2016)

11. La vie quotidienne dans la Jungle

Lorsque nous avons rencontré Mohammad Reza pour la première fois, à Londres, il nous a raconté son parcours dans un anglais incertain : ayant quitté l'Iran en 2009, il a traversé l'Irak, la Syrie, s'est retrouvé coincé un moment en Turquie. Une fois en Grèce, il a essayé de passer en Italie trois fois, et trois fois il a été renvoyé en Grèce. Il est passé par l'Albanie, d'où il a encore été renvoyé en Grèce. Il est passé par la Serbie, d'où il a été renvoyé en Macédoine, puis en Grèce. La Grèce l'a alors renvoyé en Turquie. Il est repassé en Grèce, puis en Serbie, et a réussi à gagner l'Autriche. D'Autriche, il est passé en Italie puis en France… Il a conclu ce récit en nous disant joyeusement : «I'm the new Marco Polo.»

Mohammad Reza : La vie quotidienne consistait à se lever autour de 10 heures du matin, pour pouvoir être dans la file d'attente à 11 heures, pour pouvoir obtenir de la nourriture de Salam. La nourriture était

mauvaise, mais on n'avait pas le choix, on la mangeait, une fois par jour. Je parle d'octobre, novembre, décembre 2015. Une fois qu'on avait obtenu la nourriture il était tard, on ne mangeait pas avant 15 heures. Puis on rentrait aux tentes pour se reposer. Quand l'obscurité tombait, on essayait d'aller vers les parkings de camions. Et on essayait de traverser. Il y avait pas mal de monde dans la Jungle qui s'organisait en petits groupes qui savaient où aller. Donc on suivait ces gens et on allait aux parkings. Et c'est comme ça qu'on essayait.

FARID : Ils ont fait des routes, ils ont mis de l'éclairage… Ils ont fait des rues dans la Jungle. C'était une petite ville. C'était parfait, il y avait tout : une école, un hôpital, des églises, des terrains de foot… tout ! Des magasins, des restaurants… c'était comme une petite ville. À part la police, qui était dehors !

Question : Une ville paradisiaque, sans police !

FARID : Ouais, pour certains c'était ça !

MAX : Auparavant les gens étaient tout le temps en mouvement. Il n'y avait jamais vraiment eu d'endroit où s'installer. Tu devais vérifier que ton sac de couchage était encore là quand tu rentrais… À Gal-

loo, j'ai vu pour la première fois un homme qui venait un jour sur deux, avec une petite table où il vendait des cigarettes. C'était une bonne idée, alors… Je n'avais pas imaginé qu'il y aurait un endroit où se construiraient des restaurants, vous voyez, c'était si éloigné de la réalité. Comment dire, les gens ne comprennent pas, mais la vie d'avant le ghetto était différente. Je dirais, de ma perspective, que la vie était bien plus difficile avant… Même si je me suis opposée à l'idée d'un ghetto en dehors de la ville, la Jungle aussi a été une force. Des milliers et des milliers de personnes occupent un endroit, plus ou moins en autogestion, ça donne aussi du pouvoir. Je pense que le gouvernement, la ville, la municipalité, ne pouvaient pas imaginer quel genre de monstre ils créaient…

12. La précarité de l'accès aux ressources (nourriture, hygiène…)

Concentrée à l'écart de la ville, c'est une population de plusieurs milliers de personnes qui s'acharne à survivre. L'accès aux diverses ressources (eau, électricité, nourriture…) devient un enjeu important, de même que, pour les associations, leur distribution.

Mouni et Léva ont toutes deux passé plus de six mois dans la Jungle, estimant qu'il fallait partager les conditions de vie des exilé·e·s pour être réellement utiles.

Léva : Il n'y avait de la part des associations qu'une distribution mal organisée de nourriture insipide par jour. Au maximum de leur action : 2 000 portions par jour pour plus de 10 000 habitants. La viande rendait souvent ceux qui la mangeaient malades. Il y avait aussi une douche chronométrée après des heures d'attente, à 9 h 30 quand la majeure partie des habitants avaient passé la nuit à marcher, sauter des grilles, se cacher, se faire tabasser, voler et gazer par les flics…

Le deuxième jour de ma présence, j'ai croisé par hasard un copain qui habite dans la même ville que moi et qui était là pour quelques jours avec l'une des associations, qui distribuait essentiellement des repas. Il m'a demandé de les aider pour effectuer une distribution de bouteilles d'eau et d'en-cas, car ils manquaient de volontaires. J'ai accepté. Il m'a alors expliqué qu'il s'agissait de former une ligne en se tenant la main, de chaque côté de la file, afin d'éviter que les gens ne se doublent ou ne se battent. J'étais tellement choquée par sa demande que je lui ai dit ne pas pouvoir faire ça et j'ai juste regardé, abasourdie, la façon dont ils opéraient, me demandant s'ils se rendaient compte de l'image qu'ils pouvaient renvoyer. J'ai constaté par la suite que la quasi-totalité des distributions s'organisaient de la sorte.

J'ai d'ailleurs assisté plusieurs fois au jeu des habitants qui poussaient la ligne juste pour se moquer gentiment de la peur qu'ils provoquaient chez les « volontaires ».

Nous avons rencontré Nasory Haikal dans un CAO. *Il n'a passé que – relativement – peu de temps dans la Jungle, un peu plus de deux mois, juste avant le démantèlement final (octobre 2016), c'est à dire à la période où la population était à son maximum (10 000 personnes environ).*

Nasory Haikal : Pour la bouffe… C'était difficile. Il fallait se mettre en file, et au bout d'une heure, deux heures peut-être, tu récupérais ton repas. Les douches ? Les douches ça a été très difficile pour moi, parce que j'étais malade, à Calais, pendant un mois… Du coup je ne pouvais pas aller dans la queue pour prendre la douche : je prenais mes douches dans ma tente…

Mohammad Reza : Dans la nourriture distribuée par Salam, il y avait quelque chose qui rendait tout le monde malade. On pense qu'il y avait dans la nourriture quelque chose qui n'était pas bon, un truc chimique. De plus on attendait la nourriture pendant deux ou trois heures dans la queue dans le froid. Ce n'était pas très bien organisé !

13. La Jungle, paradis des associations

Les quelques assos « historiques » (Salam, le Secours catholique…) sont vite rejointes par d'autres : des assos humanitaires « mainstream », comme Médecins du monde ; des assos spécialement créées pour la situation, comme Care 4 Calais ; voire des assos locales pas du tout humanitaires, mais qui savent se placer auprès de la mairie pour obtenir les meilleurs contrats, comme La Vie active. Dans ce ghetto d'État, une gestion de la vie quotidienne presque totalement encadrée par le milieu associatif se met en place.

Loo a rejoint Calais par le biais de Médecins du monde ; mais rapidement, l'organisation hiérarchique, le sentiment d'inutilité, l'absence de positionnement politique le conduisent à quitter cette association.

Loo : Je bossais déjà avec Médecins du monde sur des camps de Rroms, dans le bassin minier, du côté de Douai, et c'étaient surtout des missions médicales, des consultations. Et ça commençait déjà à me soûler parce qu'il n'y avait pas du tout d'accompagnement juridique. Ils arrivaient, ils consultaient et puis il n'y avait rien qui changeait. J'y ai bossé quasiment deux ans. Le but, pour moi, ce n'est quand même pas de faire ad vitam æternam un truc qu'est censé faire l'État.

Et donc je suis arrivé à Calais parce qu'ils avaient besoin de monde pendant les

vacances d'hiver. Je suis arrivé pour aider sur une mission, et puis finalement j'y ai passé trois mois avec eux. En gros, on tournait sur les équipes, avec une équipe fixe qui faisait du suivi psychologique et des activités psycho-sociales ; une équipe « accompagnement » pour aller chercher les gens et les emmener à l'hôpital, des choses comme ça ; et une équipe qui se baladait sur le camp, et ne faisait… rien en fait !

Question : Il s'agissait de faire de la présence ?

Loo : Faire de la présence, et essayer tant bien que mal, dans des cas particuliers, par exemple pour une épidémie de rougeole, de sensibiliser sur les vaccinations possibles… Mais effectivement il n'y avait pas de soins du tout. Franchement, il y avait des journées où on ne faisait rien du tout.

Les trucs qu'on était censés ne pas faire ? Rentrer dans les cabanes des gens. Dès qu'on avait cinq minutes de retard, c'était un énorme problème. Il fallait qu'on envoie des textos tous les quarts d'heure pour dire qu'on allait bien. Des trucs assez pesants, quand tu te rends compte qu'il y a plein de trucs à faire, et que, s'il est 16 heures, même si tu es au milieu d'un entretien, tu te fais engueuler parce que tu arrives en retard.. Ça ne me plaisait plus du tout. Médecins du monde faisaient de moins en moins de témoignages sur les violences policières et

ils avaient clairement dit qu'ils allaient arrêter. On avait une pression de fou de l'équipe salariée, y compris dans le domaine de la vie personnelle… Par exemple, moi, je suis de Lille, donc je n'avais pas droit à dormir dans le gîte, ça voulait dire qu'il fallait que je rentre tous les soirs quasiment. Donc on finissait par dormir dans les gîtes derrière leur dos.

Pendant l'expulsion du mois de février, il y a eu plusieurs jours où on n'avait plus le droit d'aller sur le camp du tout, parce que c'était dangereux. Eh bien, mine de rien, c'est dans ces moments-là que les gens ont besoin que tu sois là, d'être soutenus, de parler… Ils se prennent du gaz, etc. Moi, en tant que bénévole, je me disais que c'est dans ces moments-là que c'est particulièrement utile d'avoir des infirmiers… Parce que quand on était dans le camp, on se baladait avec des sacs de premiers secours, mais dans les faits on ne s'en servait jamais. Mais dans les moments utiles, pour des raisons de sécurité, on était bloqués au bureau.

Adnesdan est arrivée en février 2016 avec une association britannique nommée Humming Bird, qu'elle a, elle aussi, très vite quittée pour rejoindre la Cabane juridique, une association un peu différente (voir chapitre 16).

Adnesdan : À Médecins du monde, comme à Médecins sans frontières, comme dans les grosses associations, il y avait une politique consistant à dire : « À telle heure vous n'allez plus sur le camp, parce que c'est trop dangereux ; il faut toujours porter une chasuble, il faut toujours être à deux, il faut faire attention à ça, quand t'es une fille tu ne te balades pas toute seule. » Je crois que c'est cette politique-là, d'instaurer une peur et de la sécurité à tout prix, qui a poussé les gens à partir ; et aussi ils n'avaient pas vraiment de mode d'action concret à Médecins du monde, je pense qu'ils se sentaient un peu bloqués dans leur monde d'action. C'est plus concret d'aller voir les gens, de prendre leurs témoignages et d'essayer de faire un truc qui peut amener à quelque chose judiciairement. Pour les copains, à Médecins du monde, il n'y avait pas assez de trucs comme ça, et ils voulaient quelque chose de plus concret – et de moins hiérarchisé aussi, parce qu'il y avait une grosse hiérarchie entre les salariés et les bénévoles.

Et puis il y avait une autre charte qui avait été signée par les réseaux associatifs, enfin l'inter-asso, c'était terrible le nom, genre « de bonne conduite », qu'ils voulaient placarder un peu partout sur la Jungle et qui disait – oh, je ne sais plus, mais c'était des choses tout à fait absurdes… Et ils disaient officieusement

aux filles : « Il ne faut pas s'habiller en jupe, et puis il ne faut pas se balader toute seules, parce qu'attention, on ne sait pas ce qui peut se passer, surtout la nuit. » Mais nous on était là humainement ; et collectivement aussi, pour nous, s'il nous arrivait un truc, et bien c'est la vie ! On essayait aussi de ne pas se balader toute seules, parce que c'est chiant en fait, tu te faisais souvent emmerder. Moi je me suis fait suivre, c'est relou, mais en fait c'est comme à Paris ou dans les grandes villes : tu as des mecs qui te regardent, qui te sifflent et qui te font « hello, hello, hello ! ». Donc on réagissait autrement et un peu avec des automatismes : si quelqu'un faisait ça, j'allais le voir et lui dire : « Bonjour ! Je suis Adnesdan, je fais partie de la Cabane juridique, si vous avez besoin d'aide juridique vous venez me voir, et puis sinon, j'y vais ! » Et puis après on créait d'autres liens. Ça c'était un moyen de réagir sans violence, mais pour dire : « Je ne suis pas un bout de viande, en fait ! »

Les volontaires des associations devaient pour la plupart signer un « contrat de bénévolat » leur interdisant un certain nombre de pratiques.

Léva : J'ai rencontré deux filles qui étaient venues à Calais pour quelques jours et souhaitaient apporter une aide. Elles m'ont

dit être d'abord passées par L'Auberge des migrants et y avoir reçu un contrat de bénévolat qu'elles m'ont ensuite montré. Les clauses y étaient complètement absurdes et m'ont permis de comprendre les réactions de la majorité des volontaires face aux habitants. Il y était mentionné l'interdiction de dormir dans la Jungle (mais ils dormaient assez loin de là, dans des caravanes qui ne servaient donc pas à ceux qui en avaient le plus besoin, à mon avis, dans la Jungle), d'avoir des rapports « trop proches » avec les migrants, et de donner ses coordonnées personnelles, sous peine de voir leur contrat de bénévolat rompu.

Il y était mentionné aussi que l'association ne serait pas responsable en cas de dommages matériels ou physiques subis pas les volontaires, et à cet effet ils signaient une décharge pour l'association.

Ce n'était peut-être qu'une indication purement légale mais elle ne pouvait qu'inspirer la peur chez celles et ceux qui débarquaient. Et puis sur un plan purement juridique ce contrat aurait sans doute eu bien peu de valeur en face d'un tribunal.

La peur n'était pas seulement présente la nuit : le jour d'une grosse bagarre entre des Afghans et des Soudanais, alors qu'une bonne partie des habitations brûlait, j'essayais d'entrer de nouveau dans la zone de

la bagarre et je croisais beaucoup de volontaires paniqués, qui partaient en courant, me disant d'évacuer au plus vite. Je me trouvais ce jour-là avec le chien de mon amie, que j'ai essayé de laisser dix minutes à la garde de certains volontaires, mais personne n'a accepté de s'en occuper. Même ceux qui étaient à l'abri dans le No man's land me disaient tous vouloir s'enfuir dès que possible. J'ai dû garder le chien avec moi au milieu des braises pour aller constater que les habitations d'une bonne partie de mes voisins avaient brûlé.

Je suis restée la nuit suivante et celles d'après dans la Jungle, les gens me disaient être dégoûtés par la fuite des bénévoles et la diminution voire l'arrêt des distribution les jours qui ont suivi.

Mohammad Reza : Au début, quand je suis arrivé, il y avait quelques volontaires, mais il n'étaient apparemment pas au courant qu'il y avait des êtres humains dans la Jungle. Ils pensaient que nous étions dangereux, donc ils étaient effrayés d'être dans la Jungle. Ce n'est que plus tard, quand les activistes sont venus sur la Jungle, que la plupart des volontaires entraient aussi. Des informations étaient données sur les gens dans la Jungle, qui auraient été violents, etc. : « Il n'y a pas de sécurité pour vous, n'y allez pas. » De fausses informations étaient données.

14. La concurrence entre les associations

La médiatisation, au cours de l'année 2016, du « problème » Calais a entraîné une multiplication du nombre des associations jusqu'à l'absurde. Il s'est ainsi institué, entre toutes ces associations, une sorte de compétition médiatico-politique des plus sordides.

Farid : Vous savez, à la fin tout le monde venait, apportait un truc ou bougeait un truc, et surtout avec des caméras. Pour montrer au monde, je pense. Il n'y avait pas tant que ça à faire, et il y avait au moins dix ou quinze associations là-bas. Et tout le monde faisait la même chose : de la bouffe, des habits… Je pense que ça va avec le truc des médias. Quand les gens, ceux qui ne sont pas de Calais ou qui sont loin de Calais, entendent parler de Calais par les médias, c'est « les migrants, les migrants, les migrants ; Calais-migrants-Calais-migrants »… Donc si tu ne peux rien faire, mais que tu as quelque chose que tu ne veux plus ou que tu n'utilises plus, tu le donnes à quelqu'un d'autre ou souvent à une association… C'est comme ça que des trucs venaient de partout, d'Angleterre, de Suède, de partout…

Adnesdan : Il y avait de la concurrence entre nous et Citizen UK et Save Passage qui vont

ensemble un peu. Ils faisaient des dossiers de réunification familiale également, mais leur politique c'était de ne prendre que les mineurs les plus jeunes qui étaient syriens ; parce que ça fait beau, hein, d'avoir des mineurs syriens qui passent, et ça marche mieux. Du coup, nous ils nous disaient « ah non, lui on ne le prend pas, parce qu'il est afghan et qu'il a 16 ans » ; enfin ils ne nous le disaient pas vraiment comme ça mais c'est ce qu'on comprenait.

Question : Ils sélectionnaient les gens qui finalement avaient le plus de chance de réussite dans leur démarche ?

ADNESDAN : C'est ça, et nous, on ne faisait aucune différenciation, on prenait tous les dossiers. Et franchement, Save Passage, là dessus, c'était vraiment des cons, parce qu'ils se prenaient toute la gloire, dans tous les médias c'était : « Save Passage, whaou ! ils sauvent les enfants de la Jungle ! » Vraiment, je l'ai vu : notamment un mineur dont j'avais fait le dossier – et je le sais parce qu'il y avait son nom dans l'article –, ah non, en fait c'était Save Passage qui l'avait fait ! Ils ne nous citaient jamais alors que nous on était honnêtes : quand on faisait une tribune, on disait « il n'y a pas que nous, on n'est pas les seuls maîtres de l'asile », et c'est bien, justement. De leur côté ils avaient la politique de « nous, nous, nous », « on se montre, c'est

vachement bien ce qu'on fait et on est les seuls à le faire».

Un jour ils nous ont fait le coup avec deux petits Afghans, vraiment petits, 8 ans et 10 ans, qui étaient à Humming Bird, où je passais voir s'il y avait du nouveau régulièrement; j'ai commencé à faire leur dossier de réunification familiale, et un jour on m'appelle pour me dire: «On va passer le relais à Save Passage pour qu'ils fassent leur dossier…»

Question: Mais avec quels arguments?

Adnesdan: Aucun, en fait, parce qu'ils voulaient le dossier: ils voulaient des petits enfants de 8 et 10 ans; les prendre en photo et donner ça au *Guardian*. Et donc l'avocate a pété un câble et leur a dit: «Hors de question, non mais c'est quoi ces comportements!» C'est la démarche qui était dérangeante.

Question: Et tu penses que leur politique, à Save Passage, ça correspondait à une politique de financement qu'ils avaient derrière?

Adnesdan: C'est tout à fait ça: de médiatisation de ce qu'ils font et de financement. Parce que plus leurs dossiers allaient fonctionner, plus ils allaient réussir à faire passer de gens, mieux c'était pour avoir les financements. Pour montrer que ce qu'ils faisaient ce n'est pas vain et qu'ils étaient trop forts…

Mouni & Léva: Nous avons aussi pu constater de fortes inégalités dans la distribution

des dons ainsi qu'une grande prise de pouvoir de la part de certains volontaires qui apportaient des dons « à la demande », donc à ceux qui les connaissaient, qui osaient leur demander et qui savaient s'exprimer correctement en anglais. Certaines communautés étant plus facilement ouvertes et accessibles (comme les Syriens ou les Soudanais), elles nous semblaient très privilégiées par rapport aux Afghans, qui étaient plus méfiants et craints de tout le monde car réputés dangereux.

LOO : Il y a une compétition entre les assos que je qualifierais d'humanitaires et les autres qui se considèrent plus comme militantes, politiques. À certains moments, on a été rudes avec les humanitaires, mais parce qu'on n'était pas d'accord avec eux et qu'on avait envie de le dire ; et peut-être qu'à des moments on a tout fait pour ne pas bosser avec eux, etc. Mais disons que globalement ils ont fait plus d'efforts contre nous que nous contre eux…

Dans les assos entre elles, probablement qu'il y a une forme de concurrence, mais finalement elles bossent quand même ensemble et sont assez contentes d'être sur le devant de la scène, que ce soit Utopia56, L'Auberge des migrants… D'ailleurs c'était assez fou qu'une ou deux semaines avant le

démantèlement de la dernière partie, les deux grosses assos, Care 4 Calais et L'Auberge, discutaient déjà de l'après-démantèlement : ce serait bien qu'ils mettent leurs forces en commun pour avoir plus de financements, de sous, etc. Mais il y avait peut-être d'autres choses à préparer, à penser, dans les deux semaines à venir, plutôt que de penser à comment récupérer des thunes !

Et ils ont pas mal réussi parce qu'Utopia a quand même fini gestionnaire du camp humanitaire de Paris.

15. Les « leaders communautaires »

Max : Chaque semaine, il y avait une rencontre entre les différentes associations. Je ne participais pas trop à ça. Le temps était limité, je préférais m'organiser avec les gens de passage. Je n'ai jamais compris pourquoi les associfs se parlaient toujours entre eux, sans parler avec les gens concernés. Je crois que la première fois qu'ils ont commencé à réaliser ça, c'était avant l'expulsion de Tioxide : ils ont réalisé qu'ils ne pouvaient pas se préparer à une expulsion sans parler avec les gens qui vivaient là ! C'était tout simplement impossible. Et ça a été la première fois qu'ils ont fait une réunion, avec des « représentants », des réunions de « communautés »… Ils se sont mis à choisir des leaders, certaines personnes,

au sein des groupes, avec qui ils parlaient, et qu'ils ont établis comme « la voix » des gens. Mais c'étaient clairement des gens dont ils étaient proches, qui étaient plus ou moins leurs alliés.

Sam : Les gens avec qui ils pouvaient parler français, ou anglais… avec qui ils avaient plus de facilités pour communiquer.

Max : C'est complètement fou… Ils ont plus ou moins créé une sorte de gouvernement… Et ce n'est pas clair si ces gens étaient élus ou non. Au début, c'était une blague : ils ont invité ces gens, avec qui ils pouvaient parler, mais ils ne les écoutaient pas. C'était juste un spectacle. C'était très frustrant pour plein de gens : ils venaient pour la réunion, et tout était déjà décidé… Les associations avaient décidé de faire un recours contre la notification de l'expulsion de Tioxide, ils disaient « on va faire tel recours », mais ne répondaient pas aux questions : « Qui va faire le recours ? Comment ça marche ? Est-ce qu'on peut faire un recours nous-mêmes ? Est-ce qu'on peut tenter une deuxième stratégie contre l'expulsion, en plus de la voie légale ? On voudrait être impliqués… » Pas de réponse… Vraiment, c'était une blague. J'y suis allée, à la fin de la réunion, et j'ai vu que tous les gens étaient en colère.

Mais maintenant, à la fin de Jules-Ferry, ils avaient des réunions hebdomadaires avec les « représentants », avec une association qui fait les routes, l'accès à l'eau, avec la préfecture, et ces gens faisaient des trucs fous, comme demander aux flics de venir et de patrouiller ! Dans le camp ! Parce qu'ils avaient « besoin de plus de sécurité », vous voyez ? Et c'est sûr qu'il y avait des gens, dans la Jungle, qui éprouvaient ce sentiment, mais c'est sûr aussi que ce n'était pas la majorité des gens qui voulait voir la police à l'intérieur. Ce que je veux dire c'est que ces gens se sont mis à avoir beaucoup de pouvoir. Ça aurait été bizarre, de la part des associations, de demander ça, donc elles ont construit un groupe de gens autour d'elles… Ce qui les a rendues plus légitimes pour qu'elles demandent ce qu'elles voulaient demander…

Mouni & Léva : Pour les associatifs, c'était assez pratique d'avoir des « têtes-relais » auxquelles s'adresser, censées rapporter la voix de la communauté, et retransmettre à la communauté ce qui se disait côté associatif. Donc les associatifs ont cherché des têtes avec lesquelles ils avaient de bons contacts et qui maîtrisaient l'anglais, pour en faire des leaders communautaires. Le choix du leader ne partait même pas de la communauté… Un truc très néocolonial quoi, où Français

et Anglais décident avec qui ils vont discuter et qui sera représentatif de la communauté, alors que ces gens n'étaient représentatifs de rien du tout. Choisir des têtes pour en faire des leaders communautaires, c'était choisir des gens qui sortaient de nulle part, n'avaient pas de crédibilité particulière dans leur communauté, et leur donner du pouvoir.

Mohammad Reza : Les leaders communautaires n'étaient choisis par personne… Il ne devenaient « chefs communautaires » que parce qu'ils pouvaient parler ou traduire la langue… Mais au début ils ne rapportaient rien de ce qui se disait, parce qu'ils ne faisaient ça que pour leur propre intérêt, pour être des leaders… Et, aussi, par exemple, le groupe des Afghans, ils avaient beaucoup de gens impliqués, ce n'était pas une seule personne ; il y avait aussi l'imam de la mosquée qui venait…

16. La Cabane juridique et l'Infopoint

Dans la Jungle, à côté des nombreuses associations humanitaires, deux structures, d'ailleurs au fonctionnement nettement plus horizontal, se distinguent par leur implication politique : la Cabane juridique et l'infopoint.

Mouni & Léva : L'Infopoint, c'était un lieu d'accueil et de partage d'abord, géré par

tous ceux qui avaient envie de participer au projet, qu'ils soient là pour tenter le passage ou en soutien. Certains soutiens étaient là depuis longtemps mais beaucoup ne venaient que pour un (très) court passage. L'Infopoint n'était en lien avec aucune organisation dite humanitaire.

Les gens savaient qu'ils pouvaient y trouver une présence en cas de solitude, déprime ou ennui, et venir y discuter, parfois autour d'un tchaï.

On y donnait des informations sur la Jungle pour ceux qui débarquaient, où trouver des couvertures, une tente, un médecin ou de la nourriture. On y donnait aussi des informations légales sur les procédures d'asile dans différents pays européens, les droits face à la police et que faire en cas d'arrestation ou de placement en CRA…

On assurait aussi les premiers soins vu que les médecins présents avec les associations étaient débordés et partaient de la Jungle à 17 h 30. Mais les blessures se produisaient souvent plus tard, aux heures d'activité dans la Jungle. Parfois, les gens venaient à l'infopoint plutôt pour trouver du réconfort, quelqu'un qui prenne soin d'eux, et c'est certainement ce que nous pouvions faire de plus utile.

Après, dans les faits, les gens venaient avec des tas de demandes différentes comme

la réservation d'un ticket de bus, la recherche de clous, pompe à vélo, scotch, duvets ou chaussettes et autres denrées et matériel manquant sur la Jungle. Parfois nous ne pouvions rien faire pour eux mais souvent, le simple fait de comprendre le système français et de parler la langue nous permettait de débloquer la situation.

Enfin, les gens savaient qu'ils pouvaient y trouver du monde à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit en cas d'urgence pour appeler une ambulance et gérer l'acheminement difficile vers l'hôpital. Les ambulances ne venaient que de manière très aléatoire, parfois après plusieurs appels (qui devaient se faire en français uniquement). Elles n'entraient jamais dans la zone et arrivaient systématiquement avec une escorte policière musclée et souvent arrogante.

Aussi, nous avons dû gérer au sein même de ce lieu différents problèmes de racisme, sexisme et patriarcat, de prise de pouvoir de certains d'entre nous, de divers problèmes liés à la consommation d'alcool et de cannabis, et autres business commençant à s'y dérouler.

Nous ne passions pas toutes nos journées dans ce lieu, au maximum quelques heures, y laissant préférentiellement les soutiens qui débarquaient pour de courtes périodes et ne connaissaient personne, enfin quand il y en

avait. C'était un lieu idéal pour les rencontres et pour comprendre le fonctionnement de la Jungle. L'infopoint n'étant, pour différentes raisons, fréquenté que par une petite partie de la population de la Jungle, nous passions l'essentiel de notre temps à l'extérieur où de nombreuses personnes nous connaissaient et nous étions systématiquement accostées par les gens pour apporter une aide, une information, un soin médical ou le plus souvent, juste discuter et partager ensemble un moment de vie.

Adnesdan : La Cabane juridique était au début très hiérarchisée, avec M*** qui était très « présidente » et qui passait sur tous les médias, surtout pendant le démantèlement de la zone sud de la Jungle en février-mars 2016. Et ensuite elle est partie parce qu'elle pétait un câble, elle a fait une pause, et S*** a pris le relais sur un peu tout, aller aux réunions associatives, etc. Et finalement on n'était pas encore établis en association, elle a été créée officiellement en mai 2016, si je ne me trompe pas. Officiellement c'est donc une association, mais dans la pratique c'est plus un collectif ; il n'y a pas de poste, personne n'a de rôle…

Au début, la Cabane ne faisait que de l'asile, que des procédure d'asile et de regroupement, et c'est à partir de mars qu'elle a

commencé à s'intéresser aux violences policières. Il y avait deux équipes : une équipe « violences policières » et une équipe « asile ». Et donc le travail de l'équipe « violences policières » c'était, quand quelqu'un disait « moi, mon pote il vient de se faire tabasser par la police », d'aller voir la personne, de voir si elle voulait témoigner, de contacter le Défenseur des droits, le procureur, de saisir l'IGPN[19] – en l'occurrence, l'IGPN a fait exprès de recontacter la Cabane un an après, quand on avait perdu les gens de vue.

Il y a eu des permanences dans différents endroits dans la Jungle. Une première cabane a été construite par Charpentiers sans frontières et c'était une cabane super, en bois, arrondie et tout ; elle a été brûlée ; après on a eu une autre cabane, mais elle a été occupée ; donc ensuite on a été dans l'Intifada House, c'était quelque chose construit par des No Border ; après on a récupéré l'autre cabane ; et ensuite on a eu une roulotte ! Et donc il y avait des permanences tous les jours, tous les après-midi pour l'équipe « asile » ; et pour l'équipe « violences » il n'y avait pas de permanences. Les gens se déplaçaient voir les gens dans leurs abris ou dans un lieu plus intime, parce que c'était pour des témoignages où il y avait besoin d'intimité.

19. Inspection générale de la police nationale.

À force de parler avec des gens, la Cabane a été très très vite connue sur le camp, et il y avait des amitiés qui se créaient. Il y avait aussi quelques maraudes pour trouver des gens et voir s'ils avaient envie de témoigner, de ne pas rester dans le silence.

17. Violences policières et copwatching

Question : Quelqu'un m'a dit que la police gazait l'intérieur de la Jungle…

Nasory Haikal : Oui, à l'intérieur de la Jungle. Parfois sans raison, sans rien… À l'intérieur de la Jungle, on en a reçu, on en a senti. Souvent… Une fois, j'étais dans ma tente, je prenais mon cours de français, ils ont lancé des gaz dans la Jungle… J'ai couru à un autre endroit à cause du gaz, parce que le gaz était vraiment mauvais pour moi : comme j'étais malade, le gaz c'était vraiment difficile pour moi…

Question : Difficile d'apprendre le français dans ces conditions !

Nasory Haikal : Oui, avec le gaz !

Question : C'est ainsi que la police enseigne le français…

Nasory Haikal : C'est pour ça que je hais la police. Encore maintenant.

Mohammad Reza : Ils étaient dehors, sur la route, et ils tiraient leurs gaz avec leurs fusils… C'était à peu près chaque nuit, et on était tous

malades à cause de ces gaz lacrymogènes. Au début, leurs gaz lacrymogènes n'étaient pas aussi puissants que ceux qu'ils employaient fin mars. Ils avaient aussi des bombes lacrymogènes manuelles qu'ils utilisaient lorsqu'ils nous suivaient sur les parkings. Quand ils trouvaient quelqu'un, ils le gazaient. C'était des bombes au poivre je pense, ça brûlait le visage. Comme du piment…

Mouni & Léva : Autour de la Jungle, la présence policière était constante et massive. Les deux entrées y étaient surveillées et contrôlées à toute heure du jour et de la nuit. À pied ou en vélo, nous pouvions les contourner et y accéder facilement en évitant tout contrôle (sauf bien sûr quand les flics attaquaient et empêchaient toute entrée ou sortie de la Jungle). Mais en voiture l'accès était systématiquement conditionnée à une fouille du véhicule (tout matériel de construction ayant été interdit par arrêté préfectoral), et nous subissions des questions quant à notre présence dans la Jungle, l'association pour laquelle on travaillait, etc.

Des caméras de vidéo-surveillance étaient aussi installées sous le pont à l'entrée et de nouvelles l'ont été plus tard le long de l'autoroute qui passait devant la Jungle.

Ils surveillaient aussi fortement le No man's land et, lorsque les gens s'approchaient

trop près ou touchaient le double grillage qui protégeait l'autoroute, les flics arrivaient très rapidement en masse pour les refouler en tirant des grenades lacrymogènes (souvent en tirs directs sur les habitants), au Flash-Ball mais aussi régulièrement des grenades de désencerclement, pas uniquement dans le No man's land mais dans toute la Jungle. Ces attaques très fréquentes ont donné lieu à de nombreux blessés, y compris des gens et enfants qui vivaient à la périphérie de la Jungle et subissaient souvent ces agressions alors qu'ils étaient tranquillement en train de dormir ou de cuisiner dans leurs abris. De nombreux abris ont aussi été détériorés, la bâche en plastique leur servant de toit brûlée par les grenades ce qui rendait leurs abris inutilisables car prenant l'eau, en plus de s'être fait gazer dedans. Les militants qui prenaient des photos ou des vidéos de ces attaques ou qui apportaient les premiers soins dans le No man's land étaient particulièrement visés par ces tirs. Il fallait se cacher pour cela. Mais c'est aussi dans des moments comme ceux-là que la solidarité se développait, puisqu'aux gaz répondaient les cailloux des gamins. Les blessés étaient évacués par les gens les plus près d'eux, toutes nationalités confondues.

Dans toute la ville de Calais, les flics étaient très présents et intimaient systé-

matiquement aux gens de ne pas y rester et de retourner dans la Jungle sous peine de problèmes : « Dégage, dégage, *go Jungle*, go Jungle ! » Ils n'hésitaient d'ailleurs pas à contrôler, arrêter, frapper ou voler les migrants en ville ou sur le chemin du retour vers la Jungle (téléphones portable, argent en liquide, mais aussi courses et chaussures), principalement la nuit.

Ils ont parfois débarqué aussi pour recenser les habitants, mais toujours très nombreux et armés, et tôt le matin quand presque tout le monde dormait encore. Ils tambourinaient sur les portes en hurlant « police ! », en demandant combien de personnes vivaient là et quelle était leur nationalité.

La documentation des violences policières, menée déjà depuis plusieurs années par les membres du réseau CMS, se poursuit dans la Jungle. Côté associatif, ce travail est d'abord effectué par Médecins du monde.

LOO : Médecins du monde c'était quasiment les seuls à le faire. CMS le faisait un petit peu mais ils n'étaient pas beaucoup sur le camp. En termes de ressources humaines, CMS et Médecins du monde ce n'est quand même pas pareil. C'est cette activité-là qui m'intéressait plus particulièrement et c'était un des seul trucs qu'on faisait vraiment ; et puis

pour moi c'est hyper-important, et ça l'est devenu de plus en plus, parce que plus tu fais ça, du suivi de victimes de violences policières, plus tu as envie de travailler là-dessus, parce que c'est un peu horrible.

Le but c'était de sensibiliser les gens qui avaient été victimes de violences policières, de savoir s'ils avaient envie d'en parler. Et puis ensuite, s'ils avaient envie de témoigner, de saisir le Défenseur des droits.

Lorsque Médecins du monde arrête cette activité, ce sont les membres du collectif de la Cabane juridique qui prennent le relais.

Loo : Comme j'avais déjà bossé sur les violences policières, c'était « cool » de re-bosser là-dessus. C'était plus de présence sur le camp, aller à la rencontre des gens, parler, et assez vite on était présents sur de longues heures, en journée, on faisait de la communication sur le fait qu'on faisait du recensement de violences policières, du suivi de personnes victimes de violences policières, et on disait que si elles avaient envie de témoigner et/ou de déposer plainte, elles pouvaient venir nous voir. C'était assez fou de se rendre compte que quand tu as du temps, tu rencontres un paquet de gens. Alors qu'à Médecins du monde je n'avais fait que quatre ou cinq témoignages : ce n'est quand même pas

énorme sur deux mois et demi d'activité… On voyait les personnes une fois, deux fois, trois fois, et si elles avaient envie de témoigner, elles témoignaient, si elles avaient envie de porter plainte, elles portaient plainte. C'était un peu comme elles voulaient. C'était « drôle » de voir qu'on pouvait faire différemment qu'avec Médecins du monde qui arrivait avec ses gros sabots. Là c'était plutôt aller à la rencontre des gens, et puis « ça vient ou ça vient pas », tu vois assez vite si les gens ont envie de faire quelque chose, ça vient d'eux-mêmes. C'était chouette au niveau politique, on était plus dans l'accompagnement, même si Médecins du monde avait des moyens humains beaucoup plus gros, qu'ils avaient des traducteurs, etc. Nous, c'était plus galère.

Adnesdan : En fait tout le monde avait peur, et tout le monde a encore peur de témoigner et de porter plainte, parce qu'ils se disent que ça va leur porter préjudice pour après et qu'ils vont être encore plus la cible de la police. Et donc ce que les copains leur disaient c'était que plus il allait y avoir de gens qui témoigneraient et plus ça allait se connaître, et moins les flics profiteraient d'une certaine impunité. Ce n'est pas complètement vrai mais ça permet au moins d'établir un rapport de force avec les flics, de leur dire : « En fait

on est là et on sait ce que vous faites, vous n'êtes plus dans l'anonymat. »

Question : Vous avez pu en voir les conséquences concrètes à un moment ? Dans une diminution ou un déplacement des violences ?

Adnesdan : Diminution, je ne crois pas, parce que tout ça se passait surtout dans les zones de passage ou la nuit dans les gaz lacrymogènes jetés sur tout le camp… Mais là les gens ne témoignaient pas de ça, parce qu'en fait pour eux c'était normal : ils étaient là illégalement. Ils nous disaient tout le temps, même les enfants, « en même temps j'essaie le passage, c'est normal que je me fasse tabasser » ou « je me suis fait gazer, c'est normal, bien sûr que je me suis fait gazer ! » ou alors « mon pote il s'est fait tabasser, moi j'ai réussi à y échapper, c'était trop drôle ! ».

Question : Ces personnes qui ont porté plainte, tu juges que ça a fait baisser le nombre de violences policières ?

Loo : Non, pas du tout, pas du tout. Parce que l'IGPN a fait ce qu'elle a bien voulu faire ! Tu vois, avec Médecins du monde, sur les quatre ou cinq témoignages que j'ai faits, il y avait peut-être une ou deux plaintes, il n'y a pas eu de réponse de l'IGPN avant trois ou quatre mois. Et sur toutes celles qu'il y a eu après, à la Cabane, on n'est jamais arrivés à la case tribunal. Il y a eu des convocations de l'IGPN

pour des entretiens ; il y a eu des personnes qu'on n'a jamais retrouvées (qui étaient passées en Angleterre) ; il y a eu des non-lieux. Tu envoies la plainte au procureur et il te répond que c'est classé sans suite. Parce qu'il juge qu'il n'y a pas assez d'éléments. Dans beaucoup de cas, les gens ne savent pas où a eu lieu l'agression, donc c'est impossible, même en y allant avec eux, en essayant de retrouver le chemin, c'est super compliqué de retrouver le lieu. Il y a tellement de patrouilles de CRS, de flics, tout ça, ils ne peuvent pas identifier quelle police c'était, ni le lieu… Effectivement c'est un peu compliqué. Mais les traducteurs de l'IGPN n'y mettent pas du leur non plus… Moi je n'avais pas le droit d'intervenir, j'étais juste avec la personne, mais des fois, même moi qui ne parlais pas la langue de la personne, je voyais bien que la traduction c'était de la merde. Et puis surtout que toi tu connais l'histoire parce que la personne te l'a racontée trois, quatre, cinq fois. C'est les mêmes traducteurs que tu vois au commissariat ou au tribunal, qui ne sont pas spécialisés en droit. Même à Boulogne[20] il n'y a pas beaucoup de traducteurs assermentés.

Adnesdan : En fait, il y avait une avocate à qui on donnait plusieurs témoignages en

20. Au tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer.

même temps et elle les donnait directement au procureur plutôt que de porter plainte à la police, ce qui est inefficace. C'était déposé directement au bureau du procureur et le procureur décidait ou non de saisir l'IGPN, la police des polices.

Là, au mois de février, la Cabane a reçu un mail de l'IGPN pour des témoignages envoyés entre avril et juillet dernier, donc les gens ils vont être convoqués, mais ça ne sert à rien, les gens ne sont plus là… Moi je trouve ça hyper-frustrant parce que les copains, sur les violences, ils faisaient un travail de fou, comme les copains sur l'asile. C'est hyper-frustrant de se démener, de réussir à faire des témoignages, et, déjà, que la personne accepte de porter plainte, c'est énorme. Et après ils te disent : « Je porte plainte mais en fait ça ne change rien. »

Loo : Effectivement, le fait d'entendre de plus en plus de témoignages de violences policières, et de voir quand c'est arrivé, ça nous a incité à commencer à faire du copwatching et des maraudes de nuit à 2 heures du matin autour de la Jungle ; à commencer à filmer systématiquement quand il y avait des tentatives d'intrusions sur la rocade, etc. Chercher d'autres moyens pour lutter contre ça… Parce que quand tu veux en parler aux médias, ils disent « ah oui, il y a des violences policières ? », mais si

la personne ne veut pas les rencontrer, ne veut pas donner de nom, ça n'intéresse personne en fait : un témoignage sans nom, sans visage, sans plainte en plus. « Ah ouais mais alors pourquoi il a pas porté plainte ? » « Ben c'est qu'il n'a pas envie d'avoir à faire avec la police. Il sait très bien que ça n'aboutira à rien. »

18. Aller dans la Jungle sans vouloir passer au Royaume-Uni

La concentration de migrant·e·s à Calais et dans sa région est bien entendu causée par la proximité avec l'Angleterre. Cependant, progressivement, des gens qui ne voulaient pas toujours aller au Royaume-Uni ont commencé à venir. D'une part, parce que l'État a mis en place des dispositifs pour inciter les gens à déposer une demande d'asile en France (avec notamment l'ouverture d'un bureau d'asile à Calais en 2009) ; d'autre part, parce que la Jungle a exercé une puissance d'attraction, en tant que petite ville, où le « logement » et la nourriture, certes précaires, étaient à peu près garantis, et où les risques d'un placement en rétention étaient un peu atténués.

Mohammad Reza : À un moment, il y avait plus de 1 500 personnes qui avaient déjà demandé l'asile en France, mais qui malheureusement vivaient encore dans la Jungle. Rien ne se passait pour eux. On ne leur donnait rien… Le processus était trop long. Ils

pensaient que c'était mieux pour eux de rester dans la Jungle… En principe, lorsque tu as donné tes empreintes, le gouvernement est censé s'occuper de toi, te donner un abri, te donner de la nourriture, des habits, jusqu'au moment où ils décident que tu es accepté. Mais ils ne font pas ça. Donc comme les gens sentaient qu'ils étaient négligés et que le processus était trop long, ils sont revenus dans la Jungle. Ils étaient plus heureux dans la Jungle que dehors dans la rue.

Farid : Je suis revenu faire ma demande d'asile à Calais parce que je connaissais. Je savais qu'il y avait un squat et que je pouvais aller dans ce squat… Je savais que je devais attendre six mois pour « effacer » mes empreintes[21]… Ça prend du temps. Et j'avais déjà passé neuf mois ici à Calais. Donc je connaissais un peu, Calais ! C'était l'endroit où j'étais resté le plus longtemps… en Europe quoi. En Italie j'étais resté quelque chose comme quinze jours. C'était plus facile pour moi de vivre à Calais que de vivre ailleurs !

Bon, à l'époque de Galloo, la plupart des gens essayaient de passer. Mais il y a des gens qui restaient, qui connaissaient la ville, qui avaient des maisons… Des Calaisiens on peut dire !

21. Pour être « dédubliné ».

Je ne pouvais pas passer toute ma vie à essayer de traverser, hein ? Je savais que je pouvais vivre ici, alors je me suis dit que j'allais essayer, ça serait peut-être long, mais au moins je ferais quelque chose au lieu d'attendre pour rien. J'ai des amis, ils ont essayé pendant trois ans, et ils ont fini par traverser… Ils viennent de passer il y a un mois ou deux, et on était arrivés en même temps ici… Trois ans entre la Jungle et les squats…

Sam : Il y avait un grand nombre de personnes qui étaient en demande d'asile et qui n'essayaient même plus de passer en Angleterre, qui étaient forcées de vivre dans la Jungle, parce qu'il n'avaient pas de place en CADA[22]. Dans la Jungle, il y avait une énorme population qui était en demande d'asile et qui attendait le CADA, l'argent de l'État, et le traitement de leurs recours, de leur demande d'asile.

Avec la création des CAO et l'annonce par le gouvernement que ceux qui s'y rendraient volontairement ne seraient plus placés sous la procédure « Dublin » (voir « Les CAO, mise à l'écart, mensonges et contrainte », p. 199), de nombreuses personnes affluent à Calais dans le but de profiter de cette « aubaine »…

22. Centre d'accueil des demandeurs d'asile.

Max : C'était vraiment bizarre, Calais est devenue beaucoup plus gros, parce qu'ils voulaient vider la Jungle… Avec le système des bus qui déportaient les gens de Jules-Ferry vers les différents CAO, ils ont fait la promesse que les gens qui prendraient ces bus pourraient demander l'asile en France, même s'ils avaient donné leurs empreintes ailleurs. Ça voulait dire « casser » les empreintes, supprimer les obstacles de la convention Dublin. De plus en plus de gens sont arrivés à cause de ça… Des gens qui n'avaient rien à faire à Calais ! Parce que si on ne veut pas aller au Royaume-Uni, on ne va pas à Calais. Mais comme il y avait ce processus, alors qu'ils voulaient que les gens s'en aillent, au contraire les gens arrivaient directement d'Italie à Calais. C'était complètement absurde ! Tu es forcé de vivre dans ce merdier, à Calais, où tu n'as rien à faire parce que tu ne veux pas aller au Royaume-Uni…

Question : Et donc, après Paris, tu es allé à Calais ? Parce que tu voulais aller en Grande-Bretagne ?

Nasory Haikal : Non non non ! Seulement en France, je voulais rester en France.

Question : Alors pourquoi à Calais ?

Nasory Haikal : Parce que j'étais dubliné, et en France, il y avait pas de ville, à part Calais, où on pouvait « casser » ses

empreintes… Tu pouvais demander l'asile. Dans d'autres endroits, ils te déportaient vers l'Italie. À Lyon, un ami m'a dit : « Si tu restes à Lyon ou à Paris, ou dans une autre ville, ils te renverront en Italie, parce que tu es dubliné. Il faut que tu ailles à Calais. À Calais, dans la Jungle, tu pourras rester là-bas, il y a plein d'organisations, ils t'aideront à casser tes empreintes, à rester là et à demander l'asile en France. »

Max : Ils disaient : « Si vous prenez le bus, vous pourrez demander l'asile en France, même si vous avez vos empreintes ailleurs. » On sait que ça n'a pas marché à chaque fois, on sait que des gens ont été expulsés vers l'Italie. Cela dit beaucoup de gens ont pu demander l'asile en France, même avec leurs empreintes ailleurs. Donc effectivement je pense que ce n'est pas un mensonge, quand ils disent : « allez dans les CAO, vous pourrez demander l'asile ». Bien sûr que tu peux demander, tu peux toujours demander. Mais ça sera rejeté !

19. Expulsions partielles (été 2015-février 2016)

Une fois le ghetto mis en place, l'État entame un processus d'« expulsion permanente » : plusieurs opérations policières rognent, sous divers motifs, le territoire où s'étendait, « tolérée », la Jungle.

La surface de celle-ci est ainsi circonscrite progressivement.

Sam : À cette époque-là il y avait plein de dougar, tout le temps, donc les flics ont décidé de faire un no man's land, pour que ce soit plus facile à contrôler, et d'arrêter les dougar. Encore une fois, les associations, L'Auberge des migrants, Care 4 Calais, ils ont aidé et assisté, ils avaient des pelleteuses ! Des associations avec des pelleteuses, des gros camions-grues, pour porter les cabanes qui étaient construites…

Max : C'était pas Vinci ou les flics, c'étaient les assos qui faisaient ça.

Sam : Ils ont dit : « Il faut partir de là-bas, parce que c'est mieux pour vous, les flics vont quand même tout détruire si vous ne bougez pas. » Donc ils ont aidé à ça ; et il y a quand même des gens qui sont restés et qui se sont fait démonter leurs tentes, leurs cabanes. À ce moment-là, ils ont fait ce no man's land tout autour de la Jungle, avec un gros talus tout autour.

Outre ce no man's land, une zone est détruite et ses habitants chassés, en novembre, pour y installer le Centre d'accueil provisoire (CAP), groupe de containers entourés de hauts grillages gardés

par la police et des vigiles. C'est La Vie active qui a obtenu le contrat de gestion. Pour pénétrer dans le CAP, il fallait donner ses empreintes palmaires. Comme on peut l'imaginer, il ne suscitait pas l'engouement des foules.

Sam : À un moment donné, la Jungle s'est étendue jusque sous la rocade. Mais dès que les tentes sont arrivées là, les flics sont venus, ils étaient énervés, ils ont juste tabassé les gens, ils ont enlevé les tentes, et certains des gens des associations trouvaient ça dégueulasse… La Jungle était alors beaucoup plus étendue, à partir de la route qui part d'en bas, la route de Gravelines, jusqu'à l'autoroute, ça englobait tout ce terrain-là. Donc, avant qu'il y ait l'expulsion de la partie sud, il y avait déjà eu l'expulsion, par exemple, de l'endroit pour mettre les containers : ils ont dû expulser plein de gens.

Mouni & Léva : Quelques copains vivaient au CAP. C'était principalement des gens ayant demandé l'asile en France vu que le contrôle des empreintes palmaires à l'entrée faisait très peur à ceux qui comptaient partir pour l'Angleterre. Par contre, généralement ils ne faisaient qu'y dormir, ils vivaient la plus grande partie de la journée dans la zone auto-construite avec nous. Certains ont même quitté le CAP dès qu'ils ont eu

la possibilité d'occuper une cabane ou une tente. Ils se plaignaient de la promiscuité, des caméras, flics et gardiens omniprésents et de leurs chiens qui aboyaient toute la nuit. Cependant, des trous se sont très rapidement formés sous les grillages pour permettre un accès libre au CAP, c'était très drôle aussi de voir des jeunes sautant la grille en souriant sous les remontrances de gardiens en moins bonne forme physique qui leur disaient sans aucune conviction : « Non, reviens, tu ne dois pas passer par là ! »

À cette période, le passage de la frontière est devenu tellement dangereux que les accidents se multiplient. Des dizaines de personnes, par ailleurs confrontées en permanence à la violence des passeurs et de la police, meurent chaque mois, noyées, électrocutées, écrasées par un camion ou par un train. En réaction, des marches et des manifestations ont lieu.

Mohammad Reza : On ne voulait pas une vie meilleure, on voulait juste pouvoir vivre là, c'est tout.

Farid : Il y avait des jours où des gens mouraient sur l'autoroute ou dans l'eau ; certains mouraient dans la Jungle, ou autre… Il y a eu entre 30 et 35 personnes qui sont mortes en un an. Alors les gens ont fait des manifesta-

tions de la Jungle à la ville, avec des prises de parole devant la mairie. Puis ils allaient vers la mer et se recueillaient… Ils parlaient des gens qui étaient morts, ils réclamaient des solutions. Ils ne voulaient plus perdre la vie comme ça. Être tués… dans la Jungle ou ailleurs.

Ce n'était pas contre la Jungle. Les gens réclamaient une vie meilleure dans la Jungle : « Nous sommes là dans la Jungle, des gens sont morts, on veut plus d'attention… »

En janvier 2016, une de ces manifestations débouche sur l'occupation d'un ferry-boat à destination de l'Angleterre.

Mohammad Reza : La manifestation a commencé vers 13 heures. Elle se dirigeait vers la ville et a vite été encerclée par la police. Quand on a été stoppés, on a scandé des slogans, on a crié nos revendications. Notre but, c'était que les autorités, y compris l'ONU, entendent nos voix. Tout ça a pris quatre ou cinq heures, après quoi on est rentrés. Cette fois-là, en rentrant, on a entendu que des jeunes avaient attaqué la barrière du port des ferrys qui vont au Royaume-Uni et étaient montés dans un bateau. La police les a tous chassés et a en arrêté plusieurs.

20. L'expulsion de la zone sud (février-mars 2016)

Lorsque l'État annonce la destruction de toute la partie sud de la Jungle, tout le monde, associations comprises, décide de s'y opposer. Cette unité ne va pourtant guère durer.

Sam : Les associations ont dit catégoriquement : « Nous, on ne va pas aider les gens à déménager, cette fois. » Avec les représentants des communautés (qu'ils avaient élus eux-mêmes, haha), ils ont dit : « On veut que les journalistes voient les flics virer tout le monde. » Pour essayer d'arrêter cette expulsion, ils ont quand même fait un recours en justice, et une des raisons pour lesquelles ils demandaient qu'on ne détruise pas la partie sud de la Jungle, c'était qu'ils avaient dépensé presque un million d'euros en construction de cabanes en bois ! Ils avaient un accord avec les représentants des communautés, selon lequel ils n'allaient pas aider, ils n'allaient pas bouger… C'était : « On ne se bat pas contre les flics, on ne fait rien, on ne va pas bouger, on va rester sur place… »

Les flics ont commencé les expulsions. Tout au sud, il y avait une caravane qui était habitée par des Européens d'une association. Tout autour, les cabanes étaient en train de se faire démonter par les ouvriers de Sogea[23]

23. Entreprise de travaux publics, filiale de Vinci.

protégés par les flics. Les premiers feux de cabanes ont commencé dans la Jungle, et ce jour-là il y a aussi eu des jets de cailloux. Alors les gens de l'association ont dit « oh non, il faut qu'on sauve notre caravane », donc ils sont venus tout de suite avec un camion, ils ont demandé aux flics s'ils pouvaient bouger la caravane, et les flics ont dit oui : c'étaient des Européens… Ils ont autorisé cette caravane à bouger vers la partie nord de la Jungle…

C'étaient les premiers… Après, tout le monde est venu demander aux associations : « Est-ce que vous pouvez bouger notre cabane ? » Tout à coup, toute cette stratégie de ne pas bouger et tout ça s'est tout simplement effondrée. À partir de ce moment-là, tout le monde a commencé à bouger vers la partie nord de la Jungle, avec ou sans l'aide des associations. C'était la pacification de la résistance… Il n'y avait plus de résistance frontale après le deuxième jour… Les représentants communautaires étaient en colère, ils demandaient : « Mais pourquoi vous avez commencé à faire ça, on avait dit qu'on n'allait pas bouger… »

Max : Pour moi, c'est une question assez importante, ce que signifie « résistance ». Je me posais cette question à ce moment. J'étais surprise qu'il n'y ait pas plus de résis-

tance. Mais je pense aussi que décider de rester à Calais, bouger ses affaires sans devenir fou, aller de l'avant, continuer de suivre son but, la raison pour laquelle on est là… c'est déjà certainement plus de résistance que ce que j'ai jamais fait dans ma vie… Ne pas se rendre ! Parce que tout est fait pour te casser. Tout est construit pour que tu te rendes. Peut-être que c'était une résistance qui ne se voyait pas vraiment de l'extérieur, pas comme une grosse résistance « révolutionnaire », mais… merde, vous savez : « Cette cabane, je l'ai construite en une demi-heure, je peux bien la construire à nouveau de l'autre côté, je ne vais pas me battre pour cette cabane, je m'en fous. C'est de la merde de toute façon : je ne vais pas protéger ça… ce n'est rien… »

Ce camp, ce ghetto Jules-Ferry, c'était quelque chose dans quoi je ne voulais pas m'impliquer. Je l'ai toujours vu comme quelque chose de vraiment horrible, vous savez, je ne voulais pas participer à entretenir ce ghetto. L'idée de lutter contre sa destruction était assez étrange pour moi…

Sam : C'était dégueulasse. Les bénévoles disaient aux gens : « Il ne faut pas se battre, ça va juste énerver les flics, et après il vont arroser la Jungle avec des gaz lacrymogènes… et il y a les enfants, ici… » Ils se sont donné toutes les excuses pour ne pas résister à cette

expulsion, jusqu'au point où ils ont enlevé les pierres des mains des gens et se sont mis entre les lignes de flics et les gens qui leur faisaient face en disant : « Non non non, ne jetez pas de pierres ! »

Je crois que les bénévoles sont venus en croyant qu'ils allaient aider les gens, vraiment dans cette optique : « Pourquoi mourir pour passer, quand ici c'est si bien ? » Mais ils n'avaient aucune idée de ce qu'était le système de demande d'asile en France… Pour beaucoup, ils avaient peu d'éveil politique, surtout dans ce contexte. C'était juste dans le don de bouffe, de vêtements, de soutien moral…

MOHAMMAD REZA : Quand ça a commencé, les policiers était très brutaux, ils sortaient les gens qui étaient dans les tentes ou dans les cabanes. Puis les bulldozers arrivaient et les détruisaient. Ils ne laissaient pas le temps aux gens de prendre leurs affaires.

Au début il y a eu de la résistance à la police. Rapidement, les gens ont jeté des pierres sur la police. Alors la police a amené un canon à eau et a utilisé des gaz lacrymogènes. Après ça, de fait, il n'y a pas eu davantage de résistance parce que personne ne pouvait rester en face de la police. Enfin il y avait des gens qui restaient là et qui regardaient, de leurs propres yeux, ce qui se passait, la démolition.

Quand j'ai vu ça arriver, j'ai fait du thé dans ma cabane, et j'ai préparé des verres, pour offrir du thé à la police. Mais aucun d'entre eux n'en a voulu. J'essayais de montrer que nous étions des êtres humains.

Le 9 mars, je me souviens, des volontaires ont amené un bouquet de fleurs, ils sont allés au devant de la police pour leur offrir un bouquet de fleurs. C'était un grand groupe, avec des enfants, des familles ; ils voulaient demander à la police de ne pas démolir les cabanes, parce que c'était l'hiver, parce qu'ils voulaient des abris… Où allaient-ils aller ? Mais la police a continué son travail de démolition…

Loo : Pendant l'évacuation, c'était peut-être la première fois où j'ai eu vraiment peur. Parce que c'était hyper-violent. Moi, dans le cadre de l'asso, j'y allais la journée, je discutais avec des potes, il y avait des témoignages violents, mais jamais je n'avais eu peur d'être sur le camp. Mais là, j'y ai passé plusieurs soirées, qui correspondaient aux jours d'expulsion. Avec des gens qui mettaient le feu partout… des gens qui erraient… qui s'énervaient, qui devenaient complètement cinglés. C'est ça que je retiens : ça a rendu les gens complètement fous. Ça peut se comprendre.

En même temps, il y avait quand même beaucoup de gens qui ne voulaient pas se

confronter aux flics, du coup quand on leur demandait de partir, ils partaient, et la police arrivait avec les bulldozers.

À cette époque-là ils étaient encore assez calmes sur les lacrymos, bon, il y a probablement eu des trucs à certains moments mais c'était pas global, en mode « dégagez, on gaze tout le monde ». De toute façon, quand cinq CRS débarquent avec une équipe de bulldozers, oui, tu peux essayer de rester sur le toit, mais bon, tu lâches assez vite l'affaire.

Sam : Il y avait beaucoup de feux, aussi. Tous les jours, toutes les nuits, pendant trois semaines.

21. Un exemple de résistance : la grève de la faim

Mohammad Reza : En février, quand on a entendu dire que le gouvernement français allait démolir la partie sud de la Jungle, on a décidé de se mettre en grève de la faim. On était douze Iraniens. On a commencé la grève de la faim le 4 mars 2016 pour manifester contre les autorités françaises qui, chaque nuit, envoyaient des gaz lacrymogènes dans la Jungle. On est restés 25 jours en grève de la faim.

On s'est cousu les lèvres avec du fil et des aiguilles, comme ça on ne pouvait pas manger. Il y avait une cabane qui était l'In-

fopoint, on était tous dedans, tous les douze. Après les premiers jours, trois d'entre nous ont arrêté parce qu'ils étaient malades. On a été neuf ensemble pendant 25 jours.

Des « officiels » venaient nous voir. Il y avait des discussions avec le groupe. Des hauts fonctionnaires étaient là, enfin on nous a simplement dit que c'étaient des hauts fonctionnaires. On nous a aussi dit qu'il y avait quelqu'un de l'ONU, avec des dossiers, qui nous disait qu'il allait se plaindre de notre situation à l'ONU. À cette époque il y avait 7 000 personnes dans la Jungle.

Sam : Nous, on était dans l'Infopoint, au sud, et des Iraniens venaient souvent prendre un thé, un café, avec nous, se chauffer à côté du poêle… Quand ils se sont fait expulser, ils sont venus là. Il y a un Iranien qui était sur le toit de sa cabane, pour résister. C'était son anniversaire, aussi… Et il m'a dit : « Moi, tu sais, je vais me mettre en grève de la faim, je vais me coudre la bouche. » Les Iraniens ont parlé avec nous, pour nous demander s'ils pouvaient avoir les sutures et tout. Ce jour-là il n'y avait même pas de stratégie ou quoi, c'était juste sur le coup, ils étaient neuf… Ils voulaient juste… ils avaient leurs revendications. Ils ont cousu leurs bouches devant les caméras des médias. Les gens les ont pris en photo à ce moment-là. Ils ont

commencé dans cet infopoint, et… c'était un autre épisode bizarre, aussi, parce qu'il y avait les mêmes associations, les gens des associations qui étaient leurs amis depuis un moment, qui leur ont dit : « Mais vous êtes fous, pourquoi vous faites ça ? » Mais pour les grévistes de la faim, c'était le seul moyen de résister ! Il y en a quelques uns qui avaient déjà fait ça à la frontière macédonienne, je crois, ils ont dit : « Nous, on a déjà fait ça, ça a marché, on a réussi à avoir un passage… » Et donc ils réessayent ça, à Calais, et les gens des associations, Care 4 Calais, L'Auberge des Migrants, ont fait venir la presse, les journalistes. En fait c'était un gros merdier de journalistes, un merdier des envies des associations de s'approprier ce truc de grève de la faim.

Mohammad Reza : On a commencé le 4 mars. On avait annoncé la veille aux autorités et aux volontaires qu'on prévoyait de se mettre en grève de la faim. La seule raison pour laquelle on a décidé de se mettre en grève de la faim, c'était pour qu'on entende nos voix, que le monde nous entende. Ou l'onu. C'était une manière pacifiste de protester, la seule manière pour nous de démontrer que nous n'étions pas des animaux : « Nous sommes des êtres humains, nous n'aimons pas la violence, et

s'il n'y avait pas la situation là-bas dans nos pays, on ne serait pas ici dans la Jungle… » On voulait de meilleurs équipements dans la Jungle. C'étaient nos revendications, c'est comme ça que ça a commencé. Et ces revendications n'étaient pas personnelles : elles concernaient tous les gens qui étaient dans la Jungle.

Comme on avait pris cette décision de commencer cette grève de la faim, il y a eu des groupes de volontaires français, anglais, espagnols, enfin pas des associations, peut-être des gens attachés à des associations, qui sont venus et qui nous ont demandé de ne pas nous mettre en grève de la faim. Mais comme on avait décidé entre nous de commencer, on a commencé.

Et ils ne nous ont rien apporté pour nous aider à nous coudre les lèvres… Mais on s'est débrouillés pour trouver du fil et des aiguilles, et on s'est cousu les lèvres les uns les autres.

Après seize jours de grève de la faim, quelqu'un se disant envoyé par les autorités françaises est venu nous rendre visite. Ils nous ont seulement promis qu'on ne serait pas expulsés dans nos pays d'origine. C'était le seul truc. Mais ils n'ont jamais promis autre chose, concernant la démolition de la Jungle ou de meilleures conditions de vie… Ils n'ont jamais rien fait.

Ils nous ont dit : « Vous neuf, vous pourrez aller où vous voulez en France, on étudiera vos dossiers sous vingt jours, et après on vous donnera l'asile… » Mais on a refusé, on a dit que ce n'était pas des revendications pour nous mais pour tous. Que ça n'avait rien de personnel, qu'on n'avait pas besoin de promesses pour nous-mêmes, mais qu'on voulait des promesses pour tout le monde dans la Jungle.

Si on remontait le temps, dans les mêmes conditions, je recommencerais la grève de la faim.

22. Le démantèlement (octobre 2016)

Dès l'été 2016, la préfète, Fabienne Buccio, envoie la police investir la Jungle pour des contrôles sanitaires des commerces informels : 30 m³ de denrées sont détruits, 72 commerces fermés, et plusieurs dizaines de personnes arrêtées.

Mouni & Léva : La « rue des restaurants » était l'artère centrale de la Jungle. Comme les magasins et restaurants avaient des générateurs, donc de l'électricité, c'était la seule rue éclairée. Les réverbères étaient quasi systématiquement coupés sur la Jungle. Et puis, les restaurants étaient des lieux où toutes les communautés se côtoyaient, pendant un certain nombre d'heures, sans avoir à consommer.

D'ailleurs, lorsque les autorités ont voulu anéantir la Jungle, ils s'en sont d'abord pris aux restaurants et magasins. Par des razzias policières, des tonnes de nourriture ont été embarquées sous couvert de « non conformité aux normes sanitaires » On cherche toujours à savoir quelles personne ont été malades après avoir mangé de la nourriture provenant de l'un d'entre eux ; par contre nombre de personnes ont été malades après avoir mangé de la viande du centre Jules-Ferry.

Puis un arrêté administratif de fermeture et destruction des restaurants et magasins a été pris. (Il sera ensuite annulé par le tribunal administratif.)

Un peu avant la semaine de l'expulsion, les policiers empêchaient toute entrée d'essence sur la Jungle, ce qui empêchait les générateurs de tourner… Or l'accès à l'électricité est essentiel pour charger les portables qui servent à communiquer avec les familles, mais aussi avec les amis, passés en Angleterre ou sur la route pour arriver en France, ou encore en centre de rétention. Les portables sont essentiels pour recevoir des conseils ou en donner.

À la fin de l'été et au début de l'automne le « problème Calais » fait régulièrement les gros titres des journaux. En septembre, les représentants du gouvernement annoncent le démantèlement de la

Jungle pour le début du mois d'octobre. Reportées d'une quinzaine de jours, les opérations de « nettoyage » et de « mise à l'abri » débutent le matin du lundi 24 octobre, sous le regard de plusieurs centaines de journalistes venus du monde entier pour couvrir l'opération humanitaire que l'État affirme mener. Sollicitées, les associations ont, pour la plupart, décidé d'accompagner le mouvement.

Mouni & Léva : L'immense majorité des associations a clairement collaboré et facilité l'expulsion et la destruction de la Jungle. Certaines sont même allées plus loin en cessant les donations deux semaines avant la date annoncée d'expulsion, à part la distribution de sacs et valises. Certaines ont aussi mobilisé leurs volontaires pour conseiller au habitants de partir en CAO, leur assurant que l'État tiendrait ses promesses de ne pas appliquer le règlement Dublin et de ne déporter personne qui aurait ses empreintes dans un autre pays européen. Quelques jours avant l'expulsion proprement dite, Care 4 Calais a carrément convoqué tous les Syriens pour une réunion, durant laquelle ils ont essayé de les convaincre de poser leurs empreintes en France.

Les volontaires distribuaient des petites pochettes aux gens avec cahier et carte de visite avec des numéros à contacter en cas de

besoin pour des infos sur Dublin… Les gens qui distribuaient cela se positionnaient en « références » là-dessus sans rien y connaître. En diffusant beaucoup d'informations incorrectes, ils retiraient aux gens leur liberté de choisir, puisqu'ils devaient choisir sur la base d'informations erronées. Par ailleurs, les associatifs ont cessé d'amener du matériel de construction à partir du moment où la préfecture l'a interdit. Certains désobéissants en faisaient passer quand même, mais l'ordre était de ne pas en amener. Et donc en respectant globalement les ordres de la préfecture, les associatifs se faisaient les suppôts de l'État quoi. Bien avant l'expulsion…

Et puis, l'État voulant choisir les témoins de l'expulsion, un arrêté préfectoral a été publié interdisant l'accès à la Jungle à toute personne non accréditée, et il a été demandé aux associations de donner une liste de noms des personnes qui voulaient ces accréditations (en plus des très nombreux journalistes). Les associations ont, bien entendu, quasi-toutes collaboré, laissant celles et ceux qui n'étaient pas liés à elles prendre le risque de se faire arrêter par les flics (avec une peine maximale de six mois de prison ferme et 7 500 € d'amende fixée par un arrêté préfectoral – lequel a finalement été déclaré illégal par le tribunal administratif après le gros de l'expulsion…). Pire, des volontaires

arboraient fièrement leur accréditation, et ce parfois avant même que cette interdiction ne soit effective. Nous avons dû, en gros, passer temporairement dans la clandestinité.

Beaucoup de membres et volontaires d'associations ont dénigré les No Border quand on a conseillé aux gens de se méfier des promesses de l'État car il ne les avait pas tenues lors de l'expulsion de la zone sud. Ils racontaient aux habitants que nous voulions juste foutre la merde. Mais on a pu constater par la suite que certaines personnes en CAO ont été déportées ; et d'autres sont toujours en procédure Dublin quatre mois après l'expulsion. D'autres encore ont pris la fuite après avoir vu leurs camarades de route être déportés, et d'autres encore sont en attente d'une possible expulsion.... Des gamins remontés dans le Nord après s'être fait jeter par le Home Office[24] sont morts en tentant le passage.

Question : Vous aviez pris une décision en tant que Cabane juridique pour avoir tel ou tel comportement pendant l'expulsion ?

Adnesdan : Nous, déjà, on a pris la décision de ne pas donner de noms, parce qu'il y avait des listes demandées aux associations pour

24. Équivalent britannique du ministère de l'Intérieur, le Home Office a notamment en charge toutes les questions liées à l'immigration au Royaume-Uni.

être en mesure d'avoir le petit badge et pouvoir rentrer sur le camp pendant l'expulsion. On a pris la décision de ne pas le faire parce que donner des noms, clairement, c'est être d'accord sur le fait que tout le monde ne peut pas avoir un droit de regard sur ce qui se passe pendant un « démantèlement », enfin une expulsion. Donc ça c'est une grosse décision qu'on a prise, qui nous a posé problème finalement, mais on est contents de l'avoir prise. Mais on n'a pas pu aller sur le camp pendant le démantèlement. […] Ça a notamment posé problème pour les mineurs parce que les copains qui bossaient sur les réunifications familiales n'ont pas pu aller sur le camp, à part en se cachant et en risquant six mois de prison. Ça les a mis dans des situations où les mineurs les appelaient en permanence en disant : « On fait quoi ? Qu'est-ce qu'il se passe ? Pourquoi vous n'êtes pas là ? Vous nous abandonnez, ils sont tous là et vous vous n'êtes pas là. » Et donc ils devaient se planquer, il y avait même un grillage derrière lequel ils se mettaient, ça mettait dans des situations complètement absurdes.

Question : Donc vous n'avez pas pu observer ni le tri qui se faisait, ni la montée dans les bus, ni rien ?

Adnesdan : On a pu savoir à travers les copains restés sur place, qu'ils soient de la

Cabane ou plutôt No Border, ou les deux, qui témoignaient de ce qu'il se passait à l'intérieur. Ils vivaient sur le camp, donc ils étaient restés à l'intérieur. C'est comme ça qu'on a su ce qu'il se passait.

Il y avait aussi les gens de France terre d'asile qui pouvaient y aller, mais ils ont fait un travail minable. Ils ont pris en charge les dossiers de réunification familiale, mais ils ont fait un travail ridicule. Quasiment tous les gamins qui sont passés par eux ne sont pas entrés au Royaume-Uni.

Loo : On avait méga-peur des flics. Sur la Jungle on avait peur de se faire arrêter car on n'avait pas d'accréditations. Et parce qu'on était ciblés par l'arrêté qui avait été pris, on faisait profil bas et on sortait la nuit tombée. Finalement on s'est rendu compte qu'ils n'en avaient rien à foutre, qu'ils n'allaient pas nous arrêter sur la Jungle. Mais du coup, concernant les procédures de tri, j'ai juste entendu ce qu'ont raconté les médias et les copains qui étaient présents.

Adnesdan : Des associations ont soutenu le démantèlement, que nous on dénonçait. Il y a eu plein d'assos qui sont tombées dans le panneau, qui ont collaboré au démantèlement, notamment Care 4 Calais et L'Auberge des migrants.

Question : En février, l'État parle « d'expulsion de la zone sud », et en octobre, il parle de « démantèlement humanitaire du bidonville ». Il change de termes pour qu'on puisse plus volontiers l'accompagner ?

Adnesdan : Tout à fait, et je pense que c'est pour ça que les assos sont tombées dans le panneau, et aussi parce qu'ils ont des financements de la France et du Royaume-Uni. Peut-être se sont-ils dit : « De toute façon on ne peut rien faire contre ça, donc faisons en sorte que les choses se passent bien. » Je ne sais pas, c'est peut-être ça qu'ils se sont dit.

J'étais avec un mec de L'Auberge des migrants pendant que l'école du Chemin-des-Dunes se faisait détruire. Elle était censée être protégée par une décision du tribunal administratif, mais les flics étaient tout de même en train de la détruire.

Donc je dis aux flics « mais vous vous rendez compte de ce que vous faites ! » et là le type de L'Auberge des migrants me répond « mais arrête, tu comprends, ils ne font que leur travail, ce n'est pas de leur faute ! ». Bon, toi je ne te parlerai plus… Je ne comprends pas, il y a des choses qui me dépassent[25].

25. Pour un autre récit détaillé de l'expulsion d'octobre 2016, voir « Frontière, nation, déportation », p.177.

23. Entre bidonville insalubre et espace de solidarité

Si les conditions de vie dans le ghetto d'État étaient effectivement épouvantables (le maintien de ces conditions de vie étant précisément l'objet des politiques du gouvernement), il en est qui se rappellent aussi, parfois avec une forme de nostalgie, une petite ville riche de possibilités, une période d'organisation collective, par opposition avec l'individualisation permanente de leurs trajectoires, que ce soit sur les « routes de l'exil » ou dans le cadre des procédures administratives.

Mohammad Reza : Pour moi, la Jungle a été la pire période de ma vie. La Jungle, c'était comme l'enfer. La vie était amère. Je n'ai pas aimé une seule minute de ma vie dans la Jungle.

Farid : Certains ont oublié, vous savez. Certains ont oublié pourquoi ils étaient venus. Ils se sont habitués à vivre dans la Jungle, la vie de la Jungle, donc… ils restaient, mangeaient là, vivaient leur vie là.

Certains amis passés en Angleterre, ils aiment bien là-bas. D'autres disent qu'ils veulent revenir… Ils préféreraient, s'ils pouvaient, vivre encore dans la Jungle. Là-bas ils vivent seuls… Calais, c'est un endroit spécial. Il y a beaucoup de gens à qui Calais manque.

Ça leur manque de vivre avec les autres… je ne sais pas… même si c'était merdique…

Nasory Haikal : La vie dans la Jungle, pour moi c'était mieux qu'ici… c'était mieux qu'ici au CAO. Parce qu'à Calais, il n'y avait pas de stress, tu avais des activités, tu étais avec tes amis, quand tu voulais, tu allais dans une école prendre une leçon de français, et tu pouvais demander à n'importe qui, il t'aidait… Il y avait plus d'organisation pour aider les réfugiés. Aussi, si tu voulais obtenir tes papiers, à Calais c'était très rapide. Oui, c'était mieux. Et on avait internet aussi, dans la Jungle. Ici, il n'y a pas internet, il n'y a aucune attention.

Max : Plein de gens sont arrivés à Calais alors qu'il y avait déjà la Jungle Jules-Ferry. Donc ils n'ont aucune idée du passé, il n'y a pas de transmission de l'histoire. Ils ne savent pas que depuis vingt ans, ou même peut-être déjà avant, il y a eu des gens qui venaient, puis qui étaient expulsés, qui venaient, qui étaient expulsés, qui venaient, qui étaient expulsés… Pour moi, l'expulsion, c'est un événement parmi des centaines d'événements qui arrivent tous les jours. Les gens sont arrêtés, sont harcelés, sont battus…

Beaucoup de gens avec qui j'ai parlé n'avaient aucune idée de ce qui s'était passé

trois mois avant… Ils ne pouvaient pas imaginer qu'auparavant les gens vivaient en centre-ville ! Ce n'était déjà plus imaginable… Un an après la création de ce ghetto à l'extérieur, l'endroit était fixé : « C'est votre place… » Ça va si vite, d'installer cette division, cette ségrégation folle. Plein de gens n'allaient même pas jusqu'à la ville, ils avaient peur des fascistes, ou de la police ; s'ils y allaient, ils y allaient la nuit, et revenaient.

Alors oui, tu es expulsé, bien sûr que tu es expulsé, parce que tu n'as pas le droit d'exister. Tu as été illégalisé ! Le truc principal, le truc de base, c'est ça : tu n'as pas le droit d'exister. Et bien sûr, ensuite, tu n'as pas le droit de travailler, pas le droit de vivre, tu n'as pas le droit de prendre le train, tu n'as le droit de rien, puisque ton droit d'exister t'es pris.

Ali : Cinq mille personnes, ce sont des maladies partout. Les gens vivent avec des rats ! Les rats finissent les assiettes, donc ça fait des maladies. Quelqu'un d'honnête ne peut pas accepter ça… Cette image, c'est la honte de l'État français. Donc il veut faire disparaître la Jungle.

Mais il n'y a pas de solution. Soit on assume, et alors on respecte les gens, soit on ferme la frontière… Ils ont fait ça, tempo-

rairement. Mais des gens passent toujours à Vintimille. Et ils veulent toujours aller en Angleterre. C'est le seul passage, Calais. Il va y avoir une autre jungle, elle sera remplie comme ça a été…

Farid : Je crois aussi que les gens, ici, les Calaisiens, s'ennuient, parce qu'il n'y a plus de jungle. Ils n'ont plus de sujet de conversation, la Jungle, les migrants, quelque chose… Ils s'ennuient en ce moment. Même les magasins… Ils ont fait une sorte de petite manifestation. Contre l'expulsion de la Jungle. Imagine : 7 000 personnes vivent dans la Jungle, et tout vient d'ici, de Calais. Les supermarchés, les tabacs… le crédit de téléphone… tout…

Question : On n'en a pas entendu parler, de cette manif…

Farid : Ils n'en ont pas parlé ! Mais on achetait nos trucs dans les magasins de la ville… Donc il y a des taxes tout de même… Oui, imagine : même la Poste, la banque, ils recevaient des milliers, des milliers d'euros. Chaque jour.

Et aussi, tout le monde allait dans les magasins ici, ils achetaient des habits, de la bouffe, du crédit, des téléphones… Une économie… une ville… Il y a des gens, quand ils entendaient parler à la télé ou quoi d'un restaurant indien, ou afghan, ou quoi, ils

voulaient juste voir ça de leurs yeux, goûter… Voir comment les gens vivaient. Une fois qu'ils étaient venus, qu'ils avaient bien aimé la bouffe, ils le disaient aux autres. C'était un peu devenu un endroit pour essayer des nouveaux trucs…

Les gens croyaient qu'on venait du Kosovo ! On nous appelait « les Kosovars noirs » ! Il ne savaient pas…

Dans la Jungle, les tensions entre « communautés », basées en général sur l'origine géographique, sont fortes, étant donnée la concurrence pour le passage, pour le logement, pour l'accès aux ressources : un exemple de guerre entre les pauvres. Ces tensions sont utilisées et parfois aggravées par les pouvoirs publics et, souvent, par leurs relais associatifs.

MOUNI & LÉVA : Je me rappelle le jour où les flics sont venus coller dans la Jungle la photo d'un homme mort, un Soudanais. Et ils sont repartis sans rien dire. Ils ont juste collé la photo et sont repartis. Sans aucune explication, rien ! Vous imaginez ? Il s'est avéré qu'ils cherchaient à savoir qui le connaissait pour l'identifier et contacter sa famille. Pas d'altruisme là-dedans : c'est juste qu'au niveau des formalités administratives, c'est moins chiant pour eux d'avoir un corps identifié que le corps d'un homme que personne ne

connaît, qui est mort dans des conditions que tout le monde ignore.
Or il se trouve que cet homme s'était pris un coup de couteau quelques jours auparavant lors d'une bagarre. Pourquoi ? Parce que Afghans et Soudanais s'étaient organisés sur des horaires de dougar, que certains n'avaient pas respecté leur parole, et que cela s'était terminé par un coup de couteau. Afficher la photo d'un mort, c'est un acte en soi hyper-violent. Et évidemment, cela a créé des tensions à ce moment précis. Les deux communautés se sont énervées, certaines personnes sont parties chercher de quoi se battre. Les associations ont évacué. Et puis finalement la tension est retombée lorsque les anciens habitants de la Jungle sont allés parler aux nouveaux.

Loo : Au mois d'avril-mai, il y avait déjà des contrôles de CRS. À un moment, les flics sont arrivés, il y avait eu le décès d'un Soudanais, suite à une rixe avec des Afghans, et du coup ils faisaient une espèce d'enquête pourrie. Ils ont débarqué avec plein de CRS et la police nationale. Et ils ont juste collé la photo du Soudanais, juste la tête du cadavre. Juste à la bordure entre le quartier soudanais et le quartier afghan. Sans aucune explication. Et évidemment le soir il y a eu d'énormes tensions… Deux jours après, les flics se

sont expliqués, parce que quand même ça faisait un peu provocation et incitation à la violence. Ils ont dit que c'était dans le cadre de l'enquête, que c'était pour rechercher des témoins et que les personnes qui auraient pu être témoins pouvaient les contacter. C'était leur justification. Mais il n'y avait eu aucun contact, pas d'explication, ils n'avaient rien dit à personne.

Mouni & Léva: La majorité des associations privilégiaient souvent leurs relations avec la préfecture au détriment de leur engagement dit humanitaire.
Après la grosse bagarre entre Afghans et Soudanais, ils avaient déserté la Jungle et stoppé les donations. Plusieurs personnes qui étaient toujours présentes sur le terrain ont dit en réunion inter-asso qu'ils devaient apporter au moins des bâches en plastique et du matériel de réparation, car de nombreux abris avaient partiellement brûlé et prenaient l'eau, ce qui détériorait beaucoup et définitivement les cabanes. Mais les assos ont répondu qu'elles attendaient que les « leaders communautaires » fassent la paix, parce qu'elles craignaient de nouvelles bagarres et donc de devoir refaire le travail. Et d'autre part, elles ont dit que la préfecture interdisait tout approvisionnement de matériel de construction sur la Jungle, et qu'elles attendaient leur réunion hebdo-

madaire avec la préfecture pour essayer de négocier… Et les cabanes ont continué longtemps à prendre l'eau.

Et après ? (2016-…)

24. Le déplacement massif vers les CAO

Nasory Haikal : Ils m'ont dit : « Si tu ne veux pas aller au Royaume-Uni, si tu veux rester ici en France, maintenant, la Jungle va se terminer… Si tu veux demander l'asile en France il faut que tu prennes un de ces bus qui te mènera à un centre, avec l'OFII… »

J'ai donné mon nom à l'OFII à Calais, ils l'ont enregistré et m'ont mis sur une liste. Au bout de trois semaines, ils m'ont donné une réponse, ils m'ont dit que j'allais aller à S***. Ils m'ont dit : « Ce n'est pas loin de Toulouse. »

Question : Tu n'as pas choisi où tu allais ?

Nasory Haikal : Non. Je ne savais pas où c'était, S***. Quand je suis arrivé ici, j'ai rencontré des gens, des réfugiés, ils disaient : « Ici, le centre est pourri, tout est mauvais ; si tu veux, retourne à Calais et va dans un autre centre, ça sera mieux pour toi. » Mais moi j'ai dit : « Non, je ne vais pas dans un autre centre, parce que le gouvernement m'a fait la promesse que si je quittais Calais, ils casseraient mes empreintes et je pourrais

demander l'asile. » C'est pour ça que je suis resté là et que je ne suis pas retourné à Calais.
Adnesdan : La Jungle n'était pas encore tout à fait démolie, donc il y avait des mineurs qui se retrouvaient dans les tentes. Et c'était encore plus une zone de non-droit. Ça démolissait et en même temps on voyait des mineurs qui étaient à l'extérieur, seuls, et qui vivaient comme ils pouvaient. Ça se bousculait tout le temps, et en même temps c'est normal : ils étaient très nombreux et tous sous pression, c'était assez terrible.
Ensuite ça été le jeudi 3 novembre qu'il a été décidé de les envoyer en caomie[26]. Là on n'avait pas du tout de droit de regard sur ce qu'il se passait, on nous disait « de toute façon vous n'avez pas le droit de venir », alors que l'arrêté préfectoral était fini. On a fini par se faufiler quand même. On n'avait pas le droit d'accéder aux containers du cap, les enfants attendaient, ça a duré toute la journée et il y a énormément de bus qui sont partis. L'ofii ne voulait pas nous dire où ils partaient ; mais il y avait un type qu'on connaissait qui nous soufflait discrètement les destinations des bus. On demandait des informations au sous-préfet : « Et là on attend quoi ? Mais ils vont où, qu'est-ce qu'il se passe ? Ils vont avoir

26. Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs étrangers isolés.

à manger ? » Il était déjà midi et demi et les mineurs étaient toujours à attendre dans les files. Le sous-préfet a dit : « On attend que les autres bus arrivent. Il y a des sandwichs dans les cars. » Ils étaient levés depuis 8 heures, alors il était temps qu'ils mangent un truc. Pour eux ça paraît des détails…

Question : Et pour les accompagner, tu disais qu'il y avait une personne de l'OFII. Y avait-t-il d'autres gens ?

Adnesdan : Il n'y avait même pas quelqu'un de l'OFII, ils étaient là juste pour les encadrer pour la montée dans le bus, il y avait juste une personne ou deux du Home Office plus le chauffeur.

Il y a un des bus qui partait pour un CAO vers Marseille. Une fois arrivé à Marseille, il n'y avait plus qu'un mineur dans le bus ! Ils s'étaient barrés, ils ont dû se barrer à une aire d'autoroute. Il y a eu aussi des bus où ils ont oublié les sandwichs, ceux qui allaient dans le sud en plus.

Question : Et les femmes qui étaient dans le centre Jules-Ferry, qu'est-il est advenu d'elles ?

Adnesdan : Il y avait des femmes et des enfants de moins de 14 ans ; elles ont été envoyées en CAO le vendredi, donc après les mineurs. Bien joué l'État : il y avait donc des mineurs trop âgés pour être à Jules-Ferry qui avaient été mis dans les containers – par exemple, il y avait une dame avec ses enfants

les plus jeunes à Jules-Ferry et un autre enfant aux containers. Et ce n'est que la veille du transfert que les gens qui travaillaient à Jules-Ferry s'en sont aperçus : « Ah merde ! Il faut qu'on leur dise de ne pas les emmener en CAO, parce que sinon ils vont être séparés de leur famille… » Ils ont donc commencé à bidouiller des trucs, mais il est arrivé que des mineurs soient envoyés en CAO avant leur famille, et soient séparés de leur famille.

Nasory Haikal : On est arrivés au CAO à 24. Mais on n'a été que deux personnes à rester à S***, les autres sont repartis. Moi, à l'époque, je ne savais pas qu'ils m'avaient fait une fausse promesse… Je ne savais pas.

*Question : Comment ça s'est passé quand tu es arrivé ici à S****?

Nasory Haikal : Ils ne m'ont rien dit ! Ils m'ont dit : « Viens, mets-toi là. » C'est tout. Sans rien, sans bienvenue… On est arrivés à 7 heures du matin…

Pour mes papiers, une fois que je suis arrivé ici, j'ai eu un rendez-vous à la préfecture, ensuite ils m'ont dit : « Si tu veux rester ici en France, on va te demander tes empreintes, à Toulouse. » Ils m'ont donné deux mois pour donner mes empreintes. J'ai donné mes empreintes, je suis allé à Toulouse.

À part ça, au centre, on ne fait que dormir, manger, rien d'autre. Il n'y a pas d'activité.

On joue au foot des fois. Mais c'est difficile, parce que quand tu te sens mal, quand tu n'as pas le moral, c'est… difficile.

Question : Au CAO ils ne vous ont pas dit où vous iriez après la fermeture du CAO ?

Nasory Haikal : Non. Ils ne nous ont rien dit.

Ali : Les CAO ce n'est pas une bonne idée… C'est fait parce que l'Angleterre a dit : « On ne veut pas de réfugiés. » Alors on disperse tout le monde dans les villes de France. Mais si on veut rester à Calais, à Paris ? Moi, même si on me donnait une villa, en brousse, où je ne connais personne, qu'est ce que ça me ferait ? Si la vie s'améliore, on peut s'adapter, mais si on te jette ailleurs, tu ne peux rien faire… La vie sociale à l'intérieur c'est la misère[27] !

25. À Calais, la reprise de la chasse à l'homme

Farid : J'ai rencontré des jeunes, ils m'ont dit qu'ils avaient essayé de s'installer à côté du Secours catholique, mais la police est venue et les a virés… Je pense qu'ils essaient de traverser la nuit, et qu'ils se reposent la journée.

Nous on leur dit quels sont les endroits dangereux, là où ils ne doivent pas essayer…

27. Voir aussi « Les cao, mise à l'écart, mensonges et contrainte », p. 199.

Pour qu'ils n'aillent pas dans les endroits trop dangereux, comme l'autoroute par exemple. On leur dit de monter dans les camions là ou là… Parce qu'il y a aussi des mineurs, et ils ne savent rien, ils ne savent pas comment entrer dans un camion, ou comment aller dessous… Et puis si tu ne sais pas, tu peux aller en prison… Donc on leur dit de faire attention à eux, de ne pas aller au danger…

Loo : Après le démantèlement, peu de gens passaient parce qu'ils venaient d'être dispersés un peu partout. Les gens savaient que Calais était pour eux entré dans une période hyper-risquée, trop tendue. Mais on est repartis sur le copwatching sur les lieux de contrôle. On essaye d'informer les gens sur place sur l'asile en Angleterre, les droits des mineurs en France ; mais finalement ça ne sert à rien parce que ce sont des droits auxquels ils n'ont pas accès.

Des mineurs m'ont raconté qu'ils avaient essayé de se poser dehors pour dormir après une tentative de passage, avec juste un sac de couchage, et puis que les flics sont arrivés pour éventrer les sacs de couchage, pour qu'ils soient pas réutilisables… Tu te dis qu'effectivement être présent et faire du copwatching ça pourrait justement être dissuasif.

Adnesdan : C'est là qu'on a convergé avec les No Border pour faire du copwatching, surveiller ce qu'il se passe, les contrôles au faciès ; et du « fasciste-watching » aussi. On a pris un autre rôle : rôder, donner le numéro de la legal team, qui était tenue à la fois pas les No Border et la Cabane, aux personnes qu'on croisait. On se mettait dans la position des flics à se demander : « Alors qui a l'air migrant ? »

Dans la foulée de l'expulsion, il y a eu une « battue » dans Calais. On faisait des maraudes pour voir ce qu'il se passait, voir s'il y avait des contrôles et y assister. Il y avait les flics qui fouillaient dans les parcs du centre-ville avec leurs lampes torches, c'était vraiment la chasse à l'homme tous les soirs ! À chaque fois qu'il y avait un train qui arrivait, les flics se mettaient en haut des escaliers et contrôlaient les personnes non blanches, systématiquement.

C'était ça notre travail, on a commencé à les filmer… Enfin, les No Border avaient déjà fait ça avant. On a commencé à filmer les contrôles au faciès, à intervenir, à donner le numéro de la legal team, à gueuler « vous avez le droit à un avocat, vous avez le droit à un médecin, à un traducteur, appelez-nous s'il y a un problème », et à donner des tracts en toutes les langues parlées dans le camp, qui disaient « voilà vos droits en cas d'arrestation ». On a eu beaucoup d'appels de gens :

« Notre pote vient de se faire arrêter, il va aller où ? »

On se met à se cacher pour aider les gens en fait. Parce que dès qu'ils traversent la rue, ils peuvent se faire contrôler. C'est les rafles, c'est terrible quoi ! Avec le démantèlement, ça a repris. C'est ce que me disaient les Calaisiens qui sont là depuis longtemps, que ça reprenait comme avant, en 2009, et que les chasses à l'homme, ça allait être partout.

FARID : Calais maintenant c'est différent. Maintenant ça ressemble à une grande prison.

26. « Ça ne va pas finir »

NASORY HAIKAL : Les réfugiés qui ne voulaient pas rester en France, le gouvernement les a pris, après avoir détruit la Jungle, et les a mis à la rue ou quelque chose comme ça… Si quelqu'un veut rester ici en France, il pourra rester et se battre pour obtenir des papiers… Mais si tu ne veux pas rester en France il te faudra vivre dans la rue ou retourner dans la Jungle : tu n'as pas tant de solutions…

Si on ne veut pas que les réfugiés restent, on doit les laisser aller où ils veulent. Comme en Italie ! Mais si on force quelqu'un à rester, ça devient difficile…

ALI : À Calais il y aura toujours des gens. Le problème de Calais ne pourra pas se terminer

s'il n'y a pas un accord solide entre les pays… Lampedusa, Vintimille, Calais… ce n'est pas fini ! Il y a des gens qui arrivent encore. Pour aller en Angleterre ou en Allemagne, il faut passer par la France. C'est le seul accès : l'Italie, Vintimille, Nice. Ça ne va pas finir.

Mohammad Reza : Je suis passé au Royaume-Uni : c'était le 21 juillet 2016. Je suis entré dans un camion frigorifique. Je suis resté 48 heures dedans. C'est le 21 juillet que j'ai su que j'étais entré au Royaume-Uni. On était quatorze en tout dans le camion frigo. La police a arrêté le camion. Les policiers ont trouvé et arrêté six d'entre nous… Mais nous autres, ils ne nous ont pas trouvés ! C'est comme ça qu'on est entrés au Royaume-Uni.

Le camion est entré dans une usine, on est sortis et j'ai attendu la police. Ils m'ont emmené au commissariat. Il y avait un interprète au téléphone, qui traduisait ce que je disais. J'ai expliqué que je voulais demander l'asile, et que j'avais un problème au cœur. Alors ils m'ont autorisé à rester au commissariat un jour encore, avant de m'emmener pour un examen médical. Après le commissariat, il m'ont emmené à Hastings pour faire des examens médicaux. Puis ils m'ont laissé partir. J'ai été hébergé à l'hôtel pendant 48 heures. Puis ils m'ont transféré à Glasgow.

C'est le 3 janvier que j'ai eu mon entretien avec le Home Office. Et j'attends la réponse. J'ai été déplacé de Glasgow, ils m'ont envoyé une lettre pour que je vienne ici à Londres.

La différence entre la police française et la police anglaise, c'est que la première fois que j'ai rencontré la police française, ils m'ont empêché d'aller en ville, ils me disaient «*go back to Jungle*»… Ils nous traitaient plus comme des animaux que comme des êtres humains. Alors que mon premier contact avec la police britannique n'a pas été comme ça. Ils m'ont emmené au commissariat, puis au bout de deux jours ils m'ont envoyé dans un endroit convenable…

Mouni & Léva: Nous retenons la force de la solidarité qui se met en place quand les être humains n'ont plus que ça à quoi se rattacher pour survivre. Mais avec un arrière goût de vomi. Parce que, voir des bébés de 5 mois se faire gazer par des grenades lacrymogènes, soigner des enfants de 8 ans après un gazage à bout portant, voir de jeunes adolescents devenir fous, faire des reconstitutions de scènes de crime où l'on se rend compte que la version officielle des flics ne tient pas la route, annoncer la mort d'hommes ou d'enfants à leurs proches, ramasser des camarades à la petite cuillère après une énième tentative de passage échouée, voir des hommes se faire

gazer alors qu'ils ne faisaient que marcher sur le trottoir en ville… ce n'est pas évident. « *Go Jungle* ! » à tout bout de champ, harcèlement policier, conditions indignes de vie, viols de femmes et de gamins… Il y a quelque chose de pas normal : une zone de conflit sur le territoire français, on se la prend forcément dans la gueule.
Et pourtant le nord de la France est comme ça : laboratoire de l'inhumanité pour les politiques de tous bords depuis des années. Et ce n'est pas près de s'arrêter, la frontière n'est pas près de changer d'endroit ! Nous on voudrait son ouverture, et l'ouverture de toutes les autres frontières en fait… Mais bon je ne crois pas que ce soit dans l'intérêt des capitalistes qui ont le pouvoir, les armes et l'argent, qui créent les guerres et financent les dictatures. Donc à moins de les faire tomber et le monde qui va avec…

Nasory Haikal : Les cao sont avec le gouvernement, ils ne se soucient pas des réfugiés. Moi, avant, je voulais rester en France, j'aimais la France et tout. Mais quand je suis arrivé à S***, ils m'ont rendu fou. Ils m'ont poussé à bout, ils m'ont mis la pression, du stress. C'est comme ça que les réfugiés vont quitter la France et chercher une autre solution, chercher à aller dans un autre pays… Si tu ne veux pas t'occuper d'eux, ne les

pousse pas à faire des trucs fous. Il faut les laisser rester où ils veulent. Alors chacun respectera les règles, se respectera soi-même et respectera le gouvernement. Mais ne mets pas la pression aux gens, ne leur fais pas faire des trucs mauvais.

Mohammad Reza : Ça ne change pas grand-chose pour moi, où je suis : en France, au Royaume-Uni… Je veux seulement être quelque part où je peux être tranquille et en sécurité… en paix… Parce que, chez moi, c'était mauvais.

À l'heure où nous achevons ces lignes, Mohammad Reza n'a toujours pas été régularisé ; il se morfond à Londres en attendant la réponse des services de l'immigration britannique.

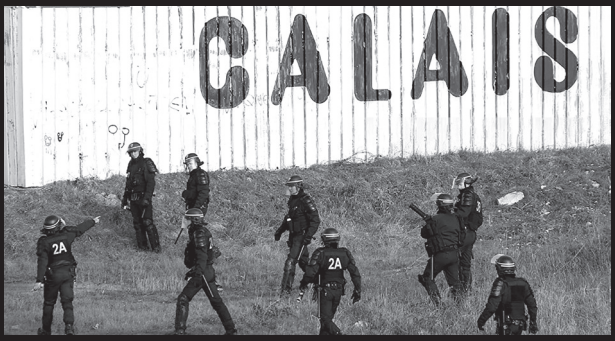
CALAIS
2A
2A

Textes choisis

Frontière, Nation, Déportation

[Cet entretien avec une street medic présente lors de l'expulsion de la Jungle a été diffusé sous la forme d'une brochure en novembre 2016.]

Le 24 octobre, au matin, les opérations de « nettoyage » et de « mise à l'abri » des migrant·e·s, pour reprendre les termes de l'État, ont débuté. Des camarades street medics[28] se sont rendus sur place durant cette semaine. Voici un entretien réalisé, à son retour, avec l'une d'entre elles.

Et si tu commençais par nous parler de ce que vous êtes allés faire à Calais ?

On est venus avec du matos en pensant que les expulsions n'allaient pas se faire sans brutalité, on est venus pour porter une solidarité concrète avec ce qu'on sait faire en premiers secours. On a su que les associations qui faisaient des soins jusque là allaient

28. Groupes de premiers secours auto-organisés face aux violences policières, au sein de luttes ou juste le temps d'une manifestation.

fermer leurs espaces de soin et partir du camp. On est aussi venus pour témoigner de ce qui allait se passer, d'autant qu'il n'y avait très peu de non-accrédité·e·s. dans le camp.

En tout on a passé trois jours et demi à l'intérieur.

Et donc, qu'est ce que vous avez pratiqué comme type de soins ?

Beaucoup de gens sont venus pour des soins du quotidien : blessures anciennes, plaies mal soignées, douleurs intestinales ou gastriques, maux de dents… Le lundi matin quelqu'un est passé qui avait reçu une grenade lacrymogène sur le crâne la veille au soir. Il y avait aussi des plaies liées à des chutes, peut-être à des tentatives de passage du mur, etc. Proposer notre aide pour des soins, c'est pour nous une manière de rencontrer des gens, de capter un peu leur lecture des choses.

Vous arrivez le week-end juste avant l'expulsion. Qu'est ce qui se passe alors, comment est l'ambiance dans le camp ?

Le week-end, c'est le départ des assos officielles du camp, notamment des assos qui assuraient des soins médicaux de première urgence ou du quotidien. Elles savent a priori depuis le vendredi qu'elles doivent quitter la Jungle. Certaines arrêtent leurs activités.

Il leur faut sortir du campement, et ensuite demander des accréditations individuelles pour rentrer à nouveau, en déposant des listes nominatives de certaines personnes. La préfecture se donne les moyens du contrôle des présences dans la Jungle et donc de choisir les témoins de l'opération.

Certaines assos acceptent de jouer ce jeu, certaines refusent, certaines donnent des listes et sont refusées (par exemple Human Right Watch ou Emmaüs). À l'intérieur du camp on pourra voir, par la suite, au moins Care 4 Calais, La Vie active, le Secours catholique, etc. Les assos qui restent sont celles qui gèrent l'expulsion de la Jungle avec les agents de l'État.

Sachant que l'accès au camp doit être limité par un arrêté préfectoral et par le dispositif policier qui boucle les lieux, nous rentrons tant qu'il est encore possible de le faire sans accréditation, sans risquer trop de contrôles. Une fois dans le camp, on a essayé de voir ce qui était possible pour installer un poste de soin, et de voir si on pourrait rester quelques jours.

Le dimanche, il y a encore énormément de gens à y vivre, une activité importante. Les commerces sont ouverts, tout tourne. Les migrants peuvent entrer et sortir.

Et à Calais, dans la ville ?

Le dimanche, dans Calais, le dispositif policier est très important. Il y a une présence massive, des patrouilles… Il semble qu'il ne s'agisse que d'une « simple » présence, qu'il n'y ait pas de contrôles ou d'arrestations ; en tout cas nous n'en sommes pas témoins.

Donc c'est à partir de quand qu'on ne peut plus rentrer dans la zone ?

Dimanche soir tombe un arrêté préfectoral qui sera valable à partir du lundi 24, qui réglemente l'accès à la Jungle : l'accès est interdit à toute personne qui n'aurait pas une accréditation de l'État, définie par des listes nominatives. Entrer dans le camp sans cette accréditation est passible de 7 500 euros d'amende et de six mois de prison. Ce qui est intéressant c'est la justification : l'arrêté s'appuie bien sûr sur l'état d'urgence en cours, le danger représenté par « les No Border » et leurs soi-disant « velléités d'incitation à la rébellion », et le risque d'ouverture de squats.

J'y vois la tentative de contrôle des informations sur cette opération de démantèlement, comme ils l'appellent, et un outil pour garder à distance des formes de solidarité que l'État ne souhaite pas voir exister entre des militant·e·s et des exilé·e·s.

La conséquence c'est que, forcément, à partir du lundi, le dispositif policier est

en place autour du camp et de la zone du hangar de tri, et qu'il y a des contrôles pour les entrées et les sorties. Il faut les esquiver.

Et les gens, ils avaient été informés de ce qui allait se passer ? Ils étaient prêts ?

Ce qui nous a frappés c'est à quel point les exilé·e·s venaient nous poser des questions sur la situation : « Est-ce qu'on va pouvoir aller voir ce qu'il se passe dans le hangar et revenir ? C'est quoi les CAO ? » On essaie de leur expliquer, avec les minces infos qu'on a ; on les met en garde, on leur dit ce qu'on sait et ce qui reste incertain. Ce qui se profile nous paraît peu lisible pour eux, ça se résume à : « *Jungle is finished.* » On constate que, vu ce qu'ils savent, ils n'ont pas de possibilité de choix réel (d'aller en CAO ou pas) en connaissance de cause, qu'ils en sont totalement dépossédés. Ils le feront, pour certains, sous la pression, parce qu'ils savent que le camp va être détruit, c'est à dire tout simplement à cause de la disparition programmée de leur espace de vie ; pour d'autres, parce qu'ils se disent qu'ils vont pouvoir avoir un espace confortable pour faire des démarches en France : certains en ont marre d'être bloqués à la frontière, deviennent dingues à vivre dans le camp depuis des mois.

En un mot ils sont perdus. Et le lundi ce sera pareil…

Revenons rapidement sur le rôle des assos. Moi, j'ai lu dans la presse que les assos faisaient un travail d'information auprès des exilé·e·s, mais en fait ce n'est pas le cas ? Tu dis que la plupart des assos ont dû quitter la zone, est-ce que c'est pour ça que personne n'est au courant de ce qui se passe ?

L'association La Vie active, qui a obtenu un contrat avec l'État pour devenir gestionnaire du centre d'accueil Jules-Ferry et du CAP, a participé activement à la gestion des migrant·e·s en préparation de « l'expulsion-destruction » de la Jungle. Ils y ont pris part également en accompagnant dans les bus la déportation des migrant·e·s. Le rôle dévolu aux assos « caritatives » c'est la cogestion, c'est de présenter la montée dans les bus comme la seule issue. Je le dis parce que j'ai eu des interactions avec certain·e·s de leur membres. Les exilé·e·s qui refusent ou sont inquiet·e·s, c'est à dire ceux et celles qui questionnent un peu au-delà de ce qu'on leur a présenté, sont considéré·e·s comme des « récalcitrant·e·s ». Ce que présente l'État serait largement suffisant. C'est comme si on leur faisait un cadeau et que « ces gens » le dédaignaient…

Une femme de Médecins sans frontières m'a dit, à propos d'une personne qui demandait des informations : « Mais oui, il a été mis au courant, on lui a tout expliqué, il a tout

compris », alors que s'il venait vers moi c'est justement parce qu'il était dans un flou général. Les infos qu'il avait eues ne suffisaient pas à le déterminer.

Le sentiment que ça m'a renvoyé c'est que les exilé·e·s devaient se montrer redevables : on leur faisait une proposition, à ces « chiens de la casse », comme si c'était un honneur. S'ils posent encore des questions c'est comme s'ils rechignaient. Ils devraient avoir confiance entièrement. La méfiance est immédiatement assimilée à de l'ingratitude. Il y a une négation complète de leur capacité d'autodétermination, de choix sur leur vie.

Raconte-nous comment ça se passe, concrètement, l'expulsion ?

Le lundi, avant l'aube, démarre l'opération d'expulsion de la Jungle. Tout commence avec la gestion du départ des gens qui étaient dans le centre CAP : les gens sont poussés dans des files compactes, parfois avec brutalité, par des « agents oranges » (des gens habillés en orange : sécurité privée, assos, flics…).

À l'évacuation du CAP, les gens sortent avec leurs affaires et sont « guidés » vers le hangar « sas ».

Par la suite le CAP est prévu, dans le discours officiel, pour l'accueil des mineurs isolés. On y reviendra.

Vers 8 heures du matin on assiste au déferlement des journalistes sur la zone. Dans le cadre de l'orchestration de « l'opération réussie » il y a 850 journalistes accrédités, qui pour beaucoup n'ont aucune idée en débarquant sur la Jungle de ce qu'est ce camp, de ses habitant·e·s… Une zone d'accueil est prévue pour eux. Il semble qu'ils aient des horaires d'accès autorisé à la zone. Au départ, je pense, ils étaient cantonnés, ils n'étaient pas censés entrer dans la Jungle, mais rester dans la zone entre le hangar « sas » et la sortie du camp.

Tout est fait pour montrer une opération qui fonctionne parfaitement…

La masse des journalistes est présente pour braquer leurs projecteurs sur un certain moment de l'opération, lorsque tout « se passe dans le calme », que les gens « vont dans le hangar dans le calme », etc. Les journalistes diffusent à l'unisson des paroles pleines de gratitude : « Merci pour l'accueil en CAO, c'est super… »

De fait, les premières personnes interviewées sont les premières personnes évacuées, les gens qui étaient dans le CAP (qui seront donc les premiers à « bénéficier » des bus). Ces gens avaient déjà commencé des démarches administratives. Leur parole est donc un peu particulière : ils sont déjà pris

en charge par l'État. C'est la seule parole qui va être relayée.

D'ailleurs c'est étrange que le démantèlement de la Jungle commence par l'évacuation de ce qui n'est pas la Jungle, mais un centre de l'État. Alors que l'argument humanitaire de cette opération c'est justement les « conditions de vie indécentes ».

Par la suite, les journalistes vont se diriger vers l'intérieur de la Jungle et commencer à se poser des questions mais ce qui est diffusé en premier c'est l'image d'une « opération réussie » et c'est ce qui compte.

La matinée se déroule donc « dans le calme », la machine administrative, bien huilée, fonctionne à merveille, sans bruit et sans heurt, devant les journalistes, pendant quelques heures…

Dès l'après midi, nous, on va voir revenir dans le camp des gens refoulés du hangar de tri. On leur a dit de revenir le lendemain. Ils ont donc été triés, sélectionnés, et « on » a jugé qu'ils n'étaient pas prioritaires pour monter dans les cars… Mais sur quels critères ?

Les gens, au hangar « sas », sont triés et rangés en quatre files : mineurs, hommes seuls, familles, « vulnérables ». Selon leur catégorie, les exilé·e·s sont équipé·e·s de bracelets de couleur en plastique.

Mais qu'est ce que c'est que ce tri ? Comment est-il fait ?

Le tri des « mineurs » est effectué par des flics dans le hangar. Ce tri est simplement effectué au faciès. Cette détermination de l'accès à des droits d'après une identité ou une appartenance à une catégorie est donc effectuée par les forces de l'ordre en toute partialité, et la légalité, n'en parlons pas.

Après ça, des associatifs, estimant que c'est n'importe quoi, déposent des recours : le recours consiste en un entretien de cinq minutes avec des membres de France terre d'asile et des services de l'immigration britannique ! Sur les quinze recours effectués, douze personnes ont obtenu le statut de mineur, ce qui en dit long sur les critères du contrôle au faciès : le nombre de mineurs doit être le plus faible possible. Concrètement des mineurs ont été considérés comme majeurs et donc ça va limiter les démarches de placement ou de rapprochement familial qu'ils pourront demander.

En tout cas, on voit de quoi est fait le vernis humanitaire : ce qui compte, ce n'est pas de protéger les mineurs ou de leur octroyer un statut plus favorable, ce qui compte, c'est de disposer d'une catégorie « mineurs » dont on pourra faire un usage politique et médiatique ; et si possible il faut qu'il n'y ait pas

trop de gens. La catégorie « mineurs » est plus une contrariété à gérer pour l'État…

Donc il y a ces recours… Est-ce qu'il y a d'autres réactions ?

Il y a une première manif le lundi après-midi. Elle part de la Jungle, compte environ 200 personnes et sort pour aller jusqu'au hangar de tri. Il semble que ce soit une manif d'une communauté oromo, originaire d'Éthiopie. Ils crient des slogans : « *We want freedom* », « *Stop the killing* », « *No borders* ». Cette manif se fait en solidarité avec les mineurs isolés de leur communauté qui n'ont pas de famille au Royaume-Uni. Ils demandent un traitement collectif.

Dès le premier jour, certains groupes ont des réactions politiques et collectives. Dans la Jungle, malgré ce qu'on voudrait nous en faire voir, les gens ne sont pas complètement démunis, ils trouvent des capacités d'organisation collective pour porter un discours sur leur volonté. Ces manifs sont une traduction en actes, qu'on ne peut pas taire, de ce que l'existence dans la Jungle a pu permettre en matière d'organisation politique.

La parole des personnes en exil est tout le temps filtrée, ou occultée, par les médias, par les assos, ou plaquée par les agents d'État, qui la limitent à « ces gens vivent dans des conditions indécentes ». Des manifs, rien

n'est dit ! Or, de là où nous étions, on a pu observer qu'il y avait de vraies paroles politiques, qui doivent être entendues.

Je pense que c'est parce qu'ils sont nombreux à vivre là et à s'organiser : la Jungle constitue un point de rassemblement et de regroupement de gens qui connaissent un sort commun, et qui peuvent trouver là-dedans de la force tant bien que mal, et sortir de l'atomisation dans laquelle l'État et les humanistes voudraient les cantonner, en les éclatant dans les CAO, etc.

Malgré l'emprise des assos, et malgré les difficultés des conditions d'existence dans la Jungle, les exilé·e·s trouvent des ressources pour exister politiquement. Dans la Jungle, des amitiés se créent, il y a des solidarités qui existent (par exemple, la transmission d'expériences de passage de la frontière), de même qu'il y a une économie qui existe.

L'État, quand il a créé le centre Jules-Ferry, quand il a viré les gens des camps dans Calais et des squats en ville, il ne s'attendait certainement pas à voir une si grande jungle se former. Et là, ce qu'il veut niquer, c'est le bidonville qu'il a lui-même en quelque sorte incité à créer… On peut se figurer que l'État, en démantelant la Jungle de Calais, veut mettre fin à ce que sa propre politique d'expulsions a provoqué, c'est-à-dire l'exis-

tence de possibilités d'organisation pour les migrant·e·s.

L'opération de démantèlement a officiellement pour but de donner des conditions matérielles d'existence plus « décentes » aux gens, mais ce qui est certain c'est que le démantèlement provoque l'éclatement des possibilités d'auto-organistion qui existaient dans la Jungle. Ça tend à vouloir juguler cette auto-organisation et à maintenir les gens dans des formes d'isolement, pour avoir une plus grosse emprise sur eux, un degré de gestion plus poussé, un contrôle qui va plus loin.

Dans les manifs qu'on a observées, la parole, les revendications qui ressortent, c'est la volonté d'avoir des solutions collectives, une issue collective, que ce soit la manif des Oromos, qui demandait un traitement collectif pour les mineurs de leurs communauté, ou les manifs de femmes, qui ont eu lieu à deux reprises, et qui demandaient de la même manière une solution collective, pour elles et pour les enfants avec qui elles vivent.

Tu peux en dire un peu plus sur les manifs de femmes, sur la situation spécifique des femmes ?

Les manifs des meufs rassemblaient en gros 50 à 60 personnes à chaque fois. Elles réclamaient un passage collectif vers l'Angleterre, elles avaient des pancartes :

« *UK help us* », « *We want to go to UK faster* ». Il y avait 350 femmes à vivre dans le centre Jules-Ferry. Elles n'avaient pas eu de places dans les bus, ou elles n'en voulaient pas parce que ce qu'elles voulaient c'était une solution collective. Elles n'avaient pas d'infos sur ce qu'elles allaient devenir, si le centre allait être maintenu ou pas. Elles n'avaient pas été tenues au courant du tout de ce qui allait leur arriver. Y avait-il même une solution proposée par l'État ? En plus de ça, les associatifs qui gèraient le truc les mettaient en garde sur la sortie du camp, en gros : « Ne sortez pas du camp parce que c'est risqué pour vous… » Ils les dissuadaient en bons paternalistes humanitaires : le paternalisme c'est une logique globale de l'humanisme mais qui s'applique de manière plus crue sur ces femmes parce qu'elles sont femmes. Ça me dégoûte !

Le vendredi soir il n'y avait toujours pas de solution, elles étaient toujours là, elles se demandaient si elles allaient faire une autre manif le samedi mais attendaient le soir pour pouvoir se réunir et décider, depuis, je ne sais pas.

Personne ne fait écho à leur parole, et à priori il n'y a pas d'interlocuteur avec des agents de l'État qui pourraient leur proposer des trucs… Dans l'orchestration du folklore de l'opération réussie, la question des femmes a été passée sous silence. Voilà.

Reprenons un peu le fil chronologique des événements. La journée du lundi se passe, les bus partent… Que se passe-t-il ensuite ?

Dès le lundi après-midi, les premières cabanes sont démontées à la main, « pour ne pas attiser les tensions »… On voit une mise en scène du début du démantèlement effectif des cabanes qui sont autour du CAP. Des employés de Sogea (Vinci) démontent trois-quatre cabanes à la main sous les flashs des journalistes. C'est une mascarade pour marquer que « l'opération » avance.

Le lundi soir, il y a les premiers départs de feu. Des gens quittent le camp d'une manière ou d'une autre, en bus ou pas, et détruisent leur habitation en partant. Ça change un peu l'ambiance, mais il y a des gens qui continuent à faire la fête en faisant des feux, qui brûlent des palettes dans des brouettes, qui écoutent de la musique, etc. Certaines échoppes qui avaient fermé rouvrent. Tout le monde ne ferme pas, certains restos vont rester ouverts jusqu'au mardi soir. Je crois que beaucoup attendent de voir pour se décider.

Le mardi, il y a à nouveau des gens qui se font refouler des bus et qui retournent dans la Jungle. Beaucoup de monde se dirige vers le hangar. Il y a un gros traitement d'identification et de fichage des gens, mais derrière il semble en réalité qu'il n'y ait pas assez de places disponibles dans les CAO… Le nombre

de places disponibles en CAO n'a pas cessé de varier au fil des annonces.

Le mardi matin, ils veulent faire entrer les mineurs dans le CAP, c'est le bordel, ils sont obligés d'annoncer que ça va prendre plus de temps que prévu… Dans l'après midi les départs de feux se multiplient, gérés par les gens à l'intérieur, et à la marge par les pompiers officiels. Mardi soir, il y a toujours un bon nombre de gens dans le camp.

En fin de journée tout l'éclairage public du camp est éteint. Ça change l'ambiance, il y a beaucoup moins de vie dans la rue. J'ai l'impression qu'il y a pas mal de départs dans la nuit : les gens prennent la route en petits groupes ou seuls, pour trouver un autre lieu où s'installer…

Pourquoi ?

Je pense que le mardi soir, les gens ont eu plus de retours sur comment fonctionnent les bus ; là ils se décident, ils se disent : « Je prends pas le bus, je me casse. » Dans la soirée, un type me dit dans une échoppe : « La Jungle c'est fini, mais moi je reste, je veux aller en Angleterre. »

Le soir, il y avait quelques feux, mais après, dans la nuit, c'est des feux immenses plus du tout maîtrisés, qui détruisent des quartiers entiers de la Jungle, en plusieurs endroits en même temps. Vers 2 heures du matin il y a

plusieurs grosses explosions de bouteilles de gaz, dues au fait que le feu n'est plus maîtrisé, contrairement aux heures précédentes où il l'était par les exilés eux-mêmes.

Les flics prennent position pour empêcher la sortie aux deux entrées principales durant cette nuit-là. À l'entrée nord ils arrosent de lacrymos. Les deux grosses zones de feu sont en périphérie, elles sont aux entrées du camp. Elles pourraient être contenues. Il n'y a pas de volonté d'éteindre ces feux, car ça accélère la destruction du camp. Ça économise le travail de destruction des habitats de la Jungle. La logique de l'opération n'inclut pas de pas maîtriser les feux, les pompiers justifient leur non-intervention par des soi-disant cas d'agression.

Quand on voit l'étendue des incendies, le fait que les pompiers se retranchent derrière des fausses excuses pour ne pas les éteindre et le fait que les flics empêchent les gens de quitter la zone des feux, où leur vie est mise en danger, on comprend mieux ce qu'« humanitaire » veut dire.

Oui, ils ont diffusé largement des photos des incendies…

La préfète a servi un discours supercynique sur les incendies : on entendait au choix qu'il s'agissait de « traditions afghanes bien connues », ou bien le résultat d'inten-

tions criminelles de la part des militant·e·s d'ultra-gauche… À aucun moment elle n'a donné la mesure du danger que ça a constitué pour les gens vivant dans le camp… De notre côté, dans la nuit on s'attendait à trouver des morts ou des blessés graves.

Comment c'est le mercredi matin ?

On apprend de la bouche même d'agents de l'État qui discutent entre eux que des mineurs ont dormi sous le pont en direction du hangar alors qu'il y avait des places disponibles dans le CAP, et qu'ils auraient pu aussi trouver des places dans des cabanes encore sur pied. Cet élément me fait dire que ça ne gène certainement pas les autorités de laisser des mineurs dormir dans le froid et la brume, dès lors que ce n'est plus sous le regard et les flashs des journalistes. Ça montre bien que les mineurs, ils en ont rien à foutre, ils veulent juste qu'ils dégagent.

Il reste encore du monde ?

La préfète annonce qu'il n'y a plus personne dans la Jungle. C'est faux, il reste d'après moi quelques centaines de personnes. Ça veux dire : « Circulez il n'y a plus rien à voir. » C'est le moment de l'entrée massive des flics dans le camp. Il y a toujours des feux qui continuent d'apparaître dans des zones épargnées jusque là.

On entend des flics dire qu'ils sont là pour faire des arrestations. Si les flics rentrent, c'est pour chasser les dernières personnes qui restent dans le camp. Ils interpellent quatre afghans qui vont être accusés des incendies. La forte pression à l'intérieur du camp et le fait de savoir que des flics sont chargés d'opérer des interpellations nous poussent à sortir de la zone. On décide de décrocher parce qu'on est encerclés par le feu et par les keufs, dans le quartier des rues commerçantes.

A priori il n'y a plus de bus qui partent à partir de midi. Les bulldozers arrivent.

Ces trois jours sont passés à une vitesse folle mais ils ont été assez denses pour qu'on se rende compte de la réalité de l'opération, de son caractère réel d'opération de déportation, et de ce que cache le discours de la république.

La préfète dit qu'il n'y a plus personne dans la Jungle, mais on oublie de nous parler du traitement qui va être fait des jeunes dans le CAP, et des personnes dites « vulnérables » qui vivent dans le centre Jules-Ferry.

Et donc vous vous repliez dans Calais ? C'est comment, Calais, à ce moment-là ?

À Calais, le dispositif policier se met en place dans toute son envergure le mercredi après-midi. Avant, il y avait beaucoup de

présence mais là ils font autre chose que des patrouilles. Pour le dire autrement, le dimanche, il y avait beaucoup de flics à Calais ; le mercredi c'est une totale militarisation de la ville et de ses alentours. C'est une camionnette qui passe toutes les deux minutes, il y a des flics partout, à chaque coin de rue : police gendarmerie, PAF… Il y a des patrouilles, des keufs en stationnement, dans la gare, sur les places, aux coins des rues, devant les magasins, dans les parcs. Les contrôles se font au faciès : on contrôle tous les non-Blancs. C'est deux camionnettes pour contrôler une personne. Il y a un dispositif anti-squat : des flics sont spécialement dévolus à éviter la réinstallation de migrant·e·s dans la ville et le Pas-de-Calais.

La répression des « récalcitrants au départ » se déchaîne sous la forme d'une chasse à l'homme dans le Calaisis.

Dès la nuit du mercredi au jeudi, on a connaissance de 20 à 30 interpellations. Dès le jeudi, on sait que des gens arrivent aux centres de rétention administrative (CRA) de Coquelles et Vincennes. On apprend que quatre personnes, envoyées au CAO de Montbéliard, ont été dublinées en Italie. La répression a aussi lieu sur les militants : il y a des interpellations de personnes qui ont accompagné des jeunes dormir dans une école de la Jungle ; une conférence de

presse d'une inter-asso se fait nasser avec deux interpellations de No border. Enfin, le vendredi on sait que 50 personnes au moins ont été envoyées aux CRA de Coquelles, Metz et Vincennes.

Le jeudi les restes de la Jungle finissent de brûler.

Des enfants se font couper les bracelets qui les identifient comme tels par des flics, lors de contrôles. On a vu des mineurs harcelés et pourchassés, qui se prenaient des coups de matraques par des flics en voiture alors qu'ils étaient en vélo… On a entendu parler d'un tabassage collectif des jeunes dans le hangar. On a observé une grosse présence de fachos autour des ruines du camp, le jeudi soir et le vendredi.

Ce qui se passe à partir du mercredi midi ne se targue même plus d'être de l'humanitaire, puisque tous les « bons migrants » auraient pris les bus, les autres n'ont qu'à bien se tenir. L'opération réalise dans le même mouvement un traitement administratif et policier : la gestion et le fichage des gens ont lieu en même temps que le « nettoyage du Calaisis ». C'est une déportation de population à grande échelle. Il s'agit de casser les solidarités et les regroupements.

Les exilé·e·s se retrouvent à Calais parce qu'il·le·s ont la volonté de passer la frontière, la zone de passage est là et cette frontière

est fermée. Aussi, à Calais, s'est constitué avec les années un tissu de solidarité ; et il se dit qu'il y a des facilités pour les demandes d'asile.

En tous cas, la frontière va continuer à exister. Le démantèlement de la Jungle n'a donc aucune chance d'être efficace, dans le sens où des gens vont toujours se heurter à cette frontière et donc être contraints d'y faire une halte plus ou moins longue…

Si l'État à toutes ces échelles veux « nettoyer » la lande de Calais, c'est selon moi d'une part pour satisfaire et renforcer la droitisation de la société, mais surtout pour briser les possibilité d'auto-organisation rendues possible par la formation de ce bidonville.

En général, toute l'opération c'était : peu d'infos, des suites inconnues, et aussi un chantage au CRA ou au dublinage.

Les engagements de l'État sur les CAO (même s'ils ont changé au fur et à mesure de la semaine) étaient les suivants : ni expulsion ni dublinage même à l'issue des mois dans les CAO. Mais ça c'est des promesses orales. On sait déjà que des personnes ont été renvoyées, emmenées dans des centres de rétention, donc sous procédure d'expulsion, et enfermées. À présent il faut vraiment être vigilants et s'organiser de manière décentralisée pour faire pression sur l'État pour qu'il

tienne ses engagements… Les CAO c'est seulement des centres d'hébergement, des toits, les gens vont se retrouver dans l'isolement. Ce qui est sûr c'est que les CAO éloignent les gens de leur projet de passage en Angleterre. Il faut mettre en place des solidarités locales autour de ces CAO et puis prêter main forte matériellement pour aider les exilé·e·s sur la route.

3 novembre 2016

•••

Les CAO : mise à l'écart, mensonges et contrainte

[Texte paru dans Canons rompus, journal contre la guerre, *n° 2, avril 2017]*

À cause de la guerre, ou du fait de la violence des rapports sociaux imposés par le système capitaliste mondialisé, des dizaines de milliers de personnes prennent chaque année la route de l'exil. Si elles ne meurent pas en mer ou aux frontières, elles parviennent jusqu'à l'Europe des camps, qui se décline à travers tout un tas de dispositifs, savant mélange de coercition et d'humanitaire. En voici un petit exemple avec la gestion des exilé·e·s de Calais.

En octobre 2016, alors que l'immense campement de Calais est expulsé sous couvert d'opération humanitaire, on entend

parler d'un nouveau type de centre d'hébergement : les CAO, centre d'accueil et d'orientation. Leur fonction semble évidente : faire disparaître les exilé·e·s vivant sur le campement en les disséminant dans toute la France, de préférence à la campagne, et surtout loin de Calais.

La mise en place des CAO

La mise à l'écart des personnes exilées qui tentent de franchir la frontière avec l'Angleterre en passant par Calais avait en fait commencé avec la Jungle elle-même. En 2015, la mairie de Calais décide de pousser ceux qu'elle appelle « les migrants » à l'extérieur du centre-ville : elle vide leurs squats et leur interdit de fait l'accès aux équipements publics (piscine, bibliothèque) en exigeant pour y entrer des justificatifs d'identité et de domicile. En avril, les exilé·e·s sont finalement regroupé·e·s dans un seul lieu, à l'écart de la ville, de l'autre côté de la rocade.

On peut donc considérer la constitution de la Jungle, imposée par les pouvoirs publics, comme une étape de la tentative infinie de dissimuler ces personnes aux yeux des braves citoyens.

Mais cette Jungle ne cesse de s'agrandir, et l'État va de nouveau, quelques mois plus tard, chercher le moyen de disperser les quelque 10 000 personnes présentes sur

les lieux. Un seul but : libérer Calais de cet « engorgement ».

C'est ainsi que, bien avant octobre 2016, sont créés les CAO. Voici ce qu'en dit le ministère de l'Intérieur sur son site internet : « Lancé par un programme du 27 octobre 2015, les centres d'accueil et d'orientation, structures ouvertes dans des bâtiments qui appartiennent à l'État ou qui lui sont prêtés, ont vocation à accueillir temporairement les migrants en situation de grande précarité aujourd'hui regroupés à Calais. Ces CAO permettent à ces personnes d'être accueillies dans un logement en dur, où elles bénéficient d'un accompagnement adapté (social, sanitaire et administratif dans leurs démarches de demande d'asile) par des opérateurs et associations qualifiés. »

Entre octobre 2015 et septembre 2016, 167 centres sont ouverts, 6 000 personnes y sont envoyées. À l'automne, pour assurer l'expulsion complète du campement de Calais, 9 000 places supplémentaires seront créées, ce qui porte le nombre de CAO à 450, répartis dans toute la France à l'exception de la région parisienne et de la Corse.

Au départ appelés « centres de répit » pour insister sur le versant humanitaire de cet énorme déplacement de population, les CAO ont officiellement pour objectif de permettre aux personnes habitant la Jungle de « réfléchir

à la suite de leur parcours migratoire». Cependant, l'une des deux circulaires qui encadre l'existence de ces centres (novembre 2015) précise qu'il faudra veiller «à ce que les migrants soient dissuadés de se rendre à nouveau à Calais, en soulignant que les passages depuis ce site vers le Royaume-Uni sont actuellement impossibles». Il s'agit donc bien, avant tout, de les éloigner de Calais.

L'hébergement ne peut, au départ, excéder un mois, mais sera finalement prolongé jusqu'à la fin de l'hiver. Pour ce qui est du «parcours migratoire», la circulaire du 7 décembre 2015 précise que, après avoir informé et laissé réfléchir les personnes, les préfectures devront «prendre les arrêtés de réadmission, de transfert, ou de retour qui s'imposent». Ces centres sont donc officiellement, dès leur création, des centres de tri. Ils permettent de prendre les empreintes des personnes qui ne les avaient pas encore données, de ficher massivement une population pour ensuite mieux la gérer, en privilégiant les mesures d'expulsion.

C'est pourquoi il est fait grand cas, dans ces circulaires, du règlement «Dublin III». Cette procédure permet de renvoyer les personnes dans le pays de l'Union européenne où elles ont déjà donné leurs empreintes, ce pays étant considéré comme responsable de leur demande d'asile. Or c'est le cas de

nombreuse personnes présentes à Calais et dont le « projet migratoire » n'était pas précisément de retourner dans ce pays où on leur a pris leurs empreintes de force. C'est souvent synonyme d'expulsion dans leur pays d'origine.

La logique qui préside à la création des CAO est encore plus claire dans le dernier texte en date qui encadre leur fonctionnement. Il s'agit d'une « instruction » de juin 2016 aux préfets, à l'OFII et à l'OFPRA. Ce texte précise, entre autres choses, que les nouvelles places qui doivent être créées en vue de l'expulsion de Calais doivent correspondre aux besoins logistiques d'un déplacement de masse : des centres de 50 places pour faciliter l'envoi par bus, un coût le plus réduit possible : 25 euros par jour et par personne maximum. Toutes les places excédant ce prix doivent fermer.

L'évacuation du campement doit passer à la vitesse supérieure : à partir du mois de juin, cinq bus par semaine partiront de Calais pour se rendre dans les CAO.

Mais qui sont toutes ces personnes déportées ?

Les premières à être montées dans les bus, à l'automne 2015, avaient, pour la plupart, déjà une demande d'asile en cours en France. Il s'agit donc de personnes qui auraient dû être logées en CADA mais qui, faute de place, vivaient sur le campement. Il a ensuite fallu

faire partir toutes les autres : celles qui risquaient d'être dublinées, et surtout celles qui ne voulaient pas rester en France mais partir en Angleterre. D'où l'expression : « reconsidérer son parcours migratoire ». D'où, surtout, les fameux mensonges de Calais.

Des mensonges de Calais à la réalité des CAO

Pour évacuer des milliers de personnes contre leur gré, il faut mettre des moyens – logistiques et financiers on l'a vu – mais surtout, d'une manière ou d'une autre, contraindre. En plus de la force brute (qui sera évidemment utilisée pour les plus récalcitrants), il faut user de persuasion. C'est pourquoi l'État a mis en place, on le sait aujourd'hui, un véritable dispositif de mensonges, dont furent partie prenante les médias – en insistant sur le versant humanitaire de « l'évacuation » –, l'OFII, l'OFPRA, ainsi que de nombreuses associations présentes à Calais en qui les exilé·e·s avaient confiance. Le principal mensonge reposait sur le fait que les personnes qui acceptaient de monter dans les bus ne seraient pas dublinées, c'est à dire qu'elles pourraient demander l'asile en France sans risque d'être expulsées. Ce mensonge a même été imprimé noir sur blanc et affiché partout sur le campement (cf. *Le Monde*, 13 février 2017). Se sont ajoutées à cela de multiples promesses et rumeurs :

« on te donnera des papiers », « tu pourras travailler ou faire des études ». Concernant les mineurs, le mensonge est allé encore plus loin, puisqu'on leur a dit qu'une fois arrivés au centre, ils partiraient pour l'Angleterre. De faux agents du Home Office, arborant une veste fluo avec la mention « Official UK », sont montés dans les bus et ont finalement disparu à l'arrivée au centre[29]. Lorsque l'État ment, il s'en donne les moyens…

Certain·e·s ne s'y sont pas laissé·e·s prendre trop longtemps : à l'arrivée au centre, en rase campagne, beaucoup ont refusé de descendre des bus. D'autres, réalisant le piège et les mensonges, se sont enfui·e·s quelques temps après.

La réalité des CAO fut brutale : à l'isolement géographique s'est ajouté le début des procédures Dublin. De fait, comme on a pu le voir à la lecture des circulaires, il n'a jamais été question de ne pas appliquer cette procédure. Elle le fut d'ailleurs dès le début : en novembre 2015 sept demandeurs d'asile syriens hébergés dans le « centre de répit » d'Istres ont été renvoyés en Italie.

29. Le traitement des mineurs dans cette histoire, du tri au faciès à l'abandon dans les CAOMIE (CAO pour mineurs), devrait faire l'objet d'un article en soi tant le sort qui leur est réservé est ahurissant d'illégalité et de violence. Nous renvoyons à l'excellent site www.passeursdhospitalites.wordpress.com.

Selon L'Auberge des migrants, une association calaisienne, la procédure Dublin III concernait encore au mois de février 50 % des personnes hébergées en CAO[30]. Beaucoup étaient assignées à résidence et devaient pointer chaque semaine au commissariat ou à la préfecture. Selon la loi, si l'expulsion n'a pas eu lieu dans un délai de six mois, c'est la France qui devient responsable de la demande d'asile. La pratique semblait être de laisser s'écouler ce délai en laissant les personnes dans l'incertitude totale quant à leur avenir. Fin février, l'État a finalement décidé d'intervenir dans ces procédures : une instruction du ministère de l'Intérieur a demandé aux préfets de mettre en œuvre la « clause discrétionnaire » pour les personnes « dublinables » évacuées de Calais et hébergées dans les CAO. Cette clause permet aux préfectures de mettre un terme à la procédure Dublin avant la fin de la durée de six mois afin de permettre une demande d'asile en France. Cette instruction ne concerne pas les personnes qui viennent de l'énorme camp de porte de la Chapelle à Paris, qui, elles, restent sous procédure Dublin. De fait, cette instruction n'est pas une circulaire officielle, et les préfectures peuvent continuer à agir différemment si elles le souhaitent, comme

30. Selon la page Facebook « InfoCAO ».

dans le Gard où seules deux personnes en ont bénéficié, les autres ayant reçu des convocations en vue de leur expulsion.

Quant aux personnes qui ont le droit de demander l'asile (dont les empreintes n'ont pas été retrouvées dans un autre pays, ou celles qui sont « dédublinées »), elles se retrouvent à le faire, dans la plupart des CAO, sans traduction pour construire leur « récit de vie », et sans réel accompagnement juridique pour monter le dossier et préparer l'entretien à l'OFPRA. Autant dire que les conditions sont réunies pour que leur demande soit rejetée.

Dans ces conditions, il est à craindre que les CAO ne se transforment rapidement en antichambre des centres de rétention, où seront emmené·e·s peu à peu celles et ceux dont la demande d'asile aura été rejetée et qui n'auront alors plus l'autorisation de rester en France.

Les luttes

Fort heureusement, un peu partout en France, des résistances s'organisent dans et hors des CAO. La révélation des mensonges de Calais a d'abord fait réagir les exilé·e·s. Dès le 16 novembre 2016, un mois après l'expulsion de Calais, une grève de la faim débute au CAO de Rennes, suivie d'une autre au CAO de Beaucé en Ille-et-Vilaine. Dans leur texte, les exilés de Rennes insistent

sur le fait qu'ils n'étaient que de passage en France, jusqu'à ce qu'on leur promette l'asile, et qu'aujourd'hui ils risquent d'être envoyés dans un autre pays d'Europe.

En décembre, ce sont des mineurs à Réalville dans le Tarn-et-Garonne qui se mettent eux aussi en grève de la faim, tandis que ceux de Batz-sur-Mer, en Loire-Atlantique, manifestent pour protester contre le refus du Royaume-Uni de les accueillir. En janvier ont eu lieu des rassemblements et manifestations conjointes des personnes exilées et solidaires à Marseille, Toulouse, Montpellier, Besançon, Quimper, Foix, Talence (près de Bordeaux). Les revendications portent avant tout sur l'annulation des procédures Dublin III, mais aussi sur la façon dont les exilé·e·s sont traité·e·s dans certains CAO : absence d'information, de traduction, d'accès à internet, attente interminable pour voir un médecin.

Dans le Gard, mais aussi en Moselle, des collectifs et associations se mobilisent encore au début du printemps contre l'application de la procédure Dublin et l'expulsion des personnes hébergées en CAO.

Un mouvement massif et collectif pourrait obtenir, non seulement la fin des expulsions, mais la régularisation immédiate et sans condition de tou·te·s ces exilé·e·s. L'État leur doit bien ça…

EVERYONE DESERVES
A SAFE HOME
FREEDOM
OF MOVEMENT
FOR ALL!
FREEDOM
OF
MOVEMENT
FOR ALL
FREEDOM
OF MOVEMENT
FOR ALL

L'immigration et la logique du capital

L'IDÉE selon laquelle l'immigration constituerait un problème semble devenue une évidence largement répandue. Partout sur la surface du globe, les nations les plus riches érigent des murs et des clôtures à leurs frontières. Une fois ces frontières enfin franchies, les exilé·e·s sont en butte à des politiques de répression excessivement brutales.

Pour remettre en question ces évidences, c'est-à-dire pour comprendre pourquoi on réprime les « migrant·e·s », il faut s'intéresser à l'aspect matériel des choses.

Dans le cadre du capitalisme, aujourd'hui et ici, la figure du « migrant » recouvre – entre autres – une réalité bien concrète : celle d'une certaine quantité de force de travail potentielle. Cette quantité de force de travail a ceci de spécifique qu'elle appartient à des individus qui ont quitté leurs pays d'origine, le plus souvent dans la détresse, la misère, et le dénuement les plus complets. Cette particularité influence les modalités de l'échange de cette force de travail contre de l'argent.

Tentons d'y voir plus clair : plongeons rapidement dans les mécanismes de l'économie capitaliste.

L'armée de réserve

Le capitalisme nécessite des quantités de main-d'œuvre adaptées aux besoins immédiats de l'économie. Le mode de production capitaliste s'est constitué sur des « réserves » de force de travail, qu'il a fallu aller chercher là où elles étaient, par la contrainte au besoin. Les exemples historiques sont nombreux. Ainsi dès le XVIIe siècle en Angleterre, les paysans déracinés, privés de leur terre, c'est-à-dire des moyens de production nécessaire à leur survie, se sont prolétarisés : ils se sont vus contraints de vendre leur force de travail contre un salaire. Il en est allé de même avec les femmes, les enfants, qui à leur tour ont dû nourrir les besoins croissants de l'industrie, surtout au XIXe siècle en Occident. La traite des esclaves capturé·e·s en Afrique et la réduction en esclavage des populations autochtones ont permis le développement de la colonisation des Amériques – et l'accumulation primitive de capital en Europe. Plus tard, avec l'impérialisme et la deuxième vague du colonialisme (fin du XIXe siècle), ce sont encore des masses de prolétaires[31] en provenance de pays de plus en plus lointains qui sont venues goûter aux plaisirs du travail salarié…

31. Les prolétaires n'ont, pour vivre, que leur force de travail.

Bien sûr, le capitalisme étant en proie à des crises plus ou moins régulières, cette main-d'œuvre s'est trouvée assez régulièrement au chômage, c'est-à-dire surnuméraire. Mais les prolétaires sans emploi sont toujours indispensables à la valorisation du capital : non pas comme acteurs du processus de création de valeur, comme s'ils avaient effectivement un emploi, mais en tant que ce qu'on a coutume d'appeler « armée de réserve[32] ».

Cette armée de réserve exerce une pression permanente sur les travailleurs et les travailleuses ayant effectivement un emploi. Dans le capitalisme, la force de travail, comme toute autre marchandise, s'échange sur un marché : le marché du travail. Celui-ci est supposément, comme les autres, régi par la « loi du marché » : ainsi, plus il y a de force de travail en quête d'acheteurs, plus son prix (le salaire) baisse. Bien sûr, il faut tenir compte du fait que, dans la réalité, le rapport de travail n'est pas un rapport d'égal à égal, et que le « travailleur libre » relève de la pure fiction. D'autant que de nombreux déterminants (genre, couleur de peau, possession de papiers d'identité, etc.) entrent en jeu pour

32. Voir en particulier Karl Marx, *Le Capital*, 1867, Livre 1, chap. XXV, III : « Production croissante d'une surpopulation relative ou d'une armée industrielle de réserve ».

accentuer encore la pression exercée sur les salaires.

Cette pression exercée par l'armée de réserve sur les prolétaires qui ont un emploi les conduit à accepter des salaires plus faibles, un travail plus intense, des conditions toujours plus dégradées[33], « au risque d'être évincé[s] par les autres vendeurs de la même marchandise[34] ». Cette « loi de la population » du mode de production capitaliste explique pour une large part le recours permanent, par les capitalistes, à une main-d'œuvre importée, peu qualifiée et docile autant qu'il est possible.

Le contrôle des frontières

Pourtant, on a plutôt le sentiment, dans la période actuelle, que les frontières se fer-

33. « Le rapide développement de l'industrie anglaise n'aurait pas été possible si l'Angleterre n'avait disposé d'une réserve : la population nombreuse et misérable de l'Irlande. Chez eux, les Irlandais n'avaient rien à perdre, en Angleterre ils avaient beaucoup à gagner [...]. C'est contre un concurrent de ce genre que doit lutter le travailleur anglais, contre un concurrent occupant le barreau de l'échelle le plus bas qui puisse exister dans un pays civilisé et qui, précisément pour cette raison, se contente d'un salaire inférieur à celui de n'importe quel autre travailleur. C'est pourquoi le salaire du travailleur anglais, dans tous les secteurs où l'Irlandais peut le concurrencer, ne fait que baisser constamment. » (Friedrich Engels, *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, 1844, chap. IV).
34. Karl Marx, « Résultat du procès de production immédiat », *Un chapitre inédit du Capital*, 1867.

ment, que l'immigration est partout réprimée durement, que tout est fait pour que les gens rentrent dans leurs pays d'origine, dussent-ils en mourir. Or, en réalité, il ne s'agit pas de fermer les frontières hermétiquement, mais de contrôler, de réguler, et d'entraver les déplacements de populations.

La constitution de l'espace Schengen en 1995 avait pour but la libéralisation des déplacements de personnes (et bien sûr de capitaux, de marchandises) au sein de l'Europe. En revanche, les frontières extérieures ainsi définies étaient plus strictement contrôlées. On exigea des pays issus de l'ancien bloc de l'Est, comme préalable à leur intégration à la Communauté européenne, qu'ils en contrôlent les frontières extérieures. Dans le même ordre d'idées, de nombreux accords ont été conclus avec des pays « pauvres » concernant les réadmissions des expulsés et la fermeture des frontières « au départ » : au respect de ces mesures est en général assujettie l'aide au développement (exemple : la convention de Cotonou, signée en 2000, oblige les 63 pays de l'aire « Asie-Caraïbes-Pacifique » à accepter la réadmission de leurs ressortissants[35]).

D'autre part, cette frontière extérieure de l'Europe a été, dans le même temps, mili-

35. Voir Claire Rodier, « Des camps hors d'Europe : exilons les réfugiés », *Vacarme*, n° 24, 2003.

tarisée. Des murs et des clôtures, souvent électrifiées, ont été érigées un peu partout. L'agence Frontex (maintenant European Border and Coast Guards), créée en 2004, a vu son budget passer de 6 à 238 millions d'euros en douze ans. Cette agence est devenue une sorte d'armée européenne autonome, équipée d'un arsenal ultra-sophistiqué, constitué d'avions, de navires de guerre et même de satellites. Rien qu'en 2016, d'après l'Office international des migrations, plus de 5 000 personnes ont péri dans la seule mer Méditerranée.

Les entraves aux déplacements de population rendent ceux-ci plus dangereux, plus difficiles et plus coûteux. Ainsi se trouve produite une main-d'œuvre docile et prête à travailler à n'importe quel prix, ne serait-ce que pour rembourser les frais toujours plus grands occasionnés par le voyage.

La régulation de ces déplacements permet d'ajuster au mieux les flux de prolétaires aux nécessités de l'économie capitaliste. Cette gestion s'applique selon diverses modalités, en fonction de l'époque ou du pays considérés. Ainsi, l'Arabie saoudite a un mode d'administration de « ses » travailleurs et travailleuses immigré·e·s bien spécifique : tous les deux ou trois ans, ces dernier·e·s sont tou·te·s(en général plusieurs centaines de

milliers) expulsés, après quoi on fait aussitôt venir d'autres travailleurs et travailleuses pour les remplacer[36].

Maintenir dans la plus grande précarité les immigrant·e·s, c'est encore garantir leur « flexibilité » (entendre par là : malléabilité) et le bas prix de leur force de travail. Le président du MEDEF, Pierre Gattaz, a pris la peine de se fendre d'une tribune dans le journal *Le Monde*, dans laquelle il clamait qu'il fallait « accueillir les migrants », parce qu'il s'agissait là d'une « opportunité pour notre pays[37] ». Il faut entendre : une opportunité pour le patronat, bien sûr.

La nation contre les prolétaires

Dans la rhétorique de l'extrême-droite, il est aujourd'hui courant de trouver des discours en apparence « sociaux », qui, en substance, dénoncent le fait que les immigré·e·s exercent une pression sur les « autochtones » : il faudrait alors fermer toujours plus les frontières pour défendre les travailleurs français,

36. Voir, par exemple, « Arabie saoudite : Contre les étrangers, mesures restrictives et racisme grandissant », *Courrier International*, 9 mars 2017 ; ou, pour 2015 : « Arabie saoudite : Expulsions massives de travailleurs migrants », sur le site de Human Rights Watch : www.hrw.org/fr/news/2015/05/09/arabie-saoudite-expulsions-massives-de-travailleurs-migrants (consulté le 1er avril 2017).
37. *Le Monde*, 8 septembre 2015.

expulser les immigrés pour défendre les travailleurs français, etc.

Cette division des prolétaires en deux catégories, ceux qui ont des papiers d'un côté, ceux qui n'en ont pas de l'autre, est un classique des méthodes utilisées pour maintenir la domination de la bourgeoisie. C'est la base de l'idée de « nation » : substituer aux intérêts de classe du prolétariat un intérêt « national », qui revient en fait à un soutien des intérêts de la bourgeoisie nationale. Or ces intérêts sont antagonistes, et l'alliance de classes pour « défendre la nation », c'est l'abdication des prolétaires (par exemple, pendant la Première Guerre mondiale, l'« union sacrée » a permis au patronat de faire accepter d'incroyables mesures de répression des syndicats, d'augmentation du temps de travail et des cadences, etc.). Contrairement au prolétariat, le capital, lui, n'a point de frontières.

Du reste, ce qui fait baisser le prix de la force de travail, ce n'est pas le caractère « étranger » des prolétaires, mais avant tout leur clandestinité, qui ne fait pas partie de leur essence, mais qui leur est précisément imposée par les lois de la bourgeoisie. C'est de n'avoir pas de papiers qui les pousse à accepter des tâches ingrates, mal payées, en étant souvent escroqués par les patrons, le plus souvent sans contrat de travail.

D'ailleurs, les possibilités de régularisation par le travail obligent souvent les prolétaires à lutter pied à pied sur le terrain de la « légalité » de leur travail, comme l'ont récemment fait les travailleurs sans-papiers du marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, en occupant les locaux de la direction : ils réclamaient des contrats de travail rétroactifs pour les périodes déjà travaillées (souvent plusieurs années de travail sous-payé), indispensables pour espérer une régularisation, que leurs employeurs refusaient de leur donner[38]. Soulignons encore que, pour une grande partie des clandestin·e·s, la régularisation par le travail est tout bonnement inimaginable puisqu'ils et elles travaillent au noir, voire exercent des métiers illégaux (vente à la sauvette) ou presque illégaux (prostitution).

Mondialisation de la misère

Depuis les années 1980, la restructuration du capitalisme a conduit à ce qu'on a appelé la « mondialisation », c'est-à-dire l'internationalisation des capitaux, la multiplication des « flux » de tous ordres, la diminution des coûts de transport, etc. Dans les années 1990, il n'était pas rare d'entendre quelque

38. Voir « Mobilisation. Les sans-papiers tiennent le bon cap », *L'Humanité*, 28 mars 2017.

lyrique chantre du libéralisme économique évoquer la constitution à brève échéance d'une sorte de « village-monde » qui abolirait paisiblement l'État-nation par le triomphe du marché. Or force est de constater que c'est bien l'inverse qui s'est produit : il n'est que de voir les nouveaux États-nations qui ont vu le jour ces vingt dernières années (dans les Balkans ou le Caucase, le Soudan du Sud, etc.).

« Un "monde sans frontière" ou la "liberté de circulation" ne sont pas du tout au programme du capitalisme », notait Franck Düvell il y a maintenant dix ans[39]. Outre celles de ces nouveaux États, et sans parler des « suspensions provisoires » des accords Schengen qui se multiplient et se prolongent, de nouvelles frontières apparaissent au cœur même des État-nations existants : « zones d'attente » dans les gares, les ports et les aéroports, frontières « externalisées » comme celles du Royaume-Uni à Calais et dans tous les ports de la Manche…

La mondialisation s'est résumée, pour beaucoup, aux délocalisations, c'est à dire aux transferts de capitaux des pays riches

39. Franck Düvell, « La mondialisation du contrôle des migrations », *in* Franck Düvell, Claire Rodier, Élise Vallois *et al. Politiques migratoires. Grandes et petites manœuvres*, Carobella ex-natura, 2005.

vers les pays pauvres, où la main-d'œuvre est moins chère. L'irruption de ces capitaux, sous la forme épouvantable des maquiladoras ou des villes-usines asiatiques, à grand renfort de « réformes structurelles » du FMI, a conduit au bouleversement des économies préexistantes. Un prolétariat s'est constitué à base de paysans appauvris et poussés vers les villes. La restructuration de l'économie et la violence consécutives à l'arrivée du « marché libre » ont conduit également à la constitution d'un immense sous-prolétariat privé de possibilité d'emploi, prêt déjà à l'émigration.

Or, rapidement, la rentabilité de ces investissements a décru, à cause de la tendance à la baisse des taux de profit[40] et de la combativité des prolétaires qui bien souvent ont gagné des augmentations de salaire. De plus, la rentabilité diminuant, les coûts du transport sont devenus prépondérants : cela a conduit, par-

40. Contradiction structurelle du mode de production capitaliste, la tendance à la baisse du taux de profit est liée à la diminution relative de la part du capital dévolue à la main-d'œuvre (capital variable) par rapport à celle consacrée aux matières premières, machines, usines, etc. (capital constant). Cela ne signifie pas nécessairement que le taux de profit baisse en permanence, mais que les capitalistes ont sans cesse besoin d'accroître le taux d'exploitation et de trouver des contre-tendances à cette baisse. Voir notamment Karl Marx, *Le Capital*, livre III, section 3.

fois, à relocaliser les capitaux dans les pays d'où ils provenaient, en laissant derrière soi un prolétariat et un sous-prolétariat totalement dépourvus de perspective d'emploi dans une économie désorganisée, ainsi que des classes moyennes en voie de paupérisation rapide et brutale : des catégories de travailleurs disponibles à l'émigration…

Cet état de fait, très schématique, auquel il faut ajouter les « interventions » militaires occidentales ou russes (voire les deux), a été source d'innombrables conflits, guerres civiles, révolutions et contre-révolutions sanglantes. Souvent, il ne reste plus que le métier de soldat pour subvenir à ses besoins… Bref, les raisons de fuir son pays sont nombreuses, et elles sont indissociables du fonctionnement même du mode de production capitaliste.

Objectif Londres

Pendant l'épisode de la « crise des migrants », à l'été 2015, il est devenu la règle de distinguer soigneusement les bons « réfugiés » des mauvais « migrants économiques ». Cette distinction entre l'économie et la politique est assez idiote ; elle ne tient pas debout et ne sert en définitive qu'à expulser ou précariser le plus de monde possible. Il est absurde en effet d'imaginer qu'un « demandeur d'asile » qui fuit son pays pour des raisons

« politiques » (lesquelles donc n'auraient rien à voir avec la sphère « économique ») n'aurait pas l'intention de travailler dans un monde où, pour vivre, il faut travailler. À l'inverse il est tout aussi aberrant de supposer que les raisons qu'ont les supposés « migrants économiques » de quitter leur pays d'origine n'ont rien de politique. Cette distinction se place du reste sur le terrain idéologique : il s'agit d'un jugement moral porté par les Occidentaux sur les raisons qu'ont les gens de quitter leur pays.

À Calais et dans la région de Calais, une très forte proportion des exilé·e·s coincé·e·s à la frontière avaient et ont l'intention de gagner le Royaume-Uni. L'association France terre d'asile, en 2014, énumérait les motifs d'attractivité suivants[41] : d'abord, l'anglais est la langue la plus parlée au monde, donc facilite l'intégration ; ensuite, nombre d'exilé·e·s ont des membres de leur famille déjà au Royaume-Uni, ce qui permet là aussi de faciliter l'installation ; le Royaume-Uni est supposé héberger immédiatement tout demandeur d'asile, alors qu'en France ce n'est pas du tout le cas, bien que ce soit inscrit dans la loi ; la procédure d'asile y est aussi plus rapide ; enfin, l'association mentionne

41. France terre d'asile, *1999-2014. Les Migrants et le Calaisis. Quelle sortie de crise ?*, octobre 2014.

une « présumée plus grande facilité à travailler au Royaume-Uni qu'en France ».

En somme, qu'ils soient « réfugiés » ou « migrants économiques », les migrant·e·s vont là où la vie leur paraît la plus facile, ou la moins difficile, là où trouver du travail sera le plus simple. Ceci ne signifie d'ailleurs nullement qu'en attendant, à Calais, les milliers de personnes regroupées dans la Jungle ne travaillaient pas. Certains établissent des commerces, d'autres travaillent pour des passeurs en échange d'un passage hypothétique.

Lutter ?

La question se pose quant à la possibilité d'une lutte menée par ces personnes étrangères bloquées à la frontière, et du soutien qu'il serait possible d'apporter à une telle lutte.

Mais que signifie « lutter » alors que, pour la plupart, la question est de franchir la frontière avec le Royaume-Uni, conçue comme le dernier des obstacles d'un périple qui, souvent, a commencé des années auparavant ? Comment s'organiser collectivement lorsqu'on n'est que « de passage » dans la région de Calais ? Bien souvent la perspective d'un passage clandestin, individuel ou en petit groupe, paraît bien plus prometteuse que celle d'une lutte collective.

Et, pour les « soutiens », à quoi rime la solidarité avec des gens qui, eux-mêmes, ne luttent pas politiquement au sens où on l'entend habituellement ? Cela ne revient-il pas à se substituer, voire à se surajouter aux associations humanitaires qui, loin de chercher une réponse radicale, agissent bien souvent comme des relais de l'État et entretiennent au contraire cette espèce de purgatoire frontalier ?

On objectera que la détermination des principaux intéressé·e·s à franchir cette frontière envers et contre tout, en risquant la mort, la détention, le renvoi dans son pays d'origine, constitue déjà une forme de lutte pour l'abolition de cette frontière. Pour certains militant·e·s No Border, il s'agit alors d'apporter un soutien essentiellement matériel et logistique (nourriture, logement, surveillance de la police, etc.) pour libérer le maximum de temps possible aux exilé·e·s, qui peuvent ainsi se consacrer pleinement à leurs tentatives de franchir la frontière. Ces formes de solidarité, au demeurant, ne signifient pas l'abandon du travail de soutien politique (manifestations, tentatives d'organisation…).

La « liberté de circulation » tant réclamée n'est pas un énième droit de l'homme, un concept bourgeois supplémentaire flottant dans le ciel des idées, qu'il suffirait d'édicter

pour qu'il devienne réalité (un peu comme la « liberté » ou « l'égalité »). Cette liberté ne peut se concevoir indépendamment des structures réelles dans lesquelles elle s'applique, l'origine géographique, la classe sociale, le genre, etc. En ce sens, supplier l'État et la bourgeoisie d'accorder cette sacro-sainte liberté est vain : il convient de lutter pied à pied pour arracher tout ce qu'il est possible d'arracher en vue de permettre ou de faciliter le passage des frontières, de supprimer les forces armées qui les gardent, de fermer les centres de rétention, d'obtenir pour tous des logements décents, de régulariser les sans-papiers, etc.

Et, en dernière instance, ceci ne s'obtiendra que par l'union des prolétaires ayant un emploi ou non, un contrat ou non, des papiers d'identité ou non. La solidarité entre les « nationaux » et les « immigrés » est la condition indispensable à l'émancipation des uns comme des autres.

« [Les associations d'ouvriers] sont la première tentative des ouvriers pour abolir la concurrence. Elles supposent cette idée très juste, que la domination de la bourgeoisie n'est fondée que sur la concurrence des ouvriers entre eux, c'est-à-dire sur la division à l'infini du prolétariat, sur la possibilité d'opposer entre elles les diverses catégories d'ouvriers. Et c'est précisément parce qu'elles

s'en prennent – bien que de façon unilatérale et assez limitée – à la concurrence, ce nerf vital de l'ordre social actuel, qu'elles constituent un tel danger pour cet ordre social. L'ouvrier ne saurait trouver de meilleur point faible où frapper la bourgeoisie et avec elle l'ensemble du régime social existant. Que la concurrence entre ouvriers soit supprimée, que tous les ouvriers soient fermement résolus à ne plus se laisser exploiter par la bourgeoisie et le règne de la propriété est révolu. Tant il est vrai que le salaire n'est fonction du rapport entre l'offre et la demande et de la situation éventuelle du marché du travail que parce que, jusqu'à présent, les ouvriers se sont laissé traiter comme une chose qu'on achète et qu'on vend.[42] »

« *Or la force de travail est une marchandise bien particulière en ce sens que le travailleur qui la vend n'abdique jamais ses droits en tant qu'être humain, il ne se voit jamais réduit à la marchandise qui le fait exister. Le travailleur immigré, à plus forte raison, investit toutes ses énergies dans la réalisation du projet de survie et d'intégration dans la société où il peut vendre au plus cher sa force de travail. S'il vend sa force de travail dans un endroit, c'est justement pour pouvoir y vivre. La tendance du capitalisme moderne à traiter les migrants comme des marchandises*

42. Friedrich Engels, *op. cit.*, chap. VIII.

crée des nouvelles résistances de classe. C'est ainsi que doivent être comprises et soutenues les luttes des travailleurs immigrés qui refusent de voir le cadre de leur existence réduit aux variations de l'échange marchand.[43] »

43. Charles Reeves, «L'immigré et la "loi de la population" dans le capitalisme moderne», *L'Oiseau-tempête*, n° 2, 1997.

Tracts & documents, Chronologie

Paroles des femmes de la maison du 51 boulevard Victor-Hugo (novembre 2013)

Nous n'avons pas d'endroit où vivre, nous asseoir, ou nous reposer. Nous n'avons rien donc nous voulons rester ici. Nous voulons avoir une chance de rester dans cette maison.

Nous avons quitté notre pays à la recherche d'une vie meilleure et maintenant nous avons encore peur. Jusqu'à quand allons-nous encore avoir peur ? Nous ne sommes pas libres ici, c'est le jeu du chat et de la souris et nous devons toujours fuir, fuir, fuir. Nous sommes venues en Europe pour trouver la liberté mais où est-elle ?

Nous sommes toutes arrivées par la mer, d'abord au Soudan, en Libye, puis en Italie, nous nous échappons depuis le début de notre voyage. Nous n'avons pas quitté notre pays, l'Érythrée, pour des raisons économiques, nous avions de la nourriture et un abri là-bas, quelques-unes d'entre nous allaient même à l'université. En Érythrée,

les femmes et les hommes doivent faire leur service militaire pendant au moins deux ans qui peuvent devenir des années. Nous n'avons pas d'autre choix que d'y aller et tout le monde s'enfuit parce qu'ils en ont peur.

Maintenant nous sommes parties, nous avons eu une chance de quitter notre pays et nous ne pourrons jamais y retourner. Si nous le faisions, nous serions en grand danger : nous risquons la prison pour très longtemps, ou nous pouvons même être tuées. Quand nous nous sommes enfuies de notre pays nous cherchions la liberté. Personne ne s'enfuit de son pays et ne prend autant de risques pour des raisons économiques. Notre voyage était vraiment dangereux, il y a beaucoup de racisme, par exemple en Libye beaucoup de personnes africaines ont été tuées. Et maintenant en Europe c'est le jeu du chat et de la souris, chaque fois qu'on voit un policier on fuit. Où est la démocratie ? Qu'est-ce qu'on a fait de mal ? Est-ce que c'est parce que nous sommes illégales ou que nous sommes noires que les gens nous traitent comme ça ?

Nous avons besoin de liberté. L'une d'entre nous pense à rester en France mais après ce que nous avons vécu ici, on ne voit pas la liberté et on ne veut pas subir encore une fois le racisme. Nous sommes venues pour la liberté, pas pour ça. Plus que tout

c'est la liberté qui nous importe, plus que la nourriture ou l'abri. Une de mes amies a été frappée par la police et jetée dans des ordures, une autre a été conduite en plein milieu de la nuit loin de Calais et elle a dû revenir à pied. Pourquoi ? Pour quelles raisons ? Maintenant, nous n'avons nulle part autre où aller que cette maison, si elle est fermée nous serons à la rue. Nous ne voulons pas bouger d'ici. Nous aimerions avoir la chance d'y rester.

Lettre ouverte des habitants du squat Galloo (juillet 2014)

Monsieur, Madame,

Nous sommes les réfugiés qui squattons cet endroit et nous sommes de différentes nationalités. Nous vous demandons de ne pas faire preuve d'une violence sadique contre nous et de ne pas nous expulser de cet espace sans nous offrir des solutions dignes.

Nous avons fui nos pays à cause de l'injustice, des guerres, de la dictature, du nettoyage ethnique, de la pauvreté, des emprisonnements arbitraires, des persécutions religieuses, des régimes théocratiques qui nous empêchent de jouir de la liberté de croyance et d'opinion : par exemple, au Soudan, boire une bière vous expose à 40 coups

de fouet. Nous souffrons de la marginalisation dans nos pays parce que nous combattons l'oppression de nos gouvernements et par conséquent, nous n'avons pas accès aux soins, aux écoles, nous n'avons accès à rien.

Nous vous demandons maintenant une protection en tant qu'êtres humains et nous ne voulons pas que notre situation soit utilisée à des fins de propagande politique. Nous demandons au gouvernement, aux associations humanitaires, aux médias, à la population, de nous soutenir et d'être à nos côtés.

Si nous demandons l'asile en France, nous allons devoir attendre de nombreux mois avant d'avoir accès à un abri, alors qu'en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, nous avons accès à une maison, à l'école, à de la nourriture, en somme à des conditions de vie dignes. La France nous laisse à la rue pour plus de souffrance.

Nous voulons que la France donne de bonnes conditions de vie aux réfugiés, et s'ils ne peuvent pas faire cela, ils doivent ouvrir les frontières et laisser les personnes passer en Angleterre. Beaucoup de réfugiés qui ont essayé de se rendre là-bas en sont morts, écrasés sous les roues d'un train, d'un camion, d'un bus. Un migrant soudanais qui essayait de rejoindre l'Angleterre caché sur le toit d'un train a été coupé en deux par

un pylône électrique, beaucoup d'autres sont morts sous les roues d'un camion ou à l'intérieur de ces derniers qui sont parfois des camions frigorifiques.

Les habitants et habitantes
du 10 impasse des Salines, Calais.

Pourquoi nous ne bougerons pas, lettre des habitants du squat Galloo (avril 2015)

La fin du mois de mars est arrivée. Nombreux sont ceux qui, sous la menace de l'expulsion et de la violence de la police, sont allés au nouveau camp autour de Jules-Ferry. Cependant il y a encore des gens qui restent dans les anciens lieux de vie et qui n'ont pas l'intention de bouger.

Voici une déclaration de certains des habitants de Galloo sur les raisons pour lesquelles ils ne partiront pas.

• Au nouveau camp, il n'y a pas de murs pour protéger les gens du vent, c'est ouvert sans aucune protection contre la pluie. Le squat que nous avons actuellement nous protège contre les intempéries.

• Le nouveau camp peut être contrôlé par la police et elle pourra restreindre les mouvements.

• Le gouvernement ne fournira pas de toilettes, d'électricité ou de bâtiments.

• L'endroit que nous avons actuellement est proche de la préfecture et d'autres associations et organisations que certains d'entre nous ont besoin de voir pour leurs démarches d'asile en France.

• Certains ont demandé l'asile en France et ont postulé pour un logement. Ils décident de ne pas bouger tant qu'ils n'ont pas obtenu leurs logements.

• Le nouveau camp est éloigné du centre-ville et éloigné de là où nous vivions habituellement à Calais.

• Il y a trop de déchets au nouveau camp et ce n'est pas hygiénique, beaucoup de gens vont être malades.

• Autour, c'est une zone industrielle et il y a trop de fumée causée par des feux de plastique.

• L'écoulement des eaux est mauvais et il y a trop d'herbe, et c'est une zone de chasse, avec le danger d'être touché par des tirs de chasseurs.

• Certaines associations qui distribuent de la nourriture ici ne pourront pas aller avec nous là-bas.

• Il n'y a pas assez de place pour tout le monde.

• Ça va être difficile pour nous de nous adapter au nouveau camp.

La grève de la faim (février 2016)

Pourquoi nous avons décidé de nous coudre les lèvres

Nous avons commencé cette action parce que nous ne savions pas vraiment ce que nous pouvions faire d'autre. Quand quelqu'un est condamné à mort en Iran, et qu'ils lui disent qu'il sera exécuté dans un mois, la personne qui sera exécutée doit se coudre les lèvres. C'est la seule façon qu'il lui reste de résister à la situation dans laquelle il se trouve. C'est la dernière solution. Parfois, ils se cousent même les paupières.

Un ami, qui est aussi ici dans la Jungle, en France, l'a fait en Iran. Il nous a dit : « N'ayez pas peur. Ce n'est pas une grosse affaire. Je l'ai déjà fait. » Il avait été condamné à mort, donc il s'était cousu les lèvres pendant quinze jours, buvait seulement de l'eau. Puis, ils lui ont accordé la vie et ne l'ont pas exécuté.

Ici, en France, nous nous sentons dans la même situation. Mais, en prison, c'est une vie qui en train de se terminer. Ici, dans la Jungle de Calais, si rien ne change, beaucoup de vies se termineront. Ici aussi, nous organisons cette action dans l'espoir que le droit à la vie nous sera consenti, et que le droit à la vie de tous les réfugiés ici sera consenti, et que personne d'autre ne sera plus obligé de suivre cette action.

Les grévistes de la faim organisent cette action afin que les gens les écoutent lorsqu'ils demandent que la situation endurée par les réfugiés à Calais, et aussi à travers l'Europe, soit rapportée à ceux qui détiennent le pouvoir et la responsabilité d'agir. Mais les personnes ayant le pouvoir connaissent déjà la situation que les réfugiés endurent, et ils s'en fichent que les frontières tuent. Ainsi, l'action des grévistes de la faim est un appel à chaque personne à agir avec le pouvoir qu'elle détient, de quelque importance qu'il soit, à prendre la responsabilité d'essayer de changer la situation des réfugiés par tous les moyens nécessaires.

Nous ne le faisons pas pour notre espoir individuel d'obtenir l'asile, dans un pays où nous souhaitons vivre, mais pour tous.

Pour les personnes qui se sentent concernées par le bien-être et la santé physique des grévistes de la faim :

Pourquoi avons-nous dû coudre nos lèvres, pour que vous nous prêtiez attention ? Si nous arrêtons maintenant, vous ignorerez la situation à nouveau ? S'il vous plaît, nous demandons votre soutien pour changer la situation ici. Nous ne nous sommes pas cousus les lèvres juste parce que nous voulons que vous vous occupiez de nous.

La grève de la faim est finie – la lutte continue (25 mars 2016).
Déclaration des grévistes de la faim dans la Jungle de Calais

Nous voudrions renouveler nos profondes condoléances aux habitants de Bruxelles et à toutes les victimes des attentats de mardi.

C'est la même violence et la même terreur que fuient tant d'habitants de la Jungle. Nous devons rester ensemble, unis comme humanité, contre la violence sous toutes ses formes.

Au cours des nombreux mois que nous avons passés dans la Jungle, nous avons enduré de vivre dans des conditions sordides et crasseuses. Nous avons tous été soumis à une violence raciste habituelle et systématique dans les mains de nationalistes, de fascistes, et de la police française. Cette expérience de violence est commune à tous les habitants de la Jungle et se produit de manière quasi quotidienne. Pour beaucoup, y compris de très jeunes réfugiés non accompagnés, cette violence est simplement devenue la norme.

Malgré les conditions terribles dans lesquelles nous nous sommes trouvés vivre, aucune alternative concrète et humaine ne nous a été offerte. La dispersion des réfugiés à travers la France dans des centres souvent inhabitables, et la procédure longue et com-

plexe de demande d'asile laissent beaucoup effrayés, désespérés, et les fait revenir dans la Jungle.

Le 29 février, l'État français a commencé l'expulsion de la partie sud de la Jungle. Le niveau de violence était indescriptible. Nous Iraniens étions dans la première section à démolir. En violation de leurs promesses et des décisions de justice, les autorités ont détruit nos abris, nous ont battus, nous ont étouffés avec des gaz lacrymogènes et ont tiré sur nous avec des balles de caoutchouc. Nous n'avions reçu aucun avertissement et aucun interprète pour nous aider à comprendre ce qui se passait. Nous n'avons pas eu le temps d'emballer nos quelques effets personnels, nous avons tout perdu, sauf les vêtements que nous avions sur le dos. Il est devenu clair pour nous que les problèmes des réfugiés en France, particulièrement dans la Jungle de Calais, avaient été censurés et que nous avions tous été présentés comme des terroristes et des fauteurs de troubles.

Notre décision de commencer une grève de la faim et de coudre nos lèvres pour protester contre le traitement inhumain des réfugiés et demandeurs d'asile a été bien réfléchie. Notre décision n'était pas basée sur la colère, mais prise pour des raisons claires.

Dès le premier jour nous avons demandé :

• un changement fondamental de l'approche politique et sociale du traitement des réfugiés en France.

• la fin de la destruction violente et illégale des habitations dans la Jungle sans alternative réelle, humaine et adéquate offerte pour héberger et protéger les réfugiés.

• la fin des violences policières et fascistes.

En outre, pour faire clairement comprendre la gravité des problèmes des personnes vivant dans la Jungle nous avions demandé la visite immédiate d'un représentant des Nations unies pour évaluer la situation.

Nous avons aussi demandé que des représentants des gouvernements français et britanniques soient basés dans la Jungle pour identifier, distinguer et traiter les cas des personnes ayant une possibilité de réunification familiale ou de demande d'asile au Royaume-Uni. Nous pensons que c'est un sujet qui relève de la responsabilité partagée de la France et du Royaume-Uni.

Après seize jours de grève de la faim, un représentant du gouvernement est entré en négociation avec nous pour résoudre les problèmes des réfugiés dans la Jungle. Nous avons présenté chacun des problèmes rencontrés par les réfugiés. Après cinq réunions, nous n'avons rien reçu d'autre que des réponses standard, sans plan définitif mis en

avant pour changer ou reconsidérer les politiques publiques concernant le traitement des réfugiés.

Les propositions mises en avant par l'État ne contenaient que les étapes pratiques qui auraient dues être mises en œuvre depuis longtemps pour assurer des conditions de vie humaines dans la Jungle. Leurs projets pour la partie nord auraient dû être en place depuis le début pour l'entièreté du camp. C'est à cause de la négligence continuelle de l'État que nous nous sommes retrouvés dans la situation présente.

Nous considérons comme une victoire que le gouvernement français ait été forcé d'abandonner la destruction de la partie nord du camp et à la place de commencer le processus d'amélioration des conditions de vie, y compris la sécurité, les services médicaux, les services juridiques, l'assistance aux groupes vulnérables, y compris les mineurs, une eau propre et des routes goudronnées pour permettre l'accès des services d'urgence à l'intérieur du camp.

Nous avons rencontré aussi des représentants du HCR et du Défenseur des droits, qui ont assuré qu'ils allaient publier un rapport sur les conditions dans la Jungle. Nous acceptons leurs assurances qu'ils vont agir de manière appropriée pour sauvegarder nos droits humains.

Notre but était de faire prendre conscience des problèmes des demandeurs d'asile dans la Jungle. Nous voulions raconter au monde ce qui se passait ici et nous avons réussi. Nous avons reçu des messages de solidarité du monde entier et nous en sommes très reconnaissants. Nous voulons remercier ceux qui nous ont soutenus, en particulier ceux en France et au Royaume-Uni qui ont été à nos côtés au long de notre lutte. Nous voudrions aussi étendre notre gratitude au maire de Grande-Synthe pour avoir créé un environnement sûr et humain pour les réfugiés de cet endroit.

Nous avons décidé d'arrêter notre grève de la faim non comme une réponse directe aux négociations avec l'État français mais par respect pour ceux qui nous soutenaient, qui avaient un réel souci pour notre bien-être, et comme un geste de confiance que l'État tienne ses engagements limités de protéger et d'améliorer les conditions des habitants du nord de la Jungle.

Il y a encore beaucoup de travail à faire et ce n'est pas la fin de la lutte pour les droits de l'homme des réfugiés et des demandeurs d'asile à travers l'Europe. Nous vous invitons tous à vous tenir avec nous, unis en humanité.

Chronologie

1999

Ouverture du centre de Sangatte.

2000-2001

Installation de murs et de grilles autour du port et du site d'Eurotunnel.

2002

Fermeture du centre de Sangatte. Premières jungles dans le Calaisis.

2009

Juin : camp No Border.
22 septembre : expulsion de la Jungle des Afghans.
Octobre : ouverture de la Palestine House.

2011

Première saisine du Défenseur des droits par des membres du réseau Calais Migrant Solidarity, à propos des violences policières.

2012

Intensification des opérations de police. Expulsions régulières des campements autour du lieu de distribution de nourriture, de multiples squats et campements. Chaque expulsion importante est suivie de l'ouverture d'une quantité de « petits » squats pré-

caires vite expulsés, voire de la réoccupation et de la ré-expulsion du lieu expulsé.

2013

30 janvier : expulsion du squat de la rue Auber. Manifestation.

Juin : ouverture du squat de la rue Victor-Hugo.

Octobre : le squat de la rue Victor-Hugo est fermé aux hommes et devient la Maison des femmes.

2 octobre : occupation du port par une cinquantaine de Syriens.

24 octobre : message Facebook de Nathalie Bouchart invitant à dénoncer les squats. De multiples jungles sont régulièrement expulsées. Les violences policières s'accroissent encore.

2014

17 au 23 février : attaques et destruction partielle du squat de Coulogne par le groupe Sauvons Calais et ses sympathisants.

Mai : grosse vague d'expulsions, justifiées par le « traitement de la gale ».

28 mai : expulsion de campements en centre-ville. Occupation du lieu de distribution des repas (Salam).

2 juillet : expulsion de trois squats et du lieu de distribution des repas. 600 arrestations. 200 placements en cra.

12 juillet : manifestation et occupation du bâtiment industriel Galloo.
septembre : la préfecture annonce qu'elle « tolérera » les installations autour du centre Jules-Ferry (pas encore ouvert).

2015

Janvier : les distributions de nourriture ne se font plus en centre-ville mais au centre Jules-Ferry qui ouvre mi-janvier.
Avril : expulsion des derniers campements autres que le bidonville officiel. Pour mars et avril : environ 1 500 personnes expulsées.
2 juin : expulsion du squat Galloo et du campement derrière le magasin Leader Price.
Septembre : expulsions des derniers campements en ville et de celui sous le pont de la rocade.
Octobre : Natacha Bouchart réclame l'intervention de l'armée.
Novembre : expulsion d'une partie de la Grande Jungle pour y mettre les containers du cap.

2016

Janvier : ouverture des containers du cap. Expulsions de la zone dite du no man's land (une bande de 100 m le long de la rocade).
23 janvier : manifestation, occupation du ferry *Spirit of Britain* par une cinquantaine de personnes. Huit arrestations.

6 février : manifestation d'extrême-droite « contre les migrants et l'islamisation de l'Europe » organisée par la branche française du mouvement Pegida. Une vingtaine d'arrestations.

29 février-16 mars : expulsion de la partie sud de la Grande Jungle.

2 au 26 mars : grève de la faim.

27 mars : expulsion du squat du Moulin-Blanc, ouvert les jours précédents.

Juin : une sorte de grand convoi humanitaire anglais est bloqué à la frontière et n'arrive donc pas à Calais. Le doublement des grilles autour de l'autoroute est achevé.

19 au 22 juillet : opérations policières et confiscation de nourriture et de marchandises dans les commerces du bidonville.

Dès le printemps et tout l'été : de nombreux campements expulsés dans le Pas-de-Calais : Steenvoorde, Norrent-Fontes, Chocques, Grande-Synthe ; dans le Nord : Cherbourg, Dieppe ; et aussi à Paris.

Septembre-décembre : construction du mur le long de l'autoroute (financé par le Royaume-Uni, 2,7 millions d'euros).

Septembre : la police fait usage de gaz lacrymogène presque chaque jour. Selon les associations, il y a plus de 10 000 personnes dans la Grande Jungle. Le 5, manifestation de Sauvons Calais.

1er octobre : manifestation contre les expulsions interdite et bloquée sous le pont de la rocade.
24 octobre : début du démantèlement.
2 novembre : début de l'expulsion des 1 800 mineurs hébergés au CAP depuis la semaine précédente ; le lendemain, expulsion des femmes et enfants de Jules-Ferry.

2017

Début février : la municipalité de Calais empêche l'installation de douches et de sanitaires par le Secours catholique.
Mars : interdiction des distributions de repas à Calais.
11 avril : incendie et destruction totale du camp de Grande-Synthe.
Mai : évacuation du campement de la porte de la Chapelle à Paris (1 600 personnes).

Pour aller plus loin

Livres et brochures :

- Calais Migrant Solidarity (No Border), *Calais : cette frontière tue. Rapport d'observation des violences policières à Calais depuis juin 2009,* 2011. Disponible sur *www.syndicat-magistrature.org/IMG/pdf/Rapport_des_observateurs.pdf.*
- Collectif, *Feu au centre de rétention. Janvier-juin 2008, des sans-papiers témoignent,* Libertalia, 2008.
- Düvell Franck, Rodier Claire, Vallois Élise *et al.*, *Politiques migratoires, grandes et petites manœuvres,* Carobella ex-natura, 2005.
- King Natasha, *No borders. The Politics of Immigration Control and Resistance,* Zed books, 2016.
- Lucía le Maquis, *Nous ne ferons pas marche arrière ! Luttes contre la frontière franco-italienne à Vintimille,* Niet!Éditions, 2017.
- Mbolela Emmanuel, *Réfugié*, Libertalia, 2017.
- Rodier Claire, *Migrants & réfugiés. Réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents,* La Découverte, 2016.

Sites internet :

- Le blog de Zetkin, militante décédée en 2011 : *www.passworld.over-blog.net*
- Passeurs d'hospitalité, blog de référence sur la situation à Calais depuis 2014 : *www.passeursdhospitalites.wordpress.com*

- Site de Calais Migrant Solidarity :
  www.calaismigrantsolidarity.wordpress.com

Film :

- *Et nous jetterons la mer derrière vous*, documentaire de Noémi Aubry, Clément Juillard, Anouck Mangeat et Jeanne Gomas, Éditions du bout de la ville, 2016.

Table des matières

Avant-propos **9**

Le piège de la frontière **15**
Des années 1990 à 2002 : l'échec de Sangatte..... 15
2002-2009 : de la fermeture de Sangatte
à l'expulsion « Besson » 23
2009-2015 : des outils de solidarité
à l'épreuve du réel..... 28
2015-2016 : la Grande Jungle 36

Entretiens croisés..... **51**
De Sangatte à Jules-Ferry (2003-2015)..... 52
La Grande Jungle (2015-2016) 97
Et après ? (2016-…) 163

Textes choisis **177**
Frontière, Nation, Déportation 177
Les CAO : mise à l'écart, mensonges
et contrainte 199

L'immigration
et la logique du capital.....**211**

Tracts & documents, Chronologie....**231**
Tracts 231
Chronologie 244
Pour aller plus loin..... 249

Chez le même éditeur
Dernières parutions

Collectif Ne var ne yok
“Serhildan”:
Le Soulèvement au Kurdistan

Mathieu Pérez
Contre l’État islamique, contre la guerre

Mathieu Rigouste
État d’urgence et business de la sécurité

Collectif l’Escapade
Milot l’incorrigible – Parcours carcéral
d’un jeune insoumis à la Belle Époque

Lucia le Maquis
Nous ne ferons pas marche arrière!
Luttes contre la frontière franco-italienne
à Vintimille

ACHEVÉ D'IMPRIMER
DANS L'UNION EUROPÉENNE
POUR LE COMPTE DE NIET!ÉDITIONS
AU MOIS DE JUILLET 2017

ISBN : 979-10-96195-05-3
1er DÉPÔT LÉGAL : 3e TRIMESTRE 2017